

Introduction à la **linguistique française**



Adam McBride
James Law

Introduction à la linguistique française

Law, J. & McBride, A. F.

French

Grammar

Language Learning

Linguistics

Linguistique

22



This work is released under a CC BY license, which means that you are free to do with it as you please as long as you properly attribute it.

“



2023

French

Glossaire

Introduction

Mots et structures

- Les morphèmes

- Les catégories grammaticales

- La constituance syntaxique

- La structure des syntagmes

- La structure des phrases

- Les constructions syntaxiques

Sons

- L'appareil articulatoire et l'alphabet phonétique

- Les voyelles

- Les consonnes et les glides

- La syllabe

- La distribution des segments

- La prosodie

Sens

- La dénotation

- Les relations sémantiques

- Les prototypes

- Le langage figuratif

- L'implicature conversationnelle

- Les actes de langage

Glossaire

- **abstrait** [abstract] – Describing a meaning that is neither concrete nor precise
- **accent prosodique** (accentuation prosodique, accent tonique) [prosodic accent] – The accentuation of particular syllables using prosodic features such as pitch, length, and amplitude
- **accent syntaxique** [syntactic accent] – The assigning of prosodic accent to syllables based on syntactic principles
- **acte de langage** [speech act] – Something a speaker does using language
- **acte illocutoire** [illocutionary act] – A speech act related to the communicative intent of the speaker
- **acte indirect de langage** [indirect speech act] – An utterance that appears to be one speech act on its surface but which through implicature accomplishes another
- **acte locutoire** [locutionary act] – A speech act related to producing language, irrespective of communicative intent
- **acte performatif** [performative speech act] – A speech act that produces an institutional change by its very utterance under certain conditions
- **acte perlocutoire** [perlocutionary act] – A speech act related to the communicative effect on the addressee
- **adjectif** [adjective] – A word that modifies and agrees with a noun or pronoun
- **adverbe** [adverb] – A word that modifies a word other than a noun or pronoun, without changing its form for agreement
- **affriquée** [affricate] – A consonant formed by transitioning from a stop into a fricative
- **allomorphe** [allomorph] – A variant form of a morpheme that appears in certain contexts
- **allophone** [allophone] – A variant form of a phoneme that appears in certain contexts
- **alphabet phonétique international** (API) [International Phonetic Alphabet] – A system of written symbols for representing the sound segments produced in the world's languages
- **alvéo-dental** [alveo-dental] – Describing a consonant produced by bringing the tongue tip towards the teeth and/or alveolar ridge
- **ambiguïté structurale** [structural ambiguity] – The property of a sentence that can have multiple readings due to multiple possible syntactic configurations
- **antérieur** [front] – A vowel articulated with the tongue's highest point situated towards the front of the mouth
- **antériorité** [backness/frontness] – How forward or backward the tongue is situated in the mouth during a vowel's articulation

- **antonyme gradable** [gradable antonym] — Opposites that can be more or less extreme by degrees
- **antonyme non-gradable** [non-gradable antonym] — Binary opposites that cannot differ by degrees
- **antonymie** [antonymy] — A lexical relation between words that have opposite meanings
- **aperture** [openness] — How high the tongue is situated in the mouth during a vowel's articulation
- **aperture vélaire** [velar opening] — Whether the velum is open, allowing air to pass through the nasal cavity
- **appareil articulatoire** [articulatory apparatus] — The portion of the human body used to produce language, including lungs, vocal folds, mouth, and nasal cavity
- **apprentissage** [acquisition] — A prototype effect where prototypes are learned earlier in childhood than other category members
- **approximante consonne spirante** [approximant] — A consonant formed by modifying airflow without significantly restricting it
- **arbre syntaxique** [syntax tree] — A diagram showing hierarchical relationships of constituents in a sentence
- **arrondi** [rounded] — A sound that is produced with lip rounding
- **assimilation** [assimilation] — The influence of neighboring segments that produces an allophone of the target segment, such as devoicing of a normally voiced consonant when it appears before an unvoiced consonant.
- **asymétrique** [asymmetrical] — Describing lexical relationships that are opposite in either direction (such as hyponym vs hyperonym)
- **attaque** [onset] — The consonant or consonant cluster at the beginning of a syllable
- **attaque ramifiée** [branching onset] — A consonant cluster at the beginning of a syllable
- **atténuation** [hedging] — A prototype effect where hedges ("sort of", "somewhat", etc.) apply to peripheral category members but not to prototypes
- **bilabial** [bilabial] — Describing a consonant produced by bringing the lips together
- **branche à droite** [right-branching] — A phrase structure where the complement follows the head
- **branche à gauche** [left-branching] — A phrase structure where the complement precedes the head
- **catégorie grammaticale** (partie du discours) [grammatical category, part of speech] — A category of word such as verb, noun, adjective, etc.
- **cavité buccale** [oral cavity] — The inside of the mouth from throat to lips
- **central** [mid] — A vowel articulated with the tongue's highest point situated in the middle of the mouth
- **changement sémantique** (glissement sémantique) [semantic change / shift] — Change in the meaning of a word over time
- **clitique** [clitic] — A morpheme that is partially independent. The classic examples in French are the unstressed object pronouns (*me, te, le, nous*, etc.) and especially single-syllable words with schwa (*je, me, ne*, etc.)
- **coda** [coda] — The consonant or consonant cluster at the end of a syllable
- **coda ramifié** [branching coda] — A consonant cluster at the end of a syllable
- **cohyponyme** [cohyponym] — A word designating another subcategory within the same broader category

- **coméronyme** [comeronym] – A word designating another part within the same broader whole
- **commutation** [commutation] – A constituency test where a potential constituent is inflected to determine its category
- **complément circonstanciel** (modificateur, adjoind) [adjunct] – An optional phrase that attaches to a verb to express time, manner, place, etc.
- **complément** (comp.) [complement] – Part of a phrase that completes the head (such as the direct object of a verb)
- **complément d'objet direct** (COD) [direct object] – A noun phrase complement of a verb
- **complément d'objet indirect** (COI) [indirect object] – A prepositional phrase complement of a verb
- **concept** [concept] – The meaning that is paired with a form in a linguistic sign.
- **concept cible** [target concept] – The concept that is expressed using figurative language
- **concept source** [source concept] – The concept that is used figuratively to express some other concept
- **concret** [concrete] – Describing a meaning that is tangible, accessible to the senses
- **conditions de vérité** [truth conditions] – The state of affairs that must exist in order for a sentence to be true. To understand a sentence is in some sense to know its truth conditions.
- **conditions nécessaires et suffisantes** [necessary and sufficient conditions] – A definition aiming to describe all the qualities that group members of a category and exclude non-members
- **conjonction** [conjunction] – A functional word that combines parts of a sentence together
- **conjonction de coordination** [coordinating conjunction] – A conjunction that joins two phrases of equal status, such as two noun phrases
- **conjonction de subordination** [subordinating conjunction] – A conjunction that joins a main clause and a subordinate clause in a complex sentence
- **connotation** [connotation] – The part of meaning involving associations to peripheral concepts or attitudes
- **consonne** [consonant] – A sound segment involving some restriction of the oral cavity
- **consonne battue** [tap, flap] – A consonant formed by briefly touching the articulator to the place of articulation
- **consonne de liaison** [liaison consonant] – A normally unpronounced final consonant that is realized to provide an onset for a following word that starts with a vowel
- **constituant** [constituent] – A part of a sentence with enough syntactic unity and independence that it can be moved or manipulated in various ways. The words contained under a single node of a syntax tree.
- **constituant comme réponse** [fragment answer] – A constituency test where a potential constituent is given as the answer to a question
- **construction** [construction] – A structural pattern associated with a particular meaning, such as the passive construction
- **contigu** [contiguous] – Describing concepts that appear in the same context such that they can metonymically represent one another
- **contraire** [converse] – A lexical relation between words that refer to each side of a relationship or transaction. If one applies, the other necessarily exists in the other

direction.

- **coordination** [coordination] — A constituency test where a potential constituent is coordinated with a similar phrase using a conjunction
- **copule** [copula] — A verb meaning "be", expressing equality between parts of the sentence
- **courbe mélodique** [pitch contour] — The rising and falling pitch of an utterance
- **débit de parole** [speech rate] — The speed of speech (in syllables per second)
- **dénotation** [reference] — The part of meaning that designates something in the world
- **dental** [dental] — Describing articulation produced with the teeth
- **dents** [teeth] — A site of consonant articulation
- **dérivation** [derivation] — The morphological process of attaching a morpheme that changes a word's meaning or category
- **description** [description] — Observing and documenting linguistic practices without judgment
- **déterminant** [determiner] — A functional word that specifies the grammatical properties of a noun
- **deuxième formant** (F₂) [second formant] — The second-lowest-frequency formant, whose frequency varies strongly between front and back vowels
- **dévoisé** (sourd) [unvoiced] — A sound produced without vocal fold vibration
- **diphthongue** [diphthong] — A vowel sound formed by moving from one vowel to another
- **durée** [length] — The length (in milliseconds) of a vowel or syllable
- **écarté** (non arrondi) [unrounded] — A sound that is produced without lip rounding
- **élision** — Dropping of the schwa vowel in a clitic so it attaches phonologically to the following word that starts with a vowel
- **enchaînement** — Reassignment of a syllable's coda to the onset of the following syllable
- **ensemble** [set] — A bounded group of entities that are designated by some linguistic expression
- **espace vocalique** [vowel space] — The area within the mouth in which the tongue can be situated to articulate different vowels
- **explicature** [explicature] — Intended meanings that are expressed literally but must be applied to the context
- **face** [face] — The individual desire for respect and autonomy that interlocutors must negotiate through politeness strategies
- **fermé** [close / high] — A vowel articulated with the tongue in a maximally high position
- **filtre** [filter] — The parts of the articulatory apparatus that modify a sound wave after it has been produced
- **flexion** [inflection] — The morphological process of attaching a morpheme for grammatical agreement without changing a word's meaning or category
- **fonctionnel** [functional] — Describing a word that serves a grammatical purpose rather than referring to something in the world
- **formant vocalique** [vowel formant] — A component frequency of a complex sound wave that is stronger than most other frequencies
- **forme** [form] — The structure that is paired with a meaning in a linguistic sign. Can be phonological, written, syntactic...
- **forme des lèvres** [lip shape] — Whether the lips are rounded or not during a vowel's articulation

- **fosses nasales** (cavité nasale) [nasal cavity] – Area of possible airflow between the throat and the nostrils
- **fréquence** [frequency] – The rate of a sound wave, associated with pitch
- **fréquence fondamentale** (F_0) [fundamental frequency] – The basic frequency of a complex sound wave that determines its pitch (note that F_0 is not considered a formant)
- **fricative** [fricative] – A consonant formed by strongly restricting airflow to create turbulence
- **glide** (semi-voyelle, semi-consonne) [glide] – A type of approximant formed by transitioning from one vowel position into that of the main vowel. Distinguished from diphthongs, which are complex vowels, because glides act as consonants within the syllable
- **grammaire** [grammar] – A system of meaningful and contextual contrasts in a language
- **grammatical** [grammatical] – The quality of a sentence that is acceptable according to a speaker's grammatical intuitions
- **grammaticalisation** [grammaticalization] – A process whereby a lexical morpheme becomes a functional morpheme
- **grammaticalité** [grammaticality] – The acceptability of a sentence according to a speaker's grammatical intuitions
- **hauteur de la voix** (ton) [pitch] – The fundamental frequency of speech, especially as a prosodic feature
- **holonyme** [holonym] – A word designating a whole that contains a part designated by another word
- **homographe** [homograph] – A word sharing its written form with another
- **homonyme** [homonym] – A word sharing its pronunciation and its written form with another
- **homophone** [homophone] – A word sharing its pronunciation with another
- **hyperonyme** [hyperonym] – A word designating a broader category that includes other words
- **hyponyme** [hyponym] – A word designating a subcategory of another word
- **implicature** [implicature] – Intended meanings that are deduced logically but not expressed literally
- **incompatible** [incompatible] – A lexical relation between words that designate separate members of a category that do not overlap, such as days of the week
- **intensité** (amplitude) [amplitude] – The loudness of speech as a prosodic feature
- **intersection** [intersection] – The overlap between two sets corresponding to the reference of a complex expression
- **intonation** [intonation] – The pitch of an utterance
- **labial** [labial] – A sound articulated with the lips
- **labio-dental** [labio-dental] – Describing a consonant produced by bringing the lower lips and the top teeth together
- **langage** [Language] – The special human communicative ability
- **langue** [tongue] – The primary organ for filtering and articulation of speech sounds
- **langue** [language] – A particular variety such as English or French
- **lèvres** [lips] – Organ at the end of the articulatory apparatus
- **lexical** [lexical] – Describing a word that refers to something in the world rather than serving a grammatical purpose

- **lexique** [lexicon] — The set of linguistic signs (words, morphemes, constructions) in a language or in human memory
- **liaison** — Realization of a normally unpronounced final consonant to provide an onset for a following word that starts with a vowel
- **liaison défendue** [forbidden liaison] — A context in which liaison is prescriptively forbidden
- **liaison facultative** [optional liaison] — A context in which liaison is prescriptively allowed but not required
- **liaison obligatoire** [required liaison] — A context in which liaison is prescriptively required
- **lieu d'articulation** [place of articulation] — The area in which closure is made when producing a consonant
- **lingual** [lingual] — Describing articulation produced with the tongue
- **linguistique** [linguistics] — The scientific study of language
- **loi de position** — A tendency in most French dialects for close-mid vowels to be used in open syllables and open-mid vowels to be used in closed syllables
- **loi des trois consonnes** — A tendency in most French dialects to avoid dropping schwa when a triple consonant cluster would result
- **luette** (uvule) [uvula] — Organ at the back of the oral cavity that is a site for some sound articulation
- **maxime de manière** [maxim of manner] — The assumption that interlocutors will share information in an appropriate way
- **maxime de qualité** [maxim of quality] — The assumption that interlocutors will be truthful
- **maxime de quantité** [maxim of quantity] — The assumption that interlocutors will express an appropriate amount of information
- **maxime de relation** [maxim of relation] — The assumption that interlocutors will share information that is pertinent
- **méronyme** [meronym] — A word designating a part of a whole designated by another word
- **métaphore** [metaphor] — A figurative conceptual mechanism in which a target concept is expressed in terms of a source concept with which it is perceived to share some similarity
- **métonymie** [metonymy] — A figurative conceptual mechanism in which a target concept is expressed in terms of a source concept with which it is contiguous
- **mi-fermé** [close-mid] — A vowel articulated with the tongue in a fairly high position
- **mi-ouvert** [open-mid] — A vowel articulated with the tongue in a fairly low position
- **mode d'articulation** [manner of articulation] — The degree of closure when producing a consonant (stop, fricative, approximant, etc.)
- **modèle idéalisé** [idealized model] — A simplified concept against which a category is defined, producing prototype effects
- **mondes possibles** [possible worlds] — Infinite possible states of affairs, allowing reference to apply to expressions that have no referent in the real world
- **monosémie** [monosemy] — The property of words having only one meaning
- **morphème** [morpheme] — The smallest meaningful linguistic unit. Can be a word or part of a word.
- **morphème dépendant** [dependent morpheme] — A morpheme that must attach to another to form a word (includes prefixes and suffixes)

- **morphème indépendant** [independent morpheme] – A morpheme that can stand on its own as a word
- **morphologie** [morphology] – The study of word structure
- **nasale** [nasal consonant] – A consonant formed by blocking airflow through the mouth but allowing it through the nasal cavity
- **nom commun** [common noun] – A lowercase noun that refers to a category
- **nom propre** [proper noun] – An uppercase noun that refers to an individual person, place, etc.
- **nom substantif** [noun] – A word with number and gender that refers to a thing, person, idea, etc.
- **norme** (langue standard) [standard] – The prestige dialect of a language that is seen as educated and "correct"
- **noyau** [nucleus] – The sonorous segment representing the main part of a syllable (usually a vowel)
- **occlusive** (plosive) [stop] – A consonant formed by completely blocking airflow before releasing it
- **onde sonore** [sound wave] – Regular or irregular fluctuations in air pressure that are interpreted as sound
- **ordre d'énumération** [listing order] – A prototype effect where prototypes are named first in a category member listing task
- **ouvert** [open] – A vowel articulated with the tongue in a maximally low position
- **paire minimale** [minimal pair] – Two words that differ only in a single sound, demonstrating that this sound is a contrastive phoneme in the language
- **palais** [palate] – The roof of the mouth, a site of sound articulation
- **palatal** [palatal] – Describing articulation produced at the middle of the palate
- **passage de l'air** [airflow] – Whether air flows through the nasal cavity during a vowel's articulation
- **pertinence** [relevance] – The principle that interlocutors are expected to communicate relevant ideas in a maximally effective way
- **phonème** [phoneme] – A sound segment that is meaningfully distinguished from other sounds in a language
- **phonétique** [phonetics] – The study of sound production and acoustics
- **phonologie** [phonology] – The study of sound distribution
- **phonotaxe** [phonotactics] – Phonological restrictions on consonant clusters in particular syllable or morpheme positions in a language
- **phrase circonstancielle** [circumstantial clause, adjunct clause] – An optional clause that adds information to a sentence regarding time, place, manner, etc.
- **phrase clivée** [cleft sentence] – A constituency test where a potential constituent is moved to the beginning of the sentence
- **phrase complétive** [complement clause] – A clause that serves as the complement in a phrase
- **phrase participiale** [participial clause] – A clause introduced by a participle such as "faisant"
- **phrase** (Ph) [sentence, clause] – A part of a sentence (or an entire sentence) with at least one subject and predicate
- **phrase phonologique** (phrase accentuelle) [phonological phrase] – A part of an utterance that is grouped prosodically (such as being separated from other parts by a pause)

- **phrase relative** [relative clause] – A clause introduced by a relative pronoun such as "dont"
- **phrase subordonnée** [subordinate clause] – A clause introduced by a subordinating conjunction such as "afin que"
- **phrases coordonnées** [coordinate clauses] – Clauses that are joined by a coordinating conjunction such as "et"
- **plis vocaux** [vocal folds] – Tissue in the larynx that vibrates to produce the voice
- **pointe** [tip] – The very front part of the tongue
- **politesse négative** [negative politeness] – Strategies directed toward negative face, the individual desire for autonomy
- **politesse positive** [positive politeness] – Strategies directed toward positive face, the individual desire for respect
- **polysémie** [polysemy] – The property of words having multiple meanings
- **postérieur** [back] – A vowel articulated with the tongue's highest point situated towards the back of the mouth
- **pragmatique** [pragmatics] – The study of how linguistic meaning is interpreted in a communicative context
- **précis** [precise] – Describing a meaning that is specific in that it does not group many other categories together
- **prédicat** [predicate] – The part of the sentence that refers to the action (the verb and its complements)
- **pré-fermé** (relâché) [lax] – A vowel articulated with the tongue in a nearly maximally high position
- **premier formant** (F₁) [first formant] – The lowest-frequency formant, whose frequency varies strongly between high and low vowels
- **préposition** [preposition] – A semi-functional word referring to a spatial, temporal, causal, or logical relationship between two things or parts of a sentence
- **prescription** [prescription] – Promoting certain ways of speaking or writing as better than others
- **principe de la non-synonymie** [principle of no synonymy] – A hypothesis that no two words in a language will ever be exactly synonymous
- **pronom** [pronoun] – A functional word that replaces a noun
- **prosodie** [prosody] – The patterns of stress and intonation in a language
- **prototype** [prototype] – The central member of a category that defines and exemplifies its qualities
- **radical** [root] – The core morphological form of a verb to which endings are attached in conjugation
- **rapidité de jugement** [judgment speed] – A prototype effect where prototypes are judged more rapidly as being category members
- **récurtivité** [recursion] – The property of language that allows infinite meanings to be expressed within nested phrases
- **région alvéo-dentale** [alveolar ridge] – Part of the mouth where the teeth meet the beginning of the palate
- **région palato-alvéolaire** [alveo-palatal region] – Part of the mouth at the front of the palate
- **région vélaire** [velar region] – Part of the mouth at the back of the palate
- **sandhi** [sandhi] – Any phenomenon acting on syllables at morpheme boundaries, such as liaison

- **schématique** [schematic] – Not specific. A property of constructions and patterns that apply broadly to many different sentences and words.
- **schwa** (e caduc, e muet) [schwa] – An unstressed vowel that is dropped in certain phonological contexts
- **segment** [segment] – A single phonological unit, a sound
- **sémantique** [semantics] – The study of linguistic meaning
- **sens** [sense] – The part of meaning involving the qualities that are evoked by an expression
- **signe linguistique** [linguistic sign] – The pairing of any form and its associated meaning. Morphemes are the smallest linguistic signs. Expressions, sentences, constructions, and even entire texts are also linguistic signs.
- **sonorité** [sonority] – The degree of airflow during the articulation of a sound
- **source** [source] – The part of the articulatory apparatus that produces a sound wave (usually the vocal folds)
- **spécifieur** (spéc.) [specifier] – Part of a phrase that modifies the head-complement sequence (such as the determiner in a noun phrase)
- **substitution de catégorie** [category substitution] – A constituency test where a potential constituent is replaced by another word of the same category
- **substitution pronominale** [pro-form substitution] – A constituency test where a potential constituent is replaced by a pro-form (a pronoun or other functional word)
- **sujet** [subject] – The part of a clause that determines the conjugation of the verb and usually performs the action
- **sujet impersonnel** [dummy subject] – A subject that satisfies a syntactic requirement but has no semantic value, such as the subject of "pleuvoir"
- **suprasegmental** [suprasegmental] – Prosodic features that operate "above" the level of sound segments, such as pitch
- **syllabe** [syllable] – A phonological unit consisting of a vowel and potentially the consonants that surround it
- **syllabe fermée** [closed syllable] – A syllable with a coda
- **syllabe ouverte** [open syllable] – A syllable without a coda
- **symétrique** [symmetrical] – Describing lexical relationships that are the same in both directions (such as cohyponyms)
- **synonyme** [synonym] – A word having the same (or nearly the same) meaning or reference as another
- **syntagme** [phrase] – A syntactic constituent that has been assigned a category (noun phrase, verb phrase, etc.)
- **syntagme adjectival** (SAdj) [adjective phrase] – A phrase headed by an adjective
- **syntagme adverbial** (SAdv) [adverb phrase] – A phrase headed by an adverb
- **syntagme nominal** (SN) [noun phrase] – A phrase headed by a noun
- **syntagme prépositionnel** (SP) [prepositional phrase] – A phrase headed by a preposition
- **syntagme verbal** (SV) [verb phrase] – A phrase headed by a verb
- **syntaxe** [syntax] – The study of sentence structure
- **tête** [head] – The main word of a phrase that determines its category
- **timbre de la voix** [voice quality] – The type of voicing produced by the vocal folds, including modal (regular), creaky (vocal fry), breathy, whisper, falsetto, etc.
- **trillée** (vibrante, roulée) [trill] – A consonant formed by repeatedly and rapidly touching the articulator to the place of articulation

- **troisième formant** (F_3) [third formant] — The third-lowest-frequency formant, the highest formant with major relevance for vowel quality
- **turbulent** [turbulent] — A quality of airflow that is allowed to pass with significant interference, as with the articulation of a fricative consonant
- **uvulaire** [uvular] — Describing articulation produced with the uvula
- **valence** [valency] — The property of a word that determines what kinds of complements and specifiers it can or must have
- **valence sémantique** [semantic valency] — A word's requirements for complements and specifiers that are evoked semantically (but don't necessarily appear grammatically)
- **valence syntaxique** [syntactic valency] — A word's requirements for complements and specifiers that must appear grammatically (but aren't necessarily evoked semantically)
- **valeur de vérité** [truth value] — Whether a sentence is true or false given a state of affairs
- **variation** [variation] — Differences in how people use language across dialects, social categories, and contexts
- **vélaire** [velar] — Describing articulation produced at the back of the palate
- **verbe** [verb] — A word that conjugates and refers to an action or state
- **verbe intransitif** [intransitive verb] — A verb without an object
- **verbe transitif** [transitive verb] — A verb that requires an object
- **voile du palais** (palais mou) [velum] — Tissue at the back of the mouth that raises and lowers to close off or allow air to pass through the nasal cavity
- **voisé** (sonore) [voiced] — A sound produced with vocal fold vibration
- **voix** [voice] — The sound produced by the vocal folds
- **voyelle** [vowel] — A voiced sound segment with no restriction of the oral cavity
- **voyelle nasale** [nasal vowel] — A vowel articulated with the velum open so air can pass through the nasal cavity
- **voyelle orale** [oral vowel] — A vowel articulated with the velum closed so no air passes through the nasal cavity



This work is released under a CC BY license, which means that you are free to do with it as you please as long as you properly attribute it.

Introduction

Qu'est-ce que la linguistique ?

Dans vos études, vous avez étudié les langues de plusieurs manières. Vous avez appris à lire, ce qui comprend une étude des lettres de l'alphabet et de leurs sons. Vous avez appris à écrire, ce qui comprend une étude de l'orthographe ainsi que des règles de grammaire standard pour l'écriture formelle. Vous avez étudié une ou plusieurs langues étrangères, ce qui comprend une étude de la prononciation, du vocabulaire et de la grammaire (principalement de la grammaire standard). Vous avez aussi étudié la littérature, en apprenant à analyser le sens littéraire et le style artistique des textes en prose et en vers.

La linguistique est un domaine distinct de tout cela, bien qu'elle partage certaines idées avec ces autres approches. La linguistique est une science, **l'étude scientifique du langage**.

Cela veut dire que les linguistes sont des scientifiques. La plupart des linguistes professionnel-le-s ont étudié plusieurs langues, mais un-e linguiste n'est pas plus quelqu'un qui parle beaucoup de langues qu'un botaniste n'est quelqu'un avec un grand jardin. Les linguistes sont des chercheur-se-s qui examinent le fonctionnement, la variation, et les origines du langage.

En commençant votre étude de la linguistique, il faut d'abord vous orienter à un point de vue scientifique du langage.

? **Information** : Le mot **langue** fait référence à une langue en particulier (par ex., *Le français est une langue parlée autour du monde*). Le mot **langage** fait référence à la capacité humaine de parler (ou de signer, dans le cas des langues des signes). En étudiant des langues spécifiques comme le français, les linguistes arrivent à mieux comprendre le fonctionnement du langage en général.

La description et la prescription

Comme toute activité humaine, le langage comprend toujours de la **variation**. Les locuteur·rice·s (c.-à-d., les personnes qui parlent) font constamment des choix linguistiques inconscients : dire X ou non, employer le mot A ou le mot B, le prononcer comme ceci ou comme cela, etc.

Ces choix linguistiques sont influencés par plusieurs facteurs. Une personne pourrait parler différemment à cause de son âge, son genre, ses origines régionales et linguistiques, son éducation, et d'autres facteurs sociaux. Elle pourrait aussi parler différemment selon le contexte : à qui elle parle, où elle est, quels autres mots et sons entourent son énoncé, etc.

Un facteur qui influence souvent les choix linguistiques est **la norme** ou **la langue standard**. C'est la forme d'une langue qui est considérée la plus « correcte » par la société. Souvent, la langue standard est enseignée aux écoles et codifiée dans des dictionnaires et des manuels. C'est le cas en français, qui a une forme standard fortement enracinée dans la société (encore plus que la plupart des autres langues). Parfois, la norme est seulement présente dans la connaissance des locuteur·rice·s. En tout cas, la norme peut influencer les choix linguistiques inconscients des locuteur·rice·s. Mais la norme n'est souvent pas suivie; même des locuteur·rice·s natif·ve·s et éduqué·e·s montrent beaucoup de variation dans leur langage.

En tant que linguistes, ce n'est pas notre travail de promouvoir ou **prescrire** la langue standard. Un entomologiste ne dit pas aux insectes comment il faut se conduire ; il observe leur conduite seulement. De la même manière, le travail des linguistes est de **décrire** le langage tel que les locuteur·rice·s le produisent (qu'il soit standard ou non), et d'identifier les facteurs qui affectent la variation linguistique. Dans la recherche linguistique, on ne se demande jamais si une forme est *correcte* ou *incorrecte*. On se demande si elle est *observée* dans la langue et quels facteurs impactent sa distribution.

Vérifier votre compréhension

Lesquelles des questions suivantes intéresseraient un linguiste ?

- ☐ Est-ce mieux de dire *amener* ou *apporter* si l'objet direct est une perso
- ☐ Est-ce qu'il faut faire l'accord pour *Elle s'est permis(e)* ?
- ☐ Est-ce que les femmes ont plus tendance à se tutoyer que les hommes

La grammaire

- ☐ Quelle forme interrogative est plus commune au début d'une conversa
- ☐ Dans quels contextes la lettre *s* est-elle prononcée comme [z] ?

Le mot *grammaire* a plusieurs sens. Vous l'avez probablement vu employé pour désigner les règles prescriptives de morphologie et de syntaxe ; c'est-à-dire les règles qui déterminent la conjugaison des verbes, l'accord des adjectifs, l'ordre des pronoms, etc. En linguistique, le mot *grammaire* a un sens un peu différent. La grammaire ne concerne pas les règles imposées par des manuels et n'est pas limitée à l'ordre et la terminaison des mots.

La grammaire est un système des contrastes significatifs ou contextuels d'une langue. La grammaire française, par exemple, inclut un contraste significatif entre la forme *une rose* et la forme *des roses*. Ces formes sont similaires, mais le contraste de l'article *une* vs *des* (et du *s* orthographique mais non-prononcé) fait une différence de sens : singulier vs pluriel. Un contraste peut aussi être contextuel. Par exemple, *le* et *la* ont exactement le même sens, mais le choix entre ces deux formes dépend du genre du nom suivant.

La grammaire existe dans l'esprit de chaque locuteur-riche d'une langue. Cette grammaire varie ; la grammaire française dans l'esprit d'un Québécois n'est pas la même que celle dans l'esprit d'une Ivoirienne. En tout cas, c'est la grammaire mentale, l'intuition des locuteur-riche-s, qui intéresse les linguistes, non pas les prescriptions grammaticales qui sont écrites dans des manuels.

La grammaire comprend la forme des mots (**la morphologie** - la conjugaison des verbes, l'accord des adjectifs, etc.) et l'ordre des mots dans une phrase (**la syntaxe**). Mais la grammaire comprend aussi la prononciation (**la phonologie**), le choix des mots (**la sémantique**) et les stratégies de communication selon les circonstances (**la pragmatique** - les stratégies de politesse, le niveau de formalité, etc.).

Il est important de comprendre la différence entre l'observation d'un trait linguistique et l'analyse de la grammaire. Pour faire une analyse grammaticale, il faut d'abord faire des observations, mais ce n'est que la première étape. Par exemple, on peut observer que la lettre *s* dans le verbe *poser* se prononce comme [z]. On peut aussi observer que cette même lettre dans le verbe *poster* se prononce comme [s]. Mais pour faire une analyse grammaticale, il faut comparer ces deux formes et découvrir la raison contextuelle ou significative pour ce contraste. Dans ce cas, on peut trouver que *s* se prononce comme [z] entre deux voyelles mais comme [s] devant une consonne ; c'est une différence contextuelle. **La phonétique** concerne l'observation des traits de la prononciation et la perception des sons, alors que **la phonologie** concerne l'analyse grammaticale des contrastes de prononciation.

Vérifier votre compréhension

Pour chacun des contrastes ci-dessous, déterminez quelle partie d

Jean voit le chien vs. Le chien voit Jean

peu vs. peur (prononciation de la séquence eu)

Tais-toi ! vs. Pourriez-vous parler plus doucement, s
arrive vs arrivons

L'écriture et le langage oral

L'écriture a été inventée indépendamment par plusieurs cultures anciennes. Mais avant la première invention de l'écriture, le langage oral existait déjà depuis très longtemps (depuis le début de l'humanité, en fait). Et encore aujourd'hui, il y a des milliers de langues qui n'ont pas de forme écrite. Ces langues ont une grammaire tout aussi complexe que celle des langues qui sont écrites, et les personnes analphabètes ont quand même une capacité linguistique complète. Il faut donc distinguer l'écriture, qui est une technologie, du langage, qui est une capacité humaine.

En principe, la linguistique est l'étude des langues naturelles (parlées ou signées), non pas l'étude des technologies qui les représentent artificiellement (comme l'écriture). Il faut donc apprendre à analyser la forme prononcée des mots, qui ne correspond pas parfaitement à la forme écrite. Par exemple, quelqu'un qui n'a étudié que le français écrit pourrait penser qu'il n'a que 6 voyelles : a, e, i, o, u, y (ou peut-être plus si on inclut les accents : é, è, ô, etc.). Mais phonologiquement, le français standard a 14 voyelles : [a], [e], [ɛ], [ə], [i], [o], [ɔ], [u], [y], [ø], [œ], [ɛ̃], [ɔ̃], [ɑ̃] (vous apprendrez ces symboles plus tard). Certains dialectes en ont encore plus (le français parlé au Québec a typiquement 19 voyelles distinctes). Des orthographes différentes peuvent représenter le même son (*an* = [ɑ̃], *en* = [ɑ̃]), et la même lettre peut représenter des sons différents (*po*t = [o], *bo*t = [ɔ]). En étudiant la phonétique et la phonologie, on se focalisera donc sur les sons, en mettant de côté les lettres orthographiques.

De temps en temps, les linguistes s'intéresseront à l'écriture parce qu'elle représente indirectement le langage parlé. Par exemple, les linguistes historiques étudiant le français médiéval ne peuvent pas écouter des enregistrements des locuteur·rice·s de cette ancienne variété. Ils regardent donc des textes écrits à l'époque pour déduire l'ancienne prononciation des mots.

Vérifier votre compréhension

Les langues qui ont une forme écrite ont une grammaire plus dével

☐ Vrai

☐ Faux



This work is released under a CC BY license, which means that you are free to do with it as you please as long as you properly attribute it.

Mots et structures

[Les morphèmes](#)

[Les catégories grammaticales](#)

[La constituance syntaxique](#)

[La structure des syntagmes](#)

[La structure des phrases](#)

[Les constructions syntaxiques](#)



This work is released under a CC BY license, which means that you are free to do with it as you please as long as you properly attribute it.

Les morphèmes

Objectifs

- Découper un mot en morphèmes.
- Décrire l'information que transmet chaque morphème.

Dans ce chapitre, on parle de la morphologie, qui est l'étude de la structure grammaticale des mots. Vous apprendrez ce qu'est un morphème, l'unité minimale de sens, et comment les morphèmes se mettent ensemble pour créer des mots avec des sens complexes.

Signe et grammaire

Les langues humaines peuvent fonctionner comme systèmes communicatifs grâce **au signe linguistique**, qui comprend deux éléments : **la forme** et **le concept**. Quand j'écris le mot *chien*, les lettres écrites c-h-i-e-n constituent la forme (une forme écrite) ; quand je prononce ce même mot, les sons prononcés /ʃjɛ̃/ (vous allez apprendre ces symboles plus tard) constituent la forme (une forme orale). Dans les deux cas, le concept peut être le même : c'est l'idée d'un mammifère à quatre pattes qui aboie. Au lieu des mots « la forme » et « le concept », vous entendrez parfois les mots « signifiant » et « signifié. »

Un signe peut faire référence à une chose physique (comme un chien), mais aussi à une action, à une émotion, à une philosophie, à une relation, etc. **Le lexique** est l'ensemble des signes qui existent dans une langue. Bien qu'il y ait un grand nombre de signes possibles dans une langue donnée, le lexique est limité. Pour pouvoir exprimer le nombre illimité de sens possibles dans une langue, il faut parler de la grammaire.

Dans l'introduction au livre, vous avez appris que la grammaire est un système de contrastes significatifs ou contextuels. C'est la grammaire qui détermine comment on peut mettre les signes du lexique ensemble pour créer des sens. Que vous parliez le français depuis votre enfance ou non, vos intuitions de locuteur ou locutrice de la langue française vous permettront de déterminer **la grammaticalité** (c.-à-d., l'acceptabilité grammaticale selon vos intuitions) des phrases suivantes :

1) *Deux chasseurs poursuivent un tigre.*

2) *Un tigre poursuit deux chasseurs.*

3) **Tigre chasseurs un poursuivre deux.*¹

- ¹La petite étoile « * » indique que ce qui la suit n'est pas grammaticalement correct.

Les trois phrases se composent des mêmes mots, mais seulement les phrases (1) et (2) sont **grammaticales** ; la phrase (3) ne l'est pas. L'ordre des mots dans la phrase (3) n'est pas permis dans la grammaire française. Les phrases grammaticales (1) et (2) ont les mêmes mots, mais l'ordre différent des mots change le sens des deux phrases de manière significative. Ce n'est pas seulement une question d'ordre : la forme du verbe dans les phrases (1) et (2) change selon le nombre du sujet (d'habitude on ne peut pas dire « *Deux chasseurs poursuit un tigre. »). Donc, même les mots individuels conforment à une structure définie par la grammaire.

Bien que la grammaire impose des limites à ce que nous pouvons dire dans la langue, elle nous permet un nombre quasiment illimité de phrases possibles. Les œuvres de littérature classique, les conversations intimes avec des amis, les chansons de rock, les discours religieux, les jurons créatifs, les cartes de vœux, les textos, etc. sont tous capables d'exprimer les myriades de sens que veut exprimer l'esprit humain.

Morphèmes

Si la morphologie est l'étude de la structure grammaticale des mots, il faut savoir quels éléments composent cette structure. **Un morphème** est l'unité minimale de sens (le plus petit signe linguistique), ce qui veut dire qu'il communique de l'information et ne peut pas être divisé en d'autres unités de sens plus petites. Un mot est composé d'un ou de plusieurs morphèmes.

Un morphème indépendant est un mot complet, comme la préposition *sans*, le nom *chat*, ou l'adverbe *bien* ; on dit qu'il est *indépendant* parce qu'il n'a pas besoin d'autre morphème pour constituer un mot.

Un morphème dépendant est une partie composante d'un mot, comme le suffixe *-aux* ou le radical *étud-* ; on dit qu'il est *dépendant* car il a besoin d'autres morphèmes pour en créer un mot complet.

On classe aussi les morphèmes dépendants selon leur rôle : on parle des morphèmes de **dérivation** et de **flexion** :

- L'ajout d'un morphème de dérivation crée un nouveau mot ; par exemple, on peut ajouter le préfixe *pré-* au verbe *voir* pour en créer le verbe *prévoir* ; le verbe *prévoir* est dérivé du verbe *voir*. De plus, un morphème de dérivation peut indiquer un changement de la catégorie grammaticale ; par exemple, on peut ajouter le morphème de dérivation *-el* au mot *constitution* (qui comprend déjà deux morphèmes : *constitu-* et *-tion*) pour changer le nom *constitution* à l'adjectif *constitutionnel*.

- L'ajout d'un morphème de flexion précise quelques détails grammaticaux du mot, sans en créer un nouveau sens ; par exemple, le suffixe *-s* peut préciser le nombre du nom *chaises*, ou bien il peut préciser le sujet du verbe *chanter* (*chantes* avec *tu* comme sujet), mais dans les deux cas, le sens du mot originel ne change pas. Quand on parle de verbes, on dit que la forme à laquelle s'ajoutent les morphèmes de flexion s'appelle **un radical** (par ex., le verbe *acheter* a deux radicaux : *achète* et *ach(e)tons*, où (e) représente un *e* caduc qui peut tomber).

Considérons la séquence de lettres et de sons *lions*. Ce mot peut faire référence à un nombre pluriel du grand félin ou bien à l'action de *lier*, faite au présent par le sujet *nous*. Pour l'animal, on peut voir deux morphèmes : *lion-* est un morphème indépendant qui porte la valeur du sens, et *-s* est un morphème dépendant de flexion qui précise un nombre pluriel de la chose. Pour l'action, *li-* est un morphème dépendant qui porte la valeur du sens (c'est un radical du verbe), et *-ons* est un morphème dépendant de flexion qui indique le sujet qui accomplit l'action et quand et à quel degré l'action peut s'accomplir. On peut ajouter le morphème dépendant de dérivation *re-* au début du verbe (c.-à-d., *reliions*), mais pas au début du nom (**Deux reliions nous ont attaqués.*).

Vérifier votre compréhension

canadien

emporter

|

✓ Vérifier

Allomorphes

Il est bien clair que *chaise* et *Brésil* sont deux morphèmes distincts, mais qu'est-ce que vous diriez de *êtes* et *sont* ? Parle-t-on du même mot/morphème ?

Quand un morphème a plusieurs formes écrites et/ou prononcées—tout en gardant le même sens—on appelle ces formes **des allomorphes**. Par exemple, le morphème qui indique la pluralité d'un nom ou d'un adjectif comprend plusieurs allomorphes (par ex., -s et -x).

L'adjectif *beau* comprend trois allomorphes : *beau*, *bel* et *belle*. Peut-être que vous voudriez dire « Attendez une minute, cher manuel de linguistique : le sens change entre *beau*, *bel* et *belle*, car celui-ci décrit quelqu'un ou quelque chose de féminin et ceux-là décrivent quelqu'un ou quelque chose de masculin ! » Oui, ces formes ne s'emploient pas de manière

identique, mais elles font référence au même concept : celui d'une personne ou d'une chose qui possède la qualité de beauté.

Donc pour revenir à la question posée au début de cette section, on peut dire que *êtes* et *sont* font partie du groupe des allomorphes que comprend le verbe *être*.

Vérifier votre compréhension

Pour chacun des mots suivants, divisez le mot en morphèmes et identifiez l'information que transmet chacun d'eux. Retournez la carte pour vérifier votre réponse.

petits

 Retourner

Carte 1 sur 5



Mettre en pratique

Le verbe *chanter* n'a qu'un seul morphème comme radical : *chant-*. Écrivez les allomorphes qui représentent les radicaux des verbes suivants.

Modèle

mettre → met-, mett-, mi-

1. voir
2. lire
3. savoir
4. rendre
5. pouvoir



This work is released under a CC BY license, which means that you are free to do with it as you please as long as you properly attribute it.

Les catégories grammaticales

Objectifs

- Indiquer la catégorie grammaticale d'un mot donné.
- Comparer le rôle distinctif d'un mot contre celui d'un autre.

Dans le chapitre précédent, on a parlé des morphèmes qui peuvent constituer un mot. Dans ce chapitre, on parle de la catégorie grammaticale des mots (souvent appelée *la partie du discours*). Cette catégorisation se fait selon la fonction similaire (ou différente) des mots au niveau de la phrase (par ex., les noms, les verbes, etc.). Cette catégorisation facilite la description et la comparaison des mots qui seront nécessaires pour créer une phrase.

Les catégories

Quand on parle des mots de manière analytique, on doit pouvoir les décrire ; pour les décrire de manière plus systématique, on doit parler des **catégories grammaticales** (aussi dit, **les parties du discours**), qui sont des classifications de mots qui fonctionnent de façon similaire dans une phrase. Les catégories grammaticales les plus communes sont :

- **Les verbes** : Cette catégorie comprend les mots qui indiquent une action ou un état du sujet (le sujet est généralement celui qui accomplit l'action). Evidemment il y a un nombre considérable de verbes en français, et chaque verbe a plusieurs formes. Par exemple : *mettre, finir, bénira, est tombée, pourrions, criait, font, irai, eussent*, etc. On peut reconnaître un verbe par le fait qu'il se conjugue (prend différentes formes selon le temps, le mode, la personne, etc.).
- **Les noms/substantifs** : Cette catégorie comprend les mots qui représentent les êtres, les choses, les concepts, les lieux, etc. (par ex., *architecte, Afrique, création, biologie, amour*, etc.). Un nom peut être **commun**, ce qui indique que le mot ne fait pas référence automatique à une personne ou à une chose unique, mais plutôt générique (par ex. *femme, pays, émotion*, etc.) ; la première lettre d'un nom commun s'écrit habituellement en minuscule. Par contre, on peut aussi identifier **un nom propre** qui fait référence à une personne ou à une chose unique (par ex. *Mariama, Italie, Provo*, etc.) ; la première lettre d'un nom propre s'écrit habituellement en majuscule. On

reconnaît un nom (surtout un nom commun) par le fait qu'il a un genre et un nombre et peut être précédé d'un article et modifié par un adjectif.

- **Les pronoms** : Cette catégorie comprend les mots qui remplacent d'autres éléments de la phrase (par ex., un nom, un groupe de noms, un adjectif, une proposition et ce qui la suit, etc.) afin de réduire la répétition des mots et/ou de rendre plus claire l'identité de l'un de ces éléments. Les types de pronoms les plus communs sont les pronoms de sujet (e.g., *je*), les pronoms d'objet (e.g., *me*), les pronoms disjoints (e.g., *moi*), les pronoms adverbiaux (e.g., *y*), les pronoms relatifs (e.g., *dont*), les pronoms démonstratifs (e.g., *celui*) et les pronoms interrogatifs (e.g., *qui*).
- **Les déterminants** : Cette catégorie grammaticale comprend les petits mots qui précisent l'identité d'un nom. Ils peuvent préciser le nombre du nom, son genre, son possesseur, son ordre dans une séquence, etc. Cette catégorie comprend : les articles définis (par ex., *le, la, les*) et indéfinis (par ex., *un, une, des, du, de la, de l'*) ; les déterminants possessifs (par ex., *mon, tes, leurs, votre*), démonstratifs (par ex., *ce, cette, ces*) et interrogatifs (par ex., *quel, quelles*).
- **Les adjectifs** : Cette catégorie comprend les mots qui indiquent une qualité d'un nom ou d'un pronom. Quelques exemples incluent *grand, bêtes, cinématographique, vertes, heureux*, etc. Certains adjectifs peuvent introduire un nom sans déterminant, comme les adjectifs cardinaux (par ex., *deux, seize, cent*) et ordinaux (par ex., *troisième, vingt-et-unième*) et certains autres adjectifs (par ex., *autre, plusieurs*, etc.).
- **Les adverbes** : Cette catégorie comprend les mots qui qualifient un verbe, un adjectif, un adverbe, une préposition ou bien toute une proposition. Il y a des adverbes de temps, de lieu, de manière, de quantité, d'interrogation, de négation, d'affirmation, etc. En voici quelques exemples : *demain, bientôt, ici, bien, rapidement, très, trop, pourquoi, ne...jamais, oui, volontiers*, etc. Bien que quelques adverbes peuvent sembler fonctionner comme adjectifs (par ex., *C'est un homme bien*), il ne faut pas confondre l'une catégorie avec l'autre. Une des grandes différences est que les adjectifs font l'accord avec le nom qu'il modifient alors que les adverbes sont invariables.
- **Les prépositions** : Cette catégorie comprend les mots qui précisent une relation (spatiale, temporelle, causale, etc.) entre au moins deux éléments de la phrase. Par exemple, les prépositions *sur, devant* ou *derrière* peuvent indiquer chacune une relation spatiale différente entre *mon enfant* et *la chaise* dans la phrase « *Mon enfant est ____ la chaise.* » D'autres exemples des prépositions incluent : *à, de, chez, avant, après, à côté de, afin de*, etc.
- **Les conjonctions** : Cette dernière catégorie comprend les mots qui joignent plusieurs éléments de la phrase. Les conjonctions peuvent indiquer une relation de **coordination** (une relation plus ou moins égale ; par ex., *Je n'aime ni les bonbons ni les cupcakes.*) ou de **subordination** (où une phrase est dépendante de l'autre ; par ex., *Tu peux nous joindre puisque nous ne sommes plus malades.*). Voici quelques exemples des conjonctions de coordination : *et, mais, ou, donc, or, ni, car*, etc. ; et quelques exemples des conjonctions de subordination : *que, pendant que, avant que, bien que, parce que*, etc.

Vérifier votre compréhension

Identifier la catégorie grammaticale de chaque mot dans les cinq phrases suivantes.

1) *Que voulez-vous faire en vacances ?*

- Que voulez-
vous faire en
 vacances

2) *Cette robe que tu portes est trop...verte.*

- Cette robe
que tu portes
 est trop
 verte

Mettre en pratique

Un **clitique** est un mot grammatical qui colle au verbe. Les exemples traditionnels sont les pronoms d'objets (c.-à-d., *me, te, se, nous, vous, le, la, les, lui, leur, y, en*) et le *ne* de négation. D'habitude, ces clitiques ne peuvent pas être séparés du verbe par un mot qui n'est pas un autre clitique, comme on peut voir en comparant les phrases de (1) et (2), ci-dessous. De plus, les clitiques ne peuvent pas être coordonnés, comme on voit en (3). Même dans une phrase impérative, on ne les sépare pas, comme on voit en (4).

(1) Paul ne les lui donne pas.

(2) *Paul ne—vraiment—les lui donne pas.

(3) *Paul ne le et la donne pas à sa cousine.

(4) Donne-les-lui !

Il existe certaines théories qui suggèrent que les pronoms de sujet (par ex., *je, tu, il(s), elle(s), on, nous, vous*) sont aussi des clitiques du même genre. Est-ce que vous en êtes d'accord ou pas ? Donnez votre avis à ce sujet, la motivation de votre avis et quelques exemples. Donnez aussi un exemple qui soutient l'autre côté de l'argument.



This work is released under a CC BY license, which means that you are free to do with it as you please as long as you properly attribute it.

La constituance syntaxique

Objectifs

- Décrire ce qui qualifie un constituant.
- Se servir de quelques tests pour identifier le rôle et/ou la catégorie grammaticale d'un constituant dans une phrase.

La phrase

Dans ce chapitre et ceux qui suivent, on va parler de la structure des phrases. Il faut donc savoir exactement ce que c'est. **Une phrase** est une séquence de mots qui comprend **un sujet** et **un prédicat**. Un prédicat se compose d'un verbe et des autres éléments qui complètent le sens de l'action, alors qu'un sujet indique l'entité qui fait l'action. Par exemple, « *Il dort.* » est une phrase complète, car il y a un sujet (*Il*) et un prédicat simple avec seulement un verbe (*dort*). La phrase complexe « *Je mange une pomme qui coûtait cher.* » se compose de deux phrases : a) *Je mange une pomme*, et b) *qui coûtait cher*. Chaque phrase dans ce deuxième exemple a son propre sujet (*Je, qui*) et son propre prédicat (*mange une pomme qui coûtait cher* et *coûtait cher*).

Il y a un type spécial de prédicat dont le verbe s'appelle **une copule**. La copule principale en français est le verbe *être*. Un verbe copule fait lien entre le sujet et une qualité, un état ou un attribut du sujet. Quand on dit *Marie est fonctionnaire*, le verbe copule indique une relation égale entre *Marie* et *fonctionnaire*, tout comme on disait *Marie = fonctionnaire*. Comme on voit dans les exemples de (4), d'autres verbes copules fonctionnent bien dans ce même exemple, mais le verbe copule n'exprime plus une simple relation d'égalité entre le sujet et l'attribut/l'état :

4) a. *Marie est fonctionnaire.*

b. *Marie devient fonctionnaire.*

c. *Marie reste fonctionnaire.*

Vérifier votre compréhension

Dans les phrases suivantes, sélectionnez tous les mots qui font pa

1. *Le chien qui sait parler **COÛTE** plus cher que les autres chien*

2. « *Qu'est-ce que les enfants vont faire cet après-midi ?* » « **ALLEI**

3. *Sam veut **SORTIR** ce soir.*

Les constituants

4. *Je vous invite à **FAIRE** un discours ce dimanche.*

Vous avez déjà vu qu'une phrase n'est pas seulement une séquence de mots sans relations entre eux – quelques mots se mettent ensemble pour servir de sujet et d'autres pour servir de prédicat. Quand un mot ou un groupe de plusieurs mots a un rôle identifiable dans une phrase, il s'agit d'un **constituant** (Carnie 2011).

On peut se servir d'un seul nom propre pour remplir le rôle de sujet dans une phrase. Par exemple, dans la phrase (1a), ci-dessous, le mot *Papi* est un constituant qui sert de sujet. Mais un constituant de sujet peut aussi comprendre plusieurs mots, comme on voit dans (1b), ci-dessous.

1) a. Papi me dérange.

b. Papi et ses collègues me dérangent.

Est-ce que le mot *me* dans les deux phrases fait partie du sujet ou du prédicat ? Nous savons qu'il fait partie du prédicat parce qu'il est l'objet du verbe. Mais dans d'autres cas les frontières d'un constituant ne sont pas aussi faciles à identifier. Nous pouvons employer des tests pour trouver les constituants dans une phrase.

Les tests de constituance

Considérons la phrase suivante : « *La vieille planque la cache.* » Cette phrase est ambiguë car il y a deux manières de l'interpréter :

2) a. La vieille planque la cache.

'The old woman hides the stash.'

b. La vieille planque la cache.

'The old shelter conceals her.'

Pour arriver au sens exprimé dans (2a), il faut que les mots *La* et *vieille* fassent partie d'un constituant (c.-à-d., le sujet) qui est distinct du constituant qui comprend les mots *planque*, *la* et *cache* (c.-à-d., le prédicat, où *planque* sert de verbe). Pour arriver au sens exprimé dans (2b), il faut que les mots *La*, *vieille* et *planque* fassent partie d'un seul constituant (le sujet) et que les mots *la* et *cache* servent de prédicat dans un autre constituant distinct. Les deux phrases peuvent sembler identiques, mais la manière dont on définit et délimite leurs composants change considérablement le sens.

On peut se servir de quelques tests pour déterminer si un mot ou une séquence de mots représente un constituant ou même si un mot fait partie d'une catégorie grammaticale particulière. En voici quelques tests communs :

- **La coordination** : On prend le mot cible et un autre mot (ou séquence de mots) qu'on a déjà identifié comme constituant ou comme membre d'une catégorie grammaticale, et on coordonne les deux à l'aide d'une conjonction comme *et*. Si le résultat représente une phrase grammaticale, on peut déduire qu'il s'agit du même constituant ou de la même catégorie grammaticale. Par exemple, si on veut savoir si *la cache* dans la phrase (2a) sert d'objet—et non de prédicat, comme dans (2b)—on peut prendre un autre objet et les coordonner pour voir si cela nous donne une phrase grammaticale avec le même sens, ce qui est illustré en (3a) :

3) a. La vieille planque la cache et la carte.

'The old woman hides the stash and the map.'

b. La vieille planque la cache et la protège.

'The old shelter conceals and protects her.'

Si on veut démontrer que *la cache* sert de prédicat, comme dans (2b), et non d'objet, comme dans (2a), on peut coordonner *la cache* avec un autre prédicat similaire (par ex., *la protège*), comme on voit dans la phrase (3b) ; le résultat (3b) est grammatical et il garde le même sens du prédicat *la cache* que l'on voit dans (2b).

- **La substitution de catégorie** : On peut remplacer un mot (ou une séquence de mots) par un autre mot (ou séquence de mots) que nous avons déjà identifié comme constituant particulier ou comme membre d'une catégorie grammaticale donnée. Par exemple, si on veut savoir si la séquence de mots *à côté de* est une préposition ou non, on peut lui substituer une autre préposition (par ex., *devant*) à sa place :

4) a. Mon sac est à côté de la chaise.b. Mon sac est devant la chaise.

- **La substitution pronominale** : Certains constituants peuvent être remplacés par un pronom et la phrase reste grammaticale. Comparons les phrases de (5), ci-dessous :

5) a. Le groupe qui joue maintenant est très cool.

b. Il est très cool.

c. *Il qui joue maintenant est très cool.

Ce test peut nous indiquer que le sujet du verbe *être* se compose de la séquence de mots « *le groupe qui joue maintenant* » et non seulement des deux mots « *le groupe*. » Quand on substitue le pronom *il* à toute la séquence, le résultat (5b) est grammatical ; mais quand on essaie de substituer le pronom *il* seulement aux mots « *le groupe* », le résultat (5c) n'est pas grammatical. Donc, nous savons que tous les cinq mots « *le groupe qui joue maintenant* » composent un constituant qui sert de sujet du verbe principal *est*.

- **La commutation** : Ce test comprend la transformation d'un mot (ou même d'un morphème) pour voir s'il a les mêmes tendances des autres membres de la catégorie grammaticale. Par exemple, si je voulais savoir si le mot *trop* est un adverbe ou un adjectif, je pourrais commencer à le subir aux manipulations normales pour les adverbes et les adjectifs. On peut rendre la majorité des adjectifs au pluriel (par ex., *verts*, *faciles*, etc.), mais peut-on le faire avec *trop* ? Non : **trops* ne marche pas au pluriel ; sans (presque) aucune exception, les adverbes ne prennent pas de morphème dépendant (c.-à-d., ils sont invariables). Donc, on a un peu d'évidence pour la catégorisation de *trop* comme adverbe et non comme adjectif.
- **Un constituant comme réponse** : Ce test cherche à identifier un constituant de la phrase en se servant des autres composants pour en faire une question. Par exemple, pour identifier le sujet dans la phrase « *Les étudiants intelligents lisent le journal.* », on pose la question « *Qui lit le journal ?* » (la réponse : *les étudiants intelligents*) ; pour identifier le COD, on pose la question « *Qu'est-ce qu'ils lisent ?* » (la réponse : *le journal*) ; etc. Ce test n'est pas approprié pour identifier tout composant, mais il marche généralement bien pour identifier le sujet et certains compléments du verbe.
- **Une phrase clivée** : Pour identifier le sujet ou un complément d'une phrase, on peut remettre l'un des deux au début de la phrase dans la construction « *C'est X qui...* » pour identifier le sujet, dans la construction « *C'est X que...* » pour identifier le COD ou dans la construction « *C'est [préposition] X que...* » pour identifier un COI ou autre complément introduit par une préposition. Pour reprendre l'exemple « *Les étudiants intelligents lisent le journal.* », on peut identifier le sujet en disant « *Ce sont les*

étudiants intelligents qui lisent le journal. », ou on peut identifier le COD en disant « *C'est le journal que les étudiants intelligents lisent.* » Si on remet seulement « *Les étudiants* » (excluant le mot *intelligents*) comme sujet dans la construction « *C'est X qui...* », on aura la phrase agrammaticale « **Ce sont les étudiants qui intelligents lisent le journal.* » ; donc, on saurait que le mot *intelligents* est membre du constituant qui sert de sujet.

Il faut noter que certains tests ne marchent que pour certains types de constituants et que l'emploi de plusieurs tests est recommandé pour en tirer une conclusion.

La question de ce qui constitue un constituant est important quand on commence à analyser la structure et l'organisation des composants spécifiques, ce qu'on va faire dans les prochains chapitres.

Vérifier votre compréhension

Décidez quel test de constituance est en
vérifier votre réponse.

Le père de n

// h

Mettre en pratique

On peut voir le verbe *avoir* dans une conjugaison composée (par ex., dans le passé composé, le plus-que-parfait, le futur antérieur, etc.) ou comme verbe principal avec ses propres compléments. En vous servant d'au moins deux tests, démontrez que le verbe *avoir* dans la phrase (1) n'est pas du même genre de verbe qu'en la phrase (2) :

1) Lila a perdu son chien.

2) Lila a deux frères.

Sources

- Carnie, A. (2011). Constituents, MERGE and trees. In *Modern Syntax: A Coursebook* (pp. 109-228). Cambridge: Cambridge University Press.
doi:10.1017/CBO9780511780738.005



This work is released under a CC BY license, which means that you are free to do with it as you please as long as you properly attribute it.

La structure des syntagmes

Objectifs

- Identifier un syntagme par ses composants.
- Décrire les composants possibles d'un syntagme français.

Dans le chapitre précédent, on a parlé des constituants syntaxiques. Lorsqu'un constituant est défini par un mot d'une catégorie grammaticale particulière qu'il contient, on appelle ce constituant un **syntagme**. Par exemple, on peut avoir un syntagme nominal ou un syntagme verbal. Ces syntagmes nous permettent de décrire et de comparer avec plus de précision la structure d'une phrase.

Les syntagmes

Considérons la phrase (1) :

1) J'offre ce chat à ma voisine.

Il y a deux constituants soulignés dans la phrase (1) : *ce chat* et *à ma voisine*. Le premier se compose d'un déterminant (*ce*) et d'un nom (*chat*). C'est donc quel type de syntagme ? Si on fait un test de substitution de catégorie, on pourrait remplacer ce constituant par un nom (*J'offre Simba à ma voisine*), mais pas par un déterminant (**J'offre un à ma voisine*). *Ce chat* est donc un syntagme nominal, parce qu'il contient un nom et tout le syntagme a la fonction d'un nom. Le deuxième constituant (c.-à-d., *à ma voisine*) s'introduit par une préposition (*à*) ; on l'appellerait donc un syntagme prépositionnel, car la préposition détermine comment le syntagme interagit avec les autres éléments de la phrase. Si on changeait la préposition de *à* à *de* (holà !), on aurait une phrase grammaticale, mais la relation qu'exprime la préposition aurait changé : « *J'offre ce chat de ma voisine*. » (il faut comprendre ici que l'on offre le chat à la personne à qui on parle : « *Je (vous) offre ce chat de ma voisine*. »).

Un syntagme peut comprendre un autre syntagme. Par exemple, dans le syntagme prépositionnel *à ma voisine*, il y a un syntagme nominal (c.-à-d., *ma voisine*), et dans le syntagme nominal *ma voisine*, il y a un nom et un déterminant. Vu qu'un syntagme peut se composer de plusieurs éléments, parlons un peu de la structure générale des syntagmes.

Un syntagme a nécessairement une **tête**, qui est l'élément obligatoire dont on tire le nom du syntagme (par ex., la tête d'un syntagme verbal est un verbe). Pour déterminer la catégorie d'un syntagme, on peut employer certains tests présentés dans le chapitre précédent, comme la substitution. Un syntagme consiste parfois en une tête seulement (par exemple, le nom *Paul* est un syntagme nominal). Mais on peut avoir deux autres éléments dans un syntagme : un **spécifieur** (parfois abrégé comme **spéc.**) qui spécifie ou précise l'identité de la tête, et un **complément** (parfois abrégé comme **comp.**) qui complète le sens de la tête et satisfait à ses besoins.

D'habitude, un syntagme en français a la structure suivante : SPÉCIFIEUR + TÊTE + COMPLÉMENT. Par exemple, dans le syntagme de (2a), la tête est le nom *chat*, le déterminant *un* sert de spécifieur et l'adjectif *méchant* sert de complément. Mais, (ATTENTION !) parfois un complément peut précéder la tête, comme on peut voir dans le syntagme de (2b) :

2) a. *un chat méchant*

spéc. + tête + comp.

b. *un beau chat*

spéc. + comp. + tête

En général on dit que le français est une langue « à têtes initiales » (Zufferey & Moeschler 2021: 145), ce qui veut dire que le complément est mis après la tête. Si le complément est après la tête, on dit que le syntagme **branche à droite** ; quand le complément précède la tête, on dit que le syntagme **branche à gauche**. La plupart des syntagmes en français branchent à droite, mais il y a des exceptions, comme les adjectifs qui précèdent le verbe (*beau, grand*, etc.) On en parlera plus tard dans ce manuel quand vous verrez des représentations hiérarchiques à deux dimensions avec des branches (comme celle que vous voyez dans la Figure 1, ci-dessous).

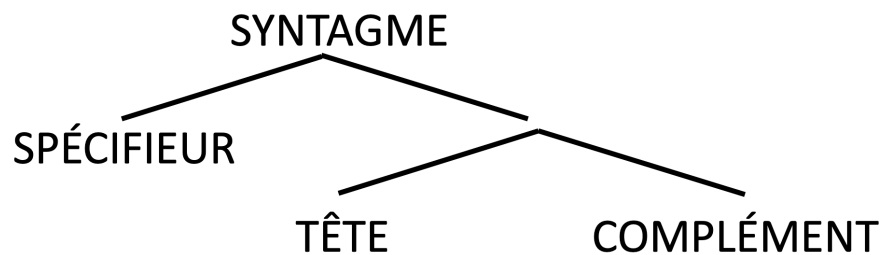


Figure 1 : La structure d'un syntagme qui branche à droite.

Les syntagmes principaux

On a vu la structure générale d'un syntagme, mais on va parler maintenant de quelques structures possibles pour chaque type de syntagme : le syntagme verbal (**SV**, dont la tête est un verbe), le syntagme nominal (**SN**, dont la tête est un nom ou un pronom), le syntagme

adjectival (**SAdj**, dont la tête est un adjectif), le syntagme adverbial (**SAdv**, dont la tête est un adverbe), et le syntagme prépositionnel (**SP**, dont la tête est une préposition). La phrase est elle aussi un constituant, que nous représenterons par **Ph**.

Au lieu de faire des représentations avec des branches, on se contente pour l'instant de faire des représentations entre crochets : syntagme[spéc. + tête + comp.].

Le syntagme nominal

Un syntagme nominal (SN) peut comprendre plusieurs structures, dont quelques exemples communs :

- Seulement un nom (N), ce qui aurait la structure suivante : SN[N] (par ex., *Bob*)
- Seulement un pronom (aussi N) : SN[N] (par ex., *tu*)
- Un nom et un déterminant (D) : SN[D+N] (par ex., *la charité*)
- Un nom, un déterminant et un syntagme adjectival : SN[D+N+SAdj] (par ex., *ce monde étrange*) ou SN[D+SAdj+N] (par ex., *mon ancien prof*)

Information : Dans les études supérieures de syntagmes, on voit parfois un syntagme de déterminant (SD), mais on n'en parlera pas dans ce manuel.

Le syntagme adjectival

Nous venons de voir qu'un adjectif peut très bien faire partie d'un SN, mais pourquoi devons-nous postuler un syntagme distinct pour l'adjectif ? Regardez les structures communes suivantes pour trouver une réponse :

- Seulement un adjectif (Adj) : SAdj[Adj] (par ex., « *C'est une prof engageante.* »)
- Un adjectif et un syntagme adverbial : SAdj[SAdv+Adj] (par ex., « *C'est une prof très engageante.* »)

Pourquoi donc postuler un syntagme distinct pour l'adjectif ? Allez-y. Prenez quelques secondes pour y réfléchir... Ça y est ? C'est parce qu'un adverbe peut qualifier un adjectif et non les autres composants du syntagme dont le SAdj fait partie (par ex., *très modifie engageante*, non pas *prof*) ; donc il faut que l'adjectif ait son propre syntagme.

Le syntagme adverbial

Comme un adverbe peut qualifier un verbe, un adjectif, un autre adverbe, etc., quelques structures sont possibles pour un syntagme adverbial (SAdv), dont deux exemples les plus communs :

- Seulement un adverbe (Adv) : SAdv[Adv] (par ex., « *Vous peignez bien.* »)
- Deux adverbes : SAdv[SAdv+Adv] (par ex., « *Vous peignez très bien.* »)

Le syntagme prépositionnel

Un syntagme prépositionnel (SP) peut comprendre plusieurs structures, dont trois exemples les plus communs :

- Une préposition et un syntagme nominal : SP[P+SN] (par ex., *en prison*)
- Une préposition et un syntagme verbal (SV) : SP[P+SV] (par ex., « *On vient d'arriver.* »)
- Une préposition et une phrase (Ph) : SP[P+Ph] (par ex., « *On s'attend à ce que tu dises la vérité.* »)

Le syntagme verbal

Un syntagme verbal (SV) peut comprendre plusieurs structures, dont quelques exemples communs :

- Seulement un verbe (V) : SV[V] (par ex., *pleut* du verbe intransitif (et impersonnel) *pleuvoir*)
- Un verbe et un autre syntagme verbal : SV[V+SV] (par ex., *veut faire réparer*)
- Un verbe et un syntagme adverbial : SV[V + SAdv] (par ex., *mange vite*)
- Un verbe et un syntagme nominal : SV[V+SN] (par ex., *grimper un arbre*)
- Un verbe et un syntagme prépositionnel : SV[V+SP] (par ex., *voyager aux Alpes*)
- Un verbe, un syntagme nominal et un syntagme prépositionnel : SV[V+SN+SP] (par ex., « *Dalí promène son formilier aux boulevards.* »)
- Un verbe et une phrase : SV[V+Ph] (par ex., « *Je pense qu'elle est déjà partie.* »)

Les conjonctions

Les conjonctions (Conj) n'ont pas de syntagme distinct, mais elles s'insèrent ici et là pour établir et définir des liens entre les composants des syntagmes. Par exemple, on peut insérer la conjonction *et* dans un SN pour coordonner deux SAdj : *un film long et ennuyeux* (SN[D+N+SAdj+Conj+SAdj]).

Les conjonctions facilitent un principe linguistique qui s'appelle **la récursivité**, qui comprend la qualité des langues humaines de toujours pouvoir ajouter encore un élément de plus. Par exemple, on pourrait commencer une phrase en disant « Après ce cours, je vais rentrer, mettre mon sac sur la table et me reposer un peu sur le canapé que le grand-père de mon camarade de chambre a acheté pour nous ce semestre-là quand on avait subi... », puis continuer—en principe—à l'infini. Les conjonctions ne sont pas toujours nécessaires, mais elles jouent un rôle important dans la récursivité.

Vérifier votre compréhension

Dans les phrases suivantes, identifiez le genre de syntagme.
Modèle : *Apolline est mon amie*. → SN

1. *On s'est rencontrés chez le dentiste*.
2. *Dormir dans un arbre ne m'intéresse pas*.
3. *Camille propose une très bonne idée*.
4. *L'enfant a vu un blaireau juste devant le fleuve*.
5. *C'est un jeu qui est très facile à apprendre*.
6. *Oubliant ses clés dans la voiture, l'homme ferme la porte*.
7. *Les quatre ou cinq autres personnes que j'ai vues à la bibliothèque*.
8. *Ma nièce étudie dur pour pouvoir recevoir une bourse*.
9. *J'ai appris à nager en lisant un manuel*.
10. *Cette dernière question n'est pas la plus difficile*.

La valence

La tête d'un syntagme est un peu comme le noyau d'un atome. En chimie, un atome est composé d'un noyau (des protons et des neutrons) avec des électrons autour. La valence est une propriété qui décrit combien d'électrons doivent entourer le noyau et dans quelle configuration. Les linguistes ont emprunté ce terme pour décrire la structure des syntagmes et des phrases. **La valence** est donc la propriété d'une tête syntaxique qui détermine la présence des spécifieurs et des compléments autour.

Parfois, un spécifieur ou un complément est obligatoire. Par exemple, un nom commun (comme *lion*) nécessite généralement un déterminant comme spécifieur (*un lion, des lions*, etc.). Par contre, un nom propre (comme *Élisabeth*) n'a généralement pas de spécifieur. De la même manière, les **verbes transitifs** nécessitent un complément (e.g., *faire, voir*) alors que les **verbes intransitifs** n'en nécessitent pas (e.g., *dormir, arriver*).

La valence détermine ce qui peut se mettre dans chaque place. Si un verbe prend un syntagme nominal comme complément, on dit que c'est un **complément d'objet direct (COD)**. Si un verbe prend un syntagme prépositionnel comme complément, on dit que c'est un **complément d'objet indirect (COI)**. Il y a d'autres compléments possibles, comme on voit en (3).

3) a. *Je veux une salade*. (COD)

b. *Il ressemble à mon ami.* (COI)

c. *Je veux que tu nous prépares une salade.* (complément = Ph)

d. *Je veux manger.* (complément = V à l'infinitif)

Il y a aussi des compléments qui ne sont pas obligatoires. Ils s'appellent des **compléments circonstanciels** (parfois appelés des *modificateurs* ou des *adjoints*). Les compléments circonstanciels expriment de l'information facultative comme le lieu, le moment, ou la manière de l'action.

Comparez les phrases en (4).

4) a. *Il ressemble à mon ami.* (COI)

b. *Je voyage à Tahiti.* (complément circonstanciel)

Les parties soulignées sont des syntagmes prépositionnels. Pourquoi est-ce que le syntagme *à Tahiti* est un complément circonstanciel si le syntagme *à mon ami* est un COI ? Prenez un moment pour y réfléchir.... C'est parce que le syntagme *à Tahiti* n'est pas un complément obligatoire. On peut très bien dire *Je voyage* sans complément, mais on ne peut pas dire **Il ressemble* sans complément.

Si la différence entre un COD et un complément circonstanciel est qu'un COD est obligatoire, pourquoi est-ce qu'on peut dire *Je mange* (sans COD) alors que typiquement *manger* prend un COD (*Je mange un sandwich*, par exemple) ? Pour expliquer ce phénomène, il faut distinguer **la valence syntaxique** et **la valence sémantique**. La valence syntaxique satisfait aux conditions grammaticales du verbe alors que la valence sémantique complète le sens du verbe. Parfois, ces deux valences sont différentes.

Par exemple, syntaxiquement, le verbe *pleuvoir* a besoin d'un sujet (un spécifieur): *Il pleut*. Mais sémantiquement, ce verbe n'a pas de sujet, parce que le mot *il* ici n'a pas de valeur - c'est **un sujet impersonnel**. Dans le cas du verbe *manger* (et beaucoup d'autres verbes transitifs), la valence sémantique requiert un complément (si on a mangé, on a nécessairement mangé quelque chose), mais la valence syntaxique permet de l'omettre. La liberté d'omettre le complément dépend du verbe.

Vérifier votre compréhension

Décidez si le syntagme souligné est un complément d'objet direct (COD), un complément d'objet indirect (COI), ou un complément circonstanciel.

1. Elle arrive au travail à midi.

2. Tu as regardé ce film ?

3. Ma mère donne des cadeaux à mes enfants.

4. Je ferai les devoirs demain.

5. Il travaille en tant que réceptionniste.

6. Nabil cherche une copine.

Mettre en pratique

Dans la description du syntagme adverbial, on vous a présenté la structure possible SAdv[SAdv+Adv] avec l'exemple « Vous peignez très bien. ». Pourquoi, à votre avis, avons-nous représenté la structure du SAdv comme [SAdv+Adv] et non comme [Adv+Adv] ?

Sources et ressources supplémentaires

- [Syntax 1 - Morphosyntax: Crash Course Linguistics #3](#)
- Carnie, A. (2011). Constituents, MERGE and trees. In *Modern Syntax: A Coursebook* (pp. 109-228). Cambridge: Cambridge University Press.
doi:10.1017/CBO9780511780738.005

- Zufferey, S., & Moeschler, J. (2021). *Initiation à la linguistique française* (3rd ed.). Armand Colin.



This work is released under a CC BY license, which means that you are free to do with it as you please as long as you properly attribute it.

La structure des phrases

Objectifs

- Analyser l'ordre des mots dans la phrase
- Comparer les structures syntaxiques des phrases ambiguës
- Représenter la structure syntaxique par des diagrammes

Dans le chapitre précédent, vous avez appris comment les mots sont organisés dans des syntagmes. Dans ce chapitre, vous apprendrez comment les syntagmes sont organisés pour former une phrase complète.

La structure linéaire

La partie la plus évidente de la syntaxe concerne l'ordre des constituents dans la phrase. La plupart des langues ont un ordre typique qui s'applique à la plupart des phrases. Pour le français moderne, l'ordre le plus typique est SVO; c'est à dire, Sujet, Verbe, Objet. L'objet ici peut être un COD ou un COI.

- *Les étudiants (S) adorent (V) la syntaxe (O).*

Bien entendu, cet ordre varie selon le type de phrase. Beaucoup d'autres structures linéaires sont possibles en français dans des contextes particuliers :

- *Aimez- (V) vous (S) la syntaxe (O) ?*
- *Les étudiants (S) l' (O) adorent (V).*
- *Le professeur (S) dort (V).*
- *Le professeur (S) enseigne (V) la syntaxe (O) aux étudiants (O).*
- *Le professeur (S) l' (O) enseigne (V) aux étudiants (O).*
- *Le professeur (S) la (O) leur (O) enseigne (V).*
- *Analysez (V) la phrase (O) !*

D'autres langues ont un ordre différent. L'arabe a typiquement l'ordre VSO, mais d'autres ordres sont possibles et l'ordre typique varie selon le dialecte (Mohammad 2000). En latin, l'ancêtre du français, l'ordre est très variable mais SOV est le plus commun (Devine & Stephens 2006). Dans toutes ces langues, l'ordre des mots peut changer pour certains types de phrases (interrogatives, impératives, phrases subordonnées, etc.).

Vérifier votre compréhension

Identifiez l'ordre des composants principaux (SVO, OVS, VSO...) de chaque phrase circonstanciels.)

A : Où est mon sac ?

B : Je l'ai vu dans le salon.

Cherche là-bas.

A : Voilà !

B : Tu l'as trouvé ?

A : Mon sac, j'ai trouvé.

Mais je cherche toujours mes clés.

L'ambiguïté structurale

La structure syntaxique va plus loin que l'ordre des mots. Parfois, deux phrases peuvent avoir exactement les mêmes mots dans le même ordre, mais une syntaxe différente. Par exemple, considérez les phrases suivantes :

1) a. *Le garçon voit la fille du bâtiment.* (Il voit la fille qui est associée au bâtiment.)

b. *Le garçon voit la fille du bâtiment.* (Le garçon, depuis le bâtiment où il est, voit la fille.)

Est-ce que les deux interprétations de cette phrase indique réellement une différence structurale ? Vous avez déjà appris que le langage est symbolique. Cela veut dire qu'il associe une forme à un sens, et s'il y a une différence systématique de sens nous attendrions à ce qu'il y ait une différence de forme. Ici, ces deux phrases avec des sens différents ont la même forme de surface. Il faut alors qu'il y ait une différence de forme qu'on ne voit pas à la surface, c'est-à-dire une différence de structure syntaxique.

Dans la phrase (1a), le syntagme prépositionnel *du bâtiment* est le complément de *fille* et fait partie du syntagme nominal, parce qu'il nous donne des informations sur la fille. En (1b), c'est le complément du verbe *voit*, parce que *du bâtiment* nous donne des informations sur comment le garçon voit la fille.

Ces phrases sont un exemple d'**ambiguïté structurale**, où une seule forme de surface a plusieurs structures syntaxiques possibles. Cette ambiguïté nous montre qu'en plus de déterminer l'ordre des mots, la syntaxe explique aussi quels constituants dans une phrase ont une relation plus proche et lesquels sont moins reliés.

Vérifier votre compréhension

Chacune des phrases suivantes a au moins deux interprétations. La structure de ces phrases affecte l'interprétation ? Retourner

J'ai pris une photo de l'hon

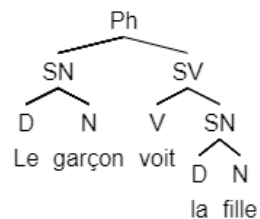
Retour

Carte 1

Les arbres syntaxiques

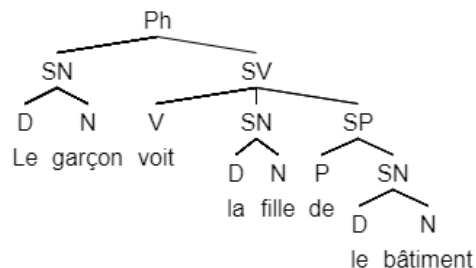
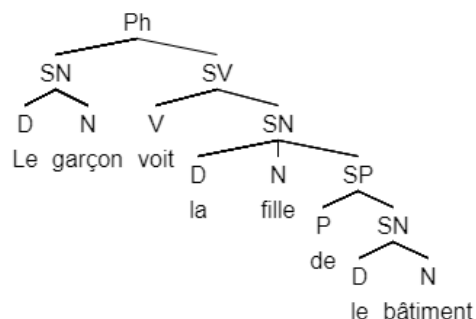
Comme la structure syntaxique d'une phrase n'est pas toujours claire d'après sa forme de surface, un système pour représenter cette structure directement a été développé. Des diagrammes, appelés **arbres syntaxiques** parce qu'ils ressemblent à un arbre renversé, montrent les relations entre chaque constituant de la phrase.

Regardez l'arbre ci-dessous qui représente la phrase *Le garçon voit la fille*.



Notez que l'arbre commence en bas par chaque mot, dont la catégorie est indiquée par une lettre : D pour *déterminant*, N pour *nom*, V pour *verbe*, etc. Chaque constituant est regroupé par un nœud, dont la catégorie est aussi indiquée : SN pour *syntagme nominal*, SV pour *syntagme verbal*, etc. Remarquez que le syntagme nominal *la fille* fait partie du syntagme verbal *voit la fille*. Le nœud en haut qui regroupe tout est marqué par Ph pour *phrase*.

Comparez les deux arbres ci-dessous qui montrent l'ambiguïté structurale de la phrase *Le garçon voit la fille du bâtiment*.



Le syntagme prépositionnel *du bâtiment* (*du* comprend morphologiquement la préposition *de* et le déterminant *le*) peut être un complément du nom *fille* ou du verbe *voit*. Dans le premier arbre, le SP fait partie du syntagme nominal *la fille* parce que *du bâtiment* nous donne des informations sur la fille. Dans le deuxième arbre, le SP fait partie du SV parce qu'il nous donne des informations sur comment (de quel point de vue) le garçon *voit* la fille.

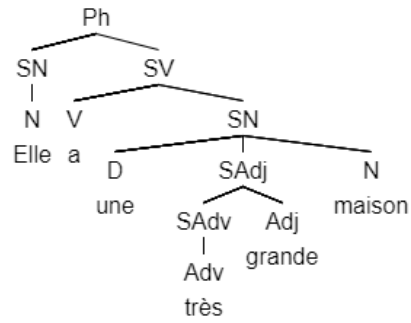
Ces diagrammes sont utiles parce qu'ils permettent de visualiser la différence de structure entre deux phrases qui ont la même forme de surface. Ça mène à d'autres observations sur la syntaxe. Par exemple, nous savons que c'est possible de remplacer un syntagme nominal par un pronom. Pour le premier arbre, on peut remplacer le syntagme nominal *la fille du bâtiment* par un pronom : *Le garçon **la** voit*. Mais pour le deuxième arbre, *du bâtiment* ne fait pas partie de ce syntagme nominal. Si on le remplace par un pronom, on aura donc *Le garçon **la** voit **du bâtiment***. Les arbres nous aident à comprendre pourquoi on peut transformer les phrases de certaines manières selon leur structure.

Pour dessiner votre propre arbre syntaxique, suivez les étapes suivantes :

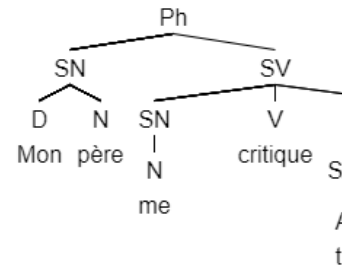
1. Indiquez la catégorie de chaque mot dans la phrase par une lettre ou une abréviation.
2. Liez les mots qui forment un constituant par des lignes aboutissant à un nœud.
3. Liez les constituents qui forment un plus grand constituant de la même manière.
4. Indiquez la catégorie de chaque syntagme (chaque nœud) par S + la lettre/abréviation appropriée.
5. Regroupez tous les constituents par un seul nœud marqué Ph pour *phrase*.

Il y a plusieurs outils en ligne pour créer des arbres syntaxiques à télécharger. Les arbres dans ce livre ont été créés avec un outil développé par Miles Shang, disponible à ce site : mshang.ca/syntree/

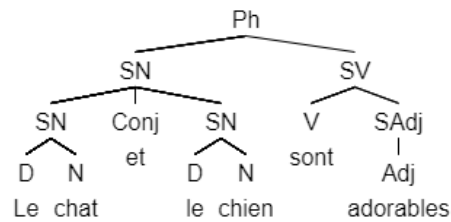
Regardez les exemples suivants d'arbres syntaxiques, qui illustrent plusieurs structures possibles:



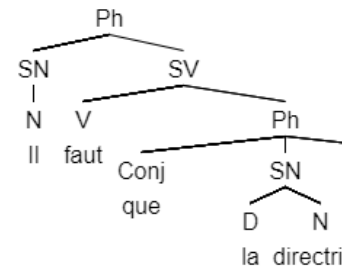
Elle a une très grande maison.



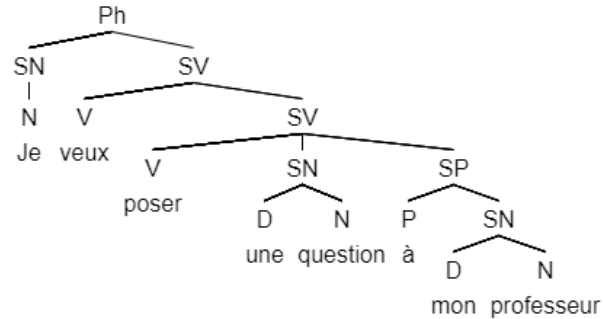
Mon père me critique trop souvent.



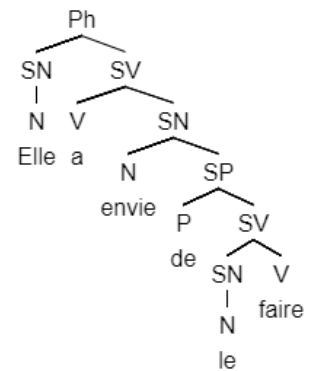
Le chat et le chien sont adorables.



Il faut que la directrice le sache.



Je veux poser une question à mon professeur.



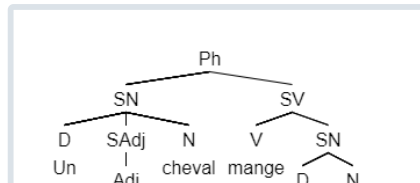
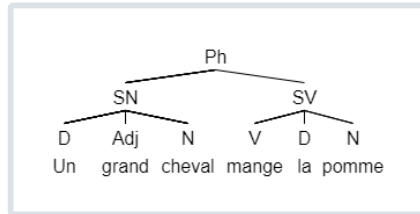
Elle a envie de le faire.

Pour dessiner des arbres syntaxiques de certains types de phrases (comme des phrases impératives, interrogatives, négatives, ou aux temps composés), il faut des éléments avancés qui ne sont pas expliqués dans ce manuel. Néanmoins, nous pourrions décrire la structure de ces phrases en employant le concept des *constructions*, le sujet du prochain chapitre.

Vérifier votre compréhension

Lequel des arbres ci-dessous montre correctement la structure syntaxique de la phrase suivante ? Quels sont les problèmes avec les deux arbres incorrects ?

Un grand cheval mange la pomme.



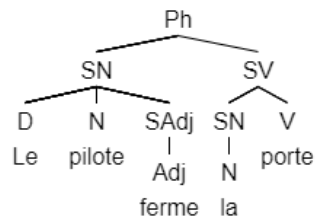
Mettre en pratique

Un type d'ambiguïté structurale sort du fait que bon nombre de verbes en français, conjugués à la troisième personne du singulier, ressemblent à des noms (e.g., // *porte*; *la porte*) ou à des adjectifs (e.g., // *lâche*; // *est lâche*). Une phrase comme **Le pilote ferme la porte** a deux interprétations possibles qui sont distinguées aux formes passives : 'La porte est fermée par le pilote'; 'Elle est portée par le pilote ferme'.

Pour chacune des phrases ci-dessous, écrivez deux versions passives qui représentent les deux interprétations possibles :

Phrase	Interprétation A	Interprétation B
<i>Le pilote ferme la porte.</i>	'La porte est fermée par le pilote'	'Elle est portée par le pilote ferme'
<i>Le visiteur illustre le livre.</i>		
<i>Le boucher sale la tranche.</i>		
<i>L'ornithologue lâche la plume.</i>		
<i>La matière courbe l'espace.</i>		

L'arbre syntaxique ci-dessous représente une structure possible de la phrase *Le pilote ferme la porte*. Cette structure correspond à quelle interprétation ('La porte est fermée par le pilote' ou 'Elle est portée par le pilote ferme') ? Dessinez un arbre qui représente l'autre structure possible.



(Inspiré par : Berthelin, Jean-Baptiste. 2005. Contextualisation de l'ambiguïté structurelle. Présenté au colloque *2nd Language & Technology Conference: Human Language Technologies as a Challenge for Computer Science and Linguistics*, 21-23 avril 2005, Poznan, Pologne. <https://hal.science/file/index/docid/37115/filename/equivoque.html>)

Sources et ressources supplémentaires

- [Morphology - Crash Course Linguistics #2](#)
- [Syntax 1 - Morphosyntax: Crash Course Linguistics #3](#)
- [Syntax 2 - Trees: Crash Course Linguistics #4](#)
- Berthelin, J.-B. 2005. Contextualisation de l'ambiguïté structurelle. Présenté au colloque *2nd Language & Technology Conference: Human Language Technologies as a Challenge for Computer Science and Linguistics*, 21-23 avril 2005, Poznan, Pologne. <https://hal.science/file/index/docid/37115/filename/equivoque.html>
- Devine, A. M. & Laurence D. Stephens. 2006. *Latin Word Order: Structured Meaning and Information*. Oxford: Oxford University Press.
- Mohammad, Mohammad A. 2000. *Word Order, Agreement, and Pronominalization in Standard and Palestinian Arabic*. Amsterdam: John Benjamins.



This work is released under a CC BY license, which means that you are free to do with it as you please as long as you properly attribute it.

Les constructions syntaxiques

Objectifs

- Associer des structures syntaxiques à leur sens
- Identifier une construction partagée par plusieurs phrases de structure similaire.
- Décrire la structure et le sens des constructions

Jusqu'ici, nous nous sommes concentrés sur une structure de base qu'une phrase française peut avoir. C'est le SVO typique, avec le sujet (un syntagme nominal) suivi d'un verbe conjugué qui peut prendre des objets direct ou indirect : [SN V_{conj} (SN) (SP)]. Toutes les phrases suivantes partagent cette structure :

- *Didier arrive.*
- *On a regardé un film.*
- *Je téléphonerai au restaurant.*

Dans ce chapitre vous apprendrez d'autres structures qu'une phrase (ou une partie d'une phrase) peut avoir et comment identifier des similarités structurales entre des phrases différentes.

Le sens des structures syntaxiques

Rappelez-vous qu'un morphème est un *signe linguistique*, donc une forme associée à un sens. Les structures syntaxiques sont aussi des signes linguistiques, car elles associent une certaine forme (une organisation des syntagmes dans un certain ordre) à un sens.

SVO est une **construction**, un schéma structural associé à un sens. Les constructions ont des places où on peut insérer certains mots ou syntagmes. Le sens du SVO typique est très simple : c'est que l'entité indiquée par le premier syntagme nominal fait l'action indiquée par le verbe.

Chaque construction a un sens différent. [SN *ÊTRE* V-é (par SN)] (la *construction passive*) signifie que l'entité indiquée par le premier syntagme nominal est affectée par l'action indiquée par le verbe. Considérez les exemples suivants de cette construction :

- *Édith est troublée par les nouvelles.*
- *Mon fils a été mordu par un chien.*
- *La lettre sera envoyée bientôt.*

Ces phrases n'ont presque rien en commun sémantiquement; elles parlent de lettres, de chiens, de nouvelles troublantes. Mais elles ont une similarité syntaxique et une similarité sémantique. La similarité syntaxique est qu'elles suivent toutes le schéma [SN *ÊTRE* V-é (*par* SN)] : un syntagme nominal, le verbe *être*, un participe passé, et facultativement un syntagme nominal marqué par la préposition *par*. La similarité sémantique entre ces phrases est que la relation entre le sujet et le verbe est passive, c'est à dire que le sujet subit l'action. Quand une phrase utilise la structure de la construction passive, elle aura ce sens. La grammaire n'est donc pas une simple liste de règles arbitraires. La grammaire a un sens, tout comme les mots (Goldberg 1995).

Vérifier votre compréhension

Donne ce jouet à ton frère.
Si j'avais assez d'argent, j'achèterais celui-là.
Elle a été interviewée par un journaliste.
Il ne va jamais au cinéma.
Cette histoire-là est la plus intéressante.
Mon père cuisine moins bien que ma mère.
J'ai fait ranger la chambre à mes enfants.

 Vérifier



La structure schématique des constructions

Une construction est composée d'une suite de places où peuvent être insérés certains éléments. Parfois, une place dans une construction nécessite un mot en particulier. Par exemple, la construction conditionnelle [*si* SN SV_{imp} SN SV_{cond}] a toujours le mot *si* devant la phrase qui indique la condition.

- [*si* SN SV_{imp} SN SV_{cond}]
 - *Si Louise était ici, elle danserait avec moi.*

D'autres places peuvent accepter un mot parmi un ensemble : la construction superlative [SN V LE *plus/moins* (A)] a une place pour le mot *plus* ou *moins*, et une autre place pour un article défini (*le, la, l', ou les*).

- [SN V LE plus/moins (A)]
 - *Paul écrit le plus rapidement.* (LE= le ; plus/moins = plus ; A = adverbe rapidement)
 - *Nadia est la moins stressée.* (LE= la ; plus/moins = moins ; A = adjectif stressée)
 - *Tim travaille le plus.* (LE= le ; plus/moins = plus ; A = omis)

Très souvent, les possibilités dans une construction sont plus vastes qu'un petit ensemble de mots. Par exemple, la construction présentative [*il y AVOIR* SN] accepte n'importe quel syntagme nominal après son verbe :

- [*il y AVOIR* SN]
 - *Il y a un chien.*
 - *Il y avait Luc, Christine, et Fatima au dîner hier.*
 - *Il y aura la tartiflette que j'ai faite et la soupe que ma sœur est en train de préparer.*

Une place dans une construction peut donc être plus ou moins **schématique**. Si une place dans une construction contient toujours une forme en particulier (comme le mot *si* dans la construction conditionnelle), on dit qu'elle est spécifique, ou peu schématique. Mais si les contraintes sur une partie d'une construction sont très libres (comme par exemple, qu'il faut seulement que ce soit un verbe quelconque), on dit qu'elle est très schématique.

Une expression est toujours exemplaire de plusieurs constructions à différents niveaux de schématicité. Par exemple, l'expression *une voiture rouge* exemplifie la construction [N Adj], un type de syntagme nominal où l'adjectif suit le nom. Mais cette construction partage une similarité avec d'autres constructions où un modificateur suit le mot qu'il modifie, comme [V Adv] (*parle lentement*) ou [N SP] (*la fille d'Emma*). À un niveau très schématique, on pourrait regrouper toutes ces constructions ensemble, et ensuite les comparer à celles où le modificateur précède le mot modifié (*une grande voiture, bien parler...*).

La construction d'un objet direct est souvent très schématique. Beaucoup de verbes acceptent comme objet direct soit un syntagme nominal, soit un infinitif, soit une phrase complétive (Gadet et al. 1984) :

- *Je veux un cadeau.* (syntagme nominal)
- *Je veux recevoir un cadeau.* (infinitif)
- *Je veux que tu me donnes un cadeau.* (phrase complétive)

Les phrases complétives sont un type de **phrase subordonnée**. Comme toutes les phrases, les phrases subordonnées ont un sujet et un prédicat, mais elles sont incorporées dans une autre phrase. Voici quelques types de phrase subordonnée :

- Une **phrase circonstancielle** est un adjectif lié à la phrase principale par une conjonction de subordination. Elle ajoute typiquement des informations sur le temps, le lieu, la cause, etc. :
 - *Je vais au supermarché parce que je veux des pommes de terre.*

- Une **phrase complétive** est un argument qui a la fonction d'objet ou de sujet du verbe de la phrase principale :
 - *Il faut que j'aille au supermarché.*
- Une **phrase relative** modifie un nom dans la phrase principale. Ce nom remplit une fonction dans la phrase relative, comme celle du sujet ou de l'objet direct :
 - *Je vais préparer les pommes de terre que j'ai achetées. (pommes de terre est l'objet d'acheter)*
- Une **phrase participiale** exprime une action simultanée, prenant comme son sujet un nom dans la phrase principale :
 - *Cherchant des pommes de terre, je suis allé au supermarché. (Je est le sujet de cherchant)*

Ne confondez pas les phrases subordonnées avec les **phrases coordonnées**, qui sont comme deux phrases indépendantes liées ensemble par une conjonction de coordination (*et, ou, mais...*) :

- *Je vais au supermarché et j'achète des pommes de terre.*

Vérifier votre compréhension

Dans chaque phrase ci-dessous, faites correspondre le constituant

Je vois une femme {portant une mallette}.

Je préfère {rester chez moi}.

Je rends visite {à mon grand-père}.

Je voudrais {deux croissants}.

J'écoute mais {je ne danse pas}.

Je crois {qu'il y en a assez}.

J'attends ici {pendant qu'il pleut}.

Je prends mon sac {qui contient mes livres}.

infinitif

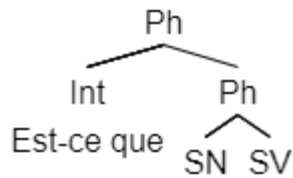
syntagme nominal

syntagme prépositionnel

phrase par

Représenter la structure des constructions

Vous avez déjà appris à représenter la structure d'une phrase par un arbre syntaxique. Une construction est une abstraction sur beaucoup de phrases avec un élément structural partagé. C'est possible de représenter une construction par un arbre en montrant les éléments partagés entre toutes ses réalisations. Dans ce cas, les places schématiques n'auront pas de mot spécifique aux bouts de l'arbre. Par exemple, l'arbre suivant représente la construction interrogative avec *est-ce que* :



Cet arbre est naturellement très simple. À une phrase générique comportant un sujet et un syntagme verbal est ajouté l'élément interrogatif *est-ce que*. Cependant, il suffit typiquement de représenter la forme d'une construction de manière linéaire, sans arbre :

[*est-ce que* SN SV]

Comme la description d'une construction peut varier en termes de schématicité, c'est à vous de décider combien de détails vous voulez incorporer en décrivant une construction ainsi. Il y a quelques conventions à suivre :

- Mettez votre description de la forme d'une construction entre crochets : [comme ceci]
- Indiquez les éléments acceptables dans chaque place, que ce soit un mot en particulier (mis en italiques: *si*) ou une catégorie de mot ou syntagme (mis en majuscules: V, SN). Mettez un mot en majuscules italiques si c'est un mot spécifique qui peut prendre plusieurs formes (comme un verbe à conjuguer) : [*il FALLOIR* SN]
- Indiquez des options par une barre oblique : [*plus/autant/moins* de N]
- Mettez des éléments facultatifs entre parenthèses : [SN *ÊTRE* V-é (*par* SN)]
- Au besoin, ajoutez des caractéristiques d'un élément en indice : Adv_{nég} (adverbe négatif), V_{cond} (verbe au conditionnel), Ph_{rel} (phrase relative), etc.

Aucune analyse constructionnelle n'est complète sans une description du sens. On peut se servir des abréviations entre crochets pour montrer la forme d'une construction, mais il faut aussi expliquer quel sens l'emploi de la construction apporte à la phrase.

Vérifier votre compréhension

Quelle construction se trouve dans toutes les phrases ci-dessous ? Essayez de trouver un schéma de mots ou de syntagmes, puis remarquez les similarités de forme et de sens.

Elle est bête comme ses pieds !

La servante est jeune et gentille, légère comme un papillon.

Ma mère me disait toujours : « Tu es laide comme un pou. »

Ça va être beau comme tout quand ce sera fini.

Je suis tout seul comme une patate au beau milieu de ma folie.

Elle est simple, gentille comme tout, elle s'intéresse à plein de choses.

Le canal est entouré de prairies vertes comme de l'émeraude et bordées d'ombrages.

(Ces phrases ont été trouvées dans le *Corpus de Référence du Français Contemporain*, Siepmann et al. 2016)

Quatre descriptions de cette construction sont proposées ci-dessous. Choisissez la meilleure description et identifiez des problèmes avec les autres.

- ☐ [SN *ÊTRE comme* SN] - Cette construction compare deux choses.

Mettre en pratique

La construction suivante, assez typique en français, comporte deux noms de suite :

- (A)
 - *l'assurance maladie*
 - *un taxe carbone*

- *un espace loisirs*
- *une soirée cinéma*
- *une tarte maison*

Comparez les exemples (A) avec les exemples (B) suivants. Est-ce que ce sont des exemples de la même construction ou de deux constructions différentes ?

- (B)
 - *un job salon* (nom d'un forum de recrutement à Lille)
 - *le Bondy blog* (nom du blog de la ville de Bondy)
 - *la grève attitude* (terme utilisé parfois dans la presse pour décrire l'attitude des grévistes)
 - *le jeune voyageur service* (service offert par la SNCF pour les jeunes voyageurs non-accompagnés)
 - *un droite test* (une série de questions posées dans un interview télévisé pour décider si un personnage est politiquement de droite)

Si vous dites que (B) représente une construction différente que (A), quelles sont les différences ?

(Inspiré par : Loock, Rudy. 2013. The emergence of Noun + Noun constructions with a regressive order in contemporary French?. *Journal of French Language Studies*. Cambridge University Press 23(2). 259–279. <https://doi.org/10.1017/S095926951200018X>.)

Sources

- Gadet, Françoise, Jacqueline Léon & Michel Pêcheux. 1984. Remarques sur la stabilité d'une construction linguistique. La complétive. *LINX* 10(1). 23–50. <https://doi.org/10.3406/linx.1984.990>.
- Goldberg, Adele E. 1995. *Constructions: A Construction Grammar Approach to Argument Structure*. Chicago: University of Chicago Press.
- Siepmann, Dirk, Christoph Bürgel & Diwersy Sascha. 2016. Le Corpus de référence du français contemporain (CRFC), un corpus massif du français largement diversifié par genres. *SHS Web of Conferences* 27. 11002. <https://doi.org/10.1051/shsconf/20162711002>.



This work is released under a CC BY license, which means that you are free to do with it as you please as long as you properly attribute it.

Sons

[L'appareil articulatoire et l'alphabet phonétique](#)

[Les voyelles](#)

[Les consonnes et les glides](#)

[La syllabe](#)

[La distribution des segments](#)

[La prosodie](#)



This work is released under a CC BY license, which means that you are free to do with it as you please as long as you properly attribute it.

L'appareil articulatoire et l'alphabet phonétique

Objectifs

- identifier les parties de l'appareil articulatoire
- identifier les rôles de source et de filtre dans l'articulation d'un son
- savoir la différence entre phonème et allophone

Dans une langue parlée (on exclut les langues de signes pour l'instant), une grande partie de la communication se fait par les sons distincts que l'on produit (par ex., les voyelles, les consonnes, etc.). On appelle ces sons distincts **des segments**. On produit ces segments dans l'**appareil articulatoire**—ce qui comprend les poumons, la glotte (avec les plis vocaux), la langue, les lèvres, les fosses nasales, etc. Afin de produire les sons d'une langue parlée, il faut **une source** qui produit un bruit et **un filtre** qui le modifie.

Les parties de l'appareil

Bien qu'il y ait plusieurs sources possibles dans l'appareil articulatoire, **les plis vocaux** constituent la source la plus fondamentale. Chez une personne qui est capable de parler d'une voix (plus ou moins) normale, les plis sont capables de se battre l'un contre l'autre à une vitesse rapide, ce qui crée des alternances de pression atmosphérique haute et basse qui se répètent à une certaine **fréquence** (généralement mesuré en Hertz (Hz) ou le nombre de battements par seconde). Un changement (rapide) de pression atmosphérique crée un bruit. Ce bruit particulier dont on parle s'appelle **la voix** et elle prend forme physique d'**une onde sonore** (dont un exemple est représenté dans la Figure 1, ci-dessous).

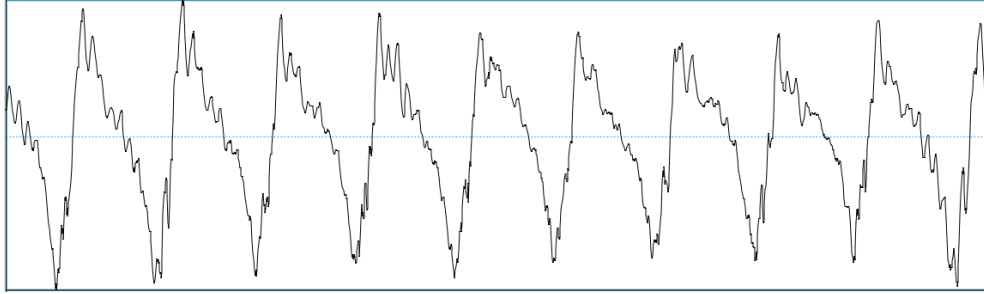


Figure 1 : L'onde sonore de la voyelle /a/. Notez les moments de pression atmosphérique haute et ceux de pression atmosphérique basse.

La voix constitue une source qui peut être transformée et filtrée par d'autres membres de l'appareil. Un segment qui se produit quand les plis vibrent est décrit comme **voisé**, et un segment qui se produit sans vibration des plis est décrit comme **dévoisé** ou **sourd**. Vous pouvez vous servir de l'illustration dans la Figure 2 pour identifier les membres de l'appareil articulatoire (y compris les plis vocaux).



Figure 2 : Illustration des membres de l'appareil articulatoire typique.

On dit qu'une partie de l'appareil articulatoire est une source quand elle produit un bruit communicatif qui peut être modifié par une ou plusieurs autres parties de l'appareil.

A part les plis vocaux, quelles autres parties de l'appareil peuvent servir de source quand on parle français ?

Vérifier votre compréhension

Écoutez chaque segment pour décider si c'est **voisé** ou **dévoisé**.

voisé ou dévoisé ?



voisé ou dévoisé ?



voisé ou dévoisé ?



voisé ou dévoisé ?



voisé ou dévoisé ?



✓ Vérifier

La langue est une organe essentielle pour l'articulation des voyelles et des consonnes. Pour les **voyelles**, la langue peut changer la forme et la taille du filtre (en ce cas, la **cavité buccale**), ce qui change l'onde sonore en la rendant distincte de celle des autres segments (surtout les segments vocaliques). Pour les **consonnes**, la langue peut laisser passer seulement un peu d'air, ainsi le rendant **turbulent** (par ex., la consonne /s/), ou bien elle peut bloquer complètement la sortie de l'air contre une autre partie de la bouche (par ex., contre le palais pour articuler la consonne /k/). L'adjectif qui est associé à la langue est **lingual(e)**.

Les lèvres (*fém.*) peuvent aussi contribuer à l'articulation des voyelles et des consonnes. Pour les voyelles, les lèvres peuvent être **écartées** ou **arrondies** (cf. *ni* versus *nu*). Pour les consonnes, elles peuvent—tout comme la langue—bloquer complètement la sortie de l'air

(par ex., la consonne /b/) ou simplement le perturber de concert avec les dents supérieures (par ex., la consonne /f/). L'adjectif qui est associé aux lèvres est **labial(e)**.

Les dents (*fém.*) travaillent de concert avec la langue ou les lèvres pour créer des consonnes avec un arrêt complet ou partiel de l'air. L'adjectif qui est associé aux dents est **dental(e)**.

Le palais s'étend des dents supérieures jusqu'à **la luette**. On en distingue trois régions particulières contre lesquelles la langue peut faire contact pour articuler plusieurs consonnes différentes : **la région alvéo-dentale** se trouve directement derrière les dents supérieures ; **la région palato-alvéolaire** se trouve derrière la région alvéo-dentale, tout au milieu du palais ; **la région vélaire** se trouve à la limite de la partie dure du palais et consiste **du voile du palais** (aussi dit « le palais mou »). Cette dernière sert aussi comme appareil d'ouverture de la branche entre la cavité buccale et **les fosses nasales (la cavité nasale)**. Pendant l'articulation des voyelles orales, le voile du palais ferme, ainsi bloquant le passage d'air aux fosses nasales. Pendant l'articulation des voyelles nasales et de certaines consonnes, il descend pour laisser sortir de l'air par les fosses nasales. L'adjectif qui est associé au palais est **palatal(e)**. L'adjectif qui est associé au voile du palais est **vélaire**.

La luette (aussi dit « **l'uvule** » (*fém.*)) est l'appendice de chair qui pend du bout du voile du palais. Elle contribue à l'articulation de certaines consonnes en serrant contre la langue le passage d'air en sortant de la bouche. L'adjectif qui est associé à la luette est **uvulaire**.

L'effet des filtres

Un filtre peut bien modifier le bruit d'une source, mais l'effet du filtre sur le bruit change selon le filtre (cf. le lieu et la manière d'articulation dans les chapitres suivants). La Figure 3 démontre les ondes sonores et le spectre du mot *charité* ; notez la différence en grain spectral entre les voyelles et les consonnes.

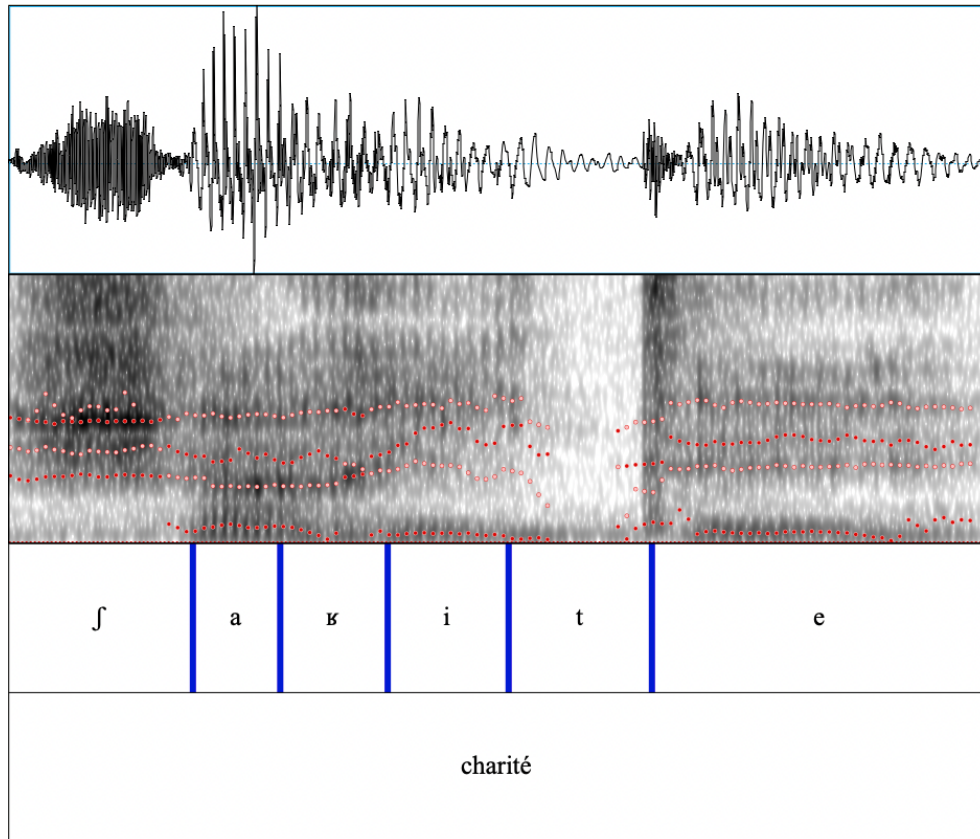


Figure 3 : Capture d'écran de l'onde sonore (fenêtre supérieure) et du spectre (fenêtre inférieure) du mot *charité* ; capturée du logiciel Praat (Boersma & Weenink 2021).

Les points rouges (ou blanc et rouge) qui recouvrent le spectre se mettent sur les bandes d'énergie qui représentent les moments de pression atmosphérique haute dans l'onde sonore. Ces bandes s'appellent **les formants vocaliques**. C'est souvent par ces formants que nous pouvons distinguer une voyelle d'une autre, car la distance relative entre ces formants change selon la forme de la bouche (c.-à-d., la position de la langue, la forme des lèvres, l'aperture de la mâchoire, etc.). Regardez la Figure 3 de nouveau : la bande de points rouges tout en bas s'appelle **la fréquence fondamentale** (désormais **F₀**), et représente la hauteur du son de la voix. Les bandes plus hautes sont les trois formants. Est-ce que vous voyez une différence dans la position **du premier formant** (désormais **F₁**) et **du deuxième formant** (désormais **F₂**) pour les voyelles /a/, /i/ et /e/ ? La position relative de ces formants peut nous indiquer combien la voyelle s'articule à l'antérieure de la bouche ou combien elle s'articule avec la cavité buccale ouverte, etc. Nous en parlerons dans les chapitres suivants, mais gardez cette notion de **formant** à l'esprit.

L'alphabet phonétique international

La relation entre l'orthographe et la prononciation du français est compliquée. Ce n'est pas souvent qu'une lettre écrite correspond toujours au même segment prononcé. Par exemple, combien de segments différents sont représentés par les 'e' soulignés dans les mots de (1) ?

1) mettre, menace, mentir, mes, chaise

Cette tâche est bien difficile pour plusieurs raisons : d'abord—comme on l'a déjà dit—quand on écrit une lettre, le segment auquel on veut faire référence n'est pas toujours clair ; de plus, peut-être que vous et une camarade de classe prononcez ces mots de manière différente.

Pour ces raisons (et d'autres) on a créé **l'alphabet phonétique international** (API ou 'International Phonetic Alphabet' (IPA) en anglais). Cet alphabet se constitue des symboles — principalement des lettres des alphabets latins et grecs — qui représentent quasiment tous les segments des langues parlées ; chaque symbole correspond à un seul segment ou son. Par exemple, quand on voit un 's' écrit en français, il peut représenter la consonne que l'on entend dans le mot *chaise*, la consonne que l'on entend dans le mot *si* ou bien il peut être simplement une lettre que l'on ne prononce pas, comme dans la forme plurielle du mot *enfants* ; mais le symbole /s/ dans l'API ne représente que le son que l'on entend dans le mot *si* et rien d'autre.

Vérifier votre compréhension

La lettre **g** en caractères gras représente un segment qui se trouve dans ce mot. Indiquez le mot qui partage le même segment avec le mot cible.

rouge

☐ gite

☐ aigre

☐ rogue



Les segments distinctifs d'une langue donnée qui sont capables d'indiquer une différence de sens entre deux mots s'appellent **les phonèmes**. Par exemple, la différence de sens entre

bon et *pont* dépend de l'articulation de la première consonne ; dans le mot *bon* la consonne /b/ est voisée, alors que la consonne /p/ du mot *pont* est sourde. On prononce ces deux sons de manière distincte pour communiquer deux sens distincts, donc ce sont deux phonèmes distincts.

Mais, il est aussi possible de prononcer un son de manière distincte du son dans un autre contexte sans communiquer de sens distinct. Par exemple, il est possible de prononcer le 'r' du mot *rouge* avec plusieurs battements uvulaires ou sans battement uvulaire ; il s'agirait de deux sons différents, mais la différence de prononciation n'indique pas deux mots distincts : on parle toujours de la couleur *rouge*. Il y a un seul phonème pour le 'r', mais quelques prononciations alternatives sont possibles ; elles s'appellent **des allophones**. On peut dire que le 'r' sans battement est un allophone du 'r' avec battements

Mettre en pratique

Instructions : En termes des membres de l'appareil articulatoire, décrivez **en détail** —du début à la fin—comment vous articulez la consonne dans le mot *bu*. A chaque étape, décrivez ce qu'on fait avec les poumons, les lèvres, le voile du palais, la langue, etc.

Sources

- Boersma, P., & Weenink, D. (2021). *Praat: Doing phonetics by computer* (Version 6.1.56). <http://www.praat.org/>.



This work is released under a CC BY license, which means that you are free to do with it as you please as long as you properly attribute it.

Les voyelles

Objectifs

- Décrire les traits articulatoires de chaque voyelle française.
- Associer les symboles phonétiques des voyelles françaises avec leur articulation

La forme et la position de la langue, des lèvres, de la mâchoire et du voile du palais font en sorte que chaque voyelle soit prononcée de manière distincte des autres. Pour identifier et faire référence à chacune de ces voyelles uniques, on associe un symbole phonétique avec les traits articulatoires de la voyelle.

Les caractéristiques vocaliques

Une voyelle est un segment continu qui s'articule par le passage d'air dans la cavité buccale (et parfois dans les fosses nasales) sans empêchement, et elle constitue l'élément principal d'une syllabe (cf. [le chapitre sur la syllabe](#)).

Il y a principalement quatre paramètres articulatoires selon lesquels on peut classer les voyelles : **l'aperture**, **l'antériorité**, **la forme des lèvres** et **le passage de l'air**.

Aperture

Ce paramètre décrit le degré d'ouverture du passage buccal (ainsi, ce paramètre est aussi appelé « ouverture »). Ceci est moins une question de la position de mâchoire, mais plutôt une question de la position de langue en relation du palais. Une voyelle peut être **fermée** (par ex., la voyelle /i/ du mot *si*), **mi-fermée** (par ex., la voyelle /e/ du mot *les*), **mi-ouverte** (par ex., la voyelle /ɔ/ du mot *botte*) ou **ouverte** (par ex., la voyelle /a/ du mot *ça*). Dans certaines variétés de français (par ex., le québécois) on peut aussi avoir des voyelles **pré-fermées** : /ɪ/ *dites* (comme la voyelle dans le mot anglais 'sit'), /ʏ/ *chute* (comme la voyelle /ɪ/, mais avec lèvres arrondies) et /ʊ/ *route* (comme la voyelle dans le mot anglais 'book').

Antériorité

Ce paramètre décrit la position de la langue en relation de l'avant de la bouche (**antérieur**) et le fond de la bouche (**postérieur**). Par exemple, la voyelle /y/ du mot *tu* est antérieure ; par contre, la voyelle /u/ du mot *tout* est postérieure. En général, la majorité des variétés de français n'ont pas beaucoup de voyelles centrales.

Forme des lèvres

Ce paramètre décrit la forme de l'aperture des lèvres qui peuvent être **arrondies** ou **non arrondies** (ou **écartées**). Par exemple, la différence principale dans l'articulation des mots *si* et *su* est le caractère non arrondi de la voyelle /i/ (*si*) et le caractère arrondi de la voyelle /y/ (*su*).

Passage de l'air

Ce paramètre indique l'état de l'**aperture vélaire**. On articule **une voyelle orale** en laissant sortir l'air seulement de la bouche, le voile du palais bloquant le passage de l'air au nez. Pour **une voyelle nasale** on descend le voile du palais et ouvre la bouche pour laisser sortir l'air et le son du nez et de la bouche (cf. les voyelles dans *bon* et *beau*).

Information : Dans certaines variétés de français, la durée d'une voyelle peut distinguer un mot d'un autre. Par exemple, dans leur enquête sur la prononciation d'environ 10 000 mots par 17 locuteurs dans la région parisienne, Martinet et Walter (1973) ont noté que sept sur 17 des locuteurs avaient prononcé le mot *maître* avec une voyelle longue [mɛ:tr] (ils ont choisi de transcrire le R comme [r]), alors qu'aucun locuteur n'avait prononcé de voyelle longue dans le mot *mettre*. De plus, la longueur des voyelles dans certaines variétés de français au Canada peut augmenter dans les syllabes finales et/ou devant certaines consonnes (Côté 2016; Walker 1984).

La description d'une voyelle

Quand on parle d'une voyelle, on l'identifie selon les paramètres identifiés ci-dessus. Donc on décrit ainsi la voyelle /y/ (du mot *pu*) : une voyelle orale, fermée, antérieure, arrondie ; la voyelle /ɑ/ (du mot *sans*) est une voyelle nasale, ouverte, postérieure, non-arrondie. Dans la Figure 1, ci-dessous, les voyelles orales des langues humaines sont représentées dans **l'espace vocalique**. Et oui, il y en a beaucoup ; mais il y a plusieurs voyelles dans cette figure qui ne font pas partie de l'inventaire vocalique du français ; donc quelles sont les voyelles françaises ?

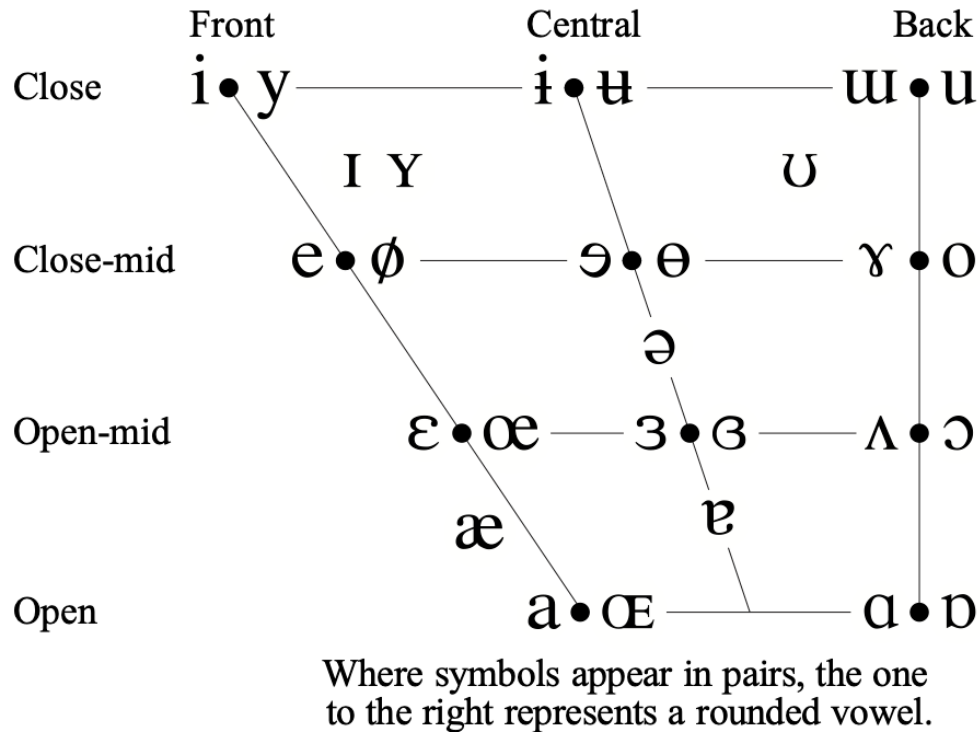


Figure 1 : Les voyelles orales et leurs qualités articulatoires. International Phonetic Association (2015). CC 3.0.

Les voyelles du français

Dans le chapitre précédent vous avez appris les termes **phonème** et **allophone** : un phonème comprend un son qui peut aider à distinguer un mot d'un autre ; un allophone est un son qui alterne avec un phonème dans certaines conditions, mais cette alternance ne distingue pas un mot d'un autre. Donc on peut poser la question : combien de voyelles phonémiques y a-t-il en français ? La réponse est un peu compliquée, car elle dépend de la variété de français que l'on étudie.

Dans le français métropolitain du nord de la France, on dit qu'il y a au moins 13 voyelles, mais on décrit 16 voyelles (ou plus, selon la personne) dans le français du Québec (Côté 2016) et 11 voyelles dans les français d'Algérie (Leroy 2016), de Maurice (Ledegen & Lyche 2016) et de la République centrafricaine (Steien, Boutin & Beyom 2016). Comme il n'y a pas une seule variété de français qui est par essence *meilleure* ou plus *correcte* que les autres, on ne précise pas de nombre absolu des voyelles françaises. Cela dit, considérons les voyelles qui sont souvent prescrites dans les cours de français et quelques variations communes de ces prescriptions.

Les voyelles orales

On articule une voyelle orale en laissant sortir de la bouche le son créé par le battement des plis vocaux sans l'empêcher par les autres membres buccaux. Chose importante : le voile du

palais ne descend pas ; l'air sort seulement de la bouche et non par le nez. La position et la forme de la langue, des lèvres et de la mâchoire étouffent certaines parties de l'onde sonore pour rendre unique sa qualité acoustique ; quand on change la position et/ou la forme d'un de ces membres, la qualité acoustique de l'onde sonore change, ce qui produit une voyelle différente.

Comme on a dit plus haut, on peut classer les voyelles orales par les trois qualités suivantes : l'aperture, l'antériorité et la forme des lèvres. Regardons le Tableau 1, ci-dessous. Si la mâchoire et la langue créent une cavité buccale plutôt fermée, on peut articuler une voyelle fermée comme /i/, /y/ et /u/ ; si la mâchoire et la langue créent une cavité buccale plutôt ouverte, on peut articuler la voyelle /a/. On peut aussi avancer la langue vers l'avant de la bouche pour articuler une voyelle antérieure comme /i/, /e/ et /œ/, ou bien on peut mettre la langue vers le fond de la bouche pour articuler une voyelle postérieure comme /u/ et /o/. Enfin, la forme arrondie ou non arrondie des lèvres détermine si la voyelle antérieure et fermée que l'on articule est bien /i/ ou /y/.

Tableau 1: Les voyelles orales

	Antérieure		Postérieure	
	Écartée	Arrondie	Écartée	Arrondie
Fermée	/i/ - <i>lit</i>	/y/ - <i>lu</i>	-	/u/ - <i>doux</i>
*Pré-fermée	/ɪ/ ¹ - <i>dites</i>	/ʏ/ ¹ - <i>chute</i>	-	/ʊ/ ¹ - <i>route</i>
Mi-fermée	/e/ - <i>mes</i>	/ø/ - <i>peut</i> /ə/ ² - <i>je</i>	-	/o/ - <i>beau</i>
Mi-ouverte	/ɛ/ - <i>mène</i>	/œ/ - <i>peur</i>	-	/ɔ/ - <i>bottes</i>
Ouverte	/a/ - <i>pas</i>	-	/ɑ/ ³ - <i>pâtes</i>	-

Il y a certaines voyelles dans le tableau (notées par les chiffres en exposant) qui vous sont peut-être inconnues ou qui sont un peu particulières. Les voyelles accompagnées par le chiffre 1 en exposant s'appellent les voyelles **pré-fermées** (ou *relâchées*) et elles font partie de l'inventaire vocalique de certaines variétés de français au Canada ; elles se prononcent avec une aperture un peu plus ouverte et avec une articulation de la langue un tout petit peu

plus postérieure que ce que l'on fait dans l'articulation des voyelles (plus) fermées ; c'est pour cette raison que l'on les appelle parfois les voyelles *relâchées*.

La voyelle /ə/ que vous voyez dans le tableau (celle qui est accompagnée par le chiffre 2 en exposant) a plusieurs noms en français : *le schwa*, *e caduc*, *e muet*, etc. Bien que sa prononciation soit très similaire—voire identique—à la prononciation des voyelles /ø/ et /œ/, on lui donne son propre symbole et le status de phonème distinct parce qu'elle est vraiment particulière parmi les voyelles, ce que nous allons étudier dans le chapitre sur [la distribution des segments](#).

Enfin nous considérons la voyelle accompagnée par le chiffre 3 en exposant : /ɑ/. Cette voyelle était autrefois distincte de la voyelle /a/, mais aujourd'hui on dit qu'elle a fusionné avec la voyelle /a/ dans plusieurs variétés de français contemporain (mais pas toutes ; par ex., le français québécois).

Vérifier votre compréhension

Voici quelques **paires minimales** (deux mots qui se ressemblent en tout sauf dans l'articulation d'un seul son) ; indiquez en quoi les voyelles soulignées se distinguent :

dites -vs- dettes

☐ aperture

☐ antériorité

☐ forme des lèvres

✓ Vérifier



Les diphtongues

Une diphtongue est une voyelle qui change son articulation d'une voyelle cible à une autre dans une seule syllabe. Il existe plusieurs manières pour transcrire une diphtongue, mais ici nous allons mettre la deuxième voyelle en exposant ; par exemple, pour transcrire une prononciation américaine des mots anglais 'fade' et 'mode', on écrirait [fɛ'd] et [moʊd].

Les diphtongues sont assez communes dans certaines variétés de français du Canada. Par exemple, on peut entendre la prononciation [kɔləʔʒ] pour le mot *collège*, [dɛʁãʔʒ] pour le mot *déranger*, etc.

Les voyelles nasales

L'articulation d'une voyelle nasale est très similaire à celle d'une voyelle orale, sauf que le voile du palais descend, ce qui laisse sortir simultanément l'air de la bouche et du nez. Ce petit changement d'articulation transforme de façon assez drastique la qualité de la voyelle, car **les fosses nasales** sont un filtre considérable dans l'appareil articulatoire et elles étouffent l'intensité du son.

Bien qu'il y ait d'autres voyelles nasales possibles parmi divers français (même la diphtongaison des voyelles nasales), la majorité des variétés ont 3 ou 4 voyelles nasales, comme vous pouvez voir dans le Tableau 2, ci-dessous. La voyelle /œ̃/ est encore distincte dans certaines variétés (et sociolectes) de français, mais il y a une tendance croissante de la remplacer par /ɛ̃/ dans plusieurs variétés européennes non-méridionales (méridional = du Sud), ce qui veut dire que les mots *brun* et *brin* se prononcent de la même façon dans ces variétés.

Tableau 2 : Les voyelles nasales

	Antérieure		Postérieure
	Écartée	Arrondie	Écartée Arrondie
Mi-ouverte	ɛ̃ - <i>fin, faim</i>	*œ̃ - <i>un</i>	- ɔ̃ - <i>bon</i>
Ouverte	-	-	ã - <i>en, ans</i> -

Notez qu'il y a beaucoup de variation dialectale dans la prononciation de ces voyelles nasales. Selon le dialecte, la voyelle /ɔ̃/ peut être mi-fermée ou même fermée, /ɛ̃/ peut être mi-fermée ou presque ouverte, et /ã/ peut être antérieure ou arrondie. Néanmoins, on gardera les symboles et les descriptions représentés dans ce tableau pour la description phonémique.

Vérifier votre compréhension

Reliez chaque phonème avec son articulation.

Modèle : /y/ (du mot *pu*) : une voyelle orale, fermée, antérieure, arrondie

1. orale, fermée, postérieure, arrondie
2. orale, préfermée, antérieure, arrondie
3. orale, mi-ouverte, antérieure, arrondie
4. nasale, mi-ouverte, postérieure, arrondie
5. nasale, mi-ouverte, antérieure, écartée
6. orale, mi-fermée, antérieure, écartée
7. orale, mi-fermée, postérieure, arrondie
8. orale, fermée, antérieure, écartée
9. orale, mi-fermée, antérieure, arrondie
10. orale, mi-ouverte, postérieure, arrondie

/ɔ̃/

/i/

/œ/

/ɛ̃/

/o/

/e/

/ɔ/

/ø/

/u/

/ʏ/

Mettre en pratique

Introduction : La durée des voyelles en français dit *standard* entre en jeu au niveau de la phrase (c'est à dire qu'on peut prolonger une voyelle pour mettre plus d'emphasis sur un mot parmi d'autres ou indiquer la fin d'une phrase ou un groupe de mots). Mais en français québécois, certains mots ont toujours une voyelle longue, d'autres une voyelle courte et encore d'autres ont une voyelle diphtonguée ; donc la voyelle /ɛ/ en français de référence peut être articulée de trois manières différentes en français québécois :

- Voyelle courte (normale) - /ɛ/
- Voyelle longue - /ɛː/ (elle est plus longue qu'un simple /ɛ/)
- Voyelle diphtonguée - /a^e/ (cette voyelle s'articule en faisant transition entre /a/ et /e/)

Instructions : Regardez les exemples suivants et expliquez la distribution (c.-à-d., le contexte dans lequel chaque type de voyelle apparaît) de ces trois types de voyelles. Notez bien qu'un point (.) indique la frontière entre syllabes.

1. mettre - /mɛtr/
2. arrêtez - /arɛː.te/

3. mettrai -/mɛt.re/
4. mêle -/ma^el/
5. pelle -/pɛl/
6. mêlant -/mɛː.lɑ̃/
7. pelleter -/pɛl.te/
8. maire -/ma^er/
9. arrête -/ara^et/
10. mairie -/ma^e.ri/

A) La voyelle simple /ɛ/ :

B) La voyelle longue /ɛː/ :

C) La voyelle diphtonguée /a^e/ :

Sources

- Côté, M.-H. (2016). French in Quebec: A speaker from Montréal. In S. Detey, J. Durand, B. Laks, & C. Lyche (Eds.) *Varieties of Spoken French* (pp. 268-278). New York: Oxford University Press.
- International Phonetic Association. (2015). *Full IPA Chart*.
<https://www.internationalphoneticassociation.org/content/full-ipa-chart>
- Ledegen, G. & Lyche, C. (2016). French in Mauritius: A speaker from Quatre-Bornes. In S. Detey, J. Durand, B. Laks, & C. Lyche (Eds.), *Varieties of Spoken French* (pp. 256-267). Oxford University Press.
- Leroy, S. (2016). French in Algeria: A speaker from Chlef. In S. Detey, J. Durand, B. Laks, & C. Lyche (Eds.), *Varieties of Spoken French* (pp. 247-255). Oxford University Press.
- Martinet, A., & Walter, H. (1973). *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*. Paris: France-Expansion.
- Steien, G. B., Boutin, A. B., & Beyom, R. (2016). French in the Central African Republic: A speaker from Bangui. In S. Detey, J. Durand, B. Laks, & C. Lyche (Eds.), *Varieties of Spoken French* (pp. 236-246). Oxford University Press.
- Walker, D. C. (1984). *The pronunciation of Canadian French*. Ottawa: University of Ottawa Press.



This work is released under a CC BY license, which means that you are free to do with it as you please as long as you properly attribute it.

Les consonnes et les glides

Objectifs

- Décrire les traits articulatoires de chaque consonne et de chaque *glide* français.
- Associer les symboles phonétiques des consonnes et des *glides* français avec leur articulation.

Quand on parle de l'articulation des consonnes, on parle principalement du lieu d'articulation (là dans la bouche où on l'articule) et de la manière d'articulation (le genre de bruit que l'on fait quand on l'articule). Les *glides* constituent une classification de son qui s'articule comme une voyelle, mais qui fonctionne dans le système phonologique comme une consonne. Chaque consonne et chaque *glide* a un symbole phonétique avec lequel il est associé.

Les consonnes

Dans le chapitre précédent, vous avez vu qu'une voyelle est un son continu que nous articulons en faisant passer de l'air généralement sonore par la bouche (et parfois par le nez) sans empêchement. De plus, une syllabe française (que nous étudierons dans le chapitre suivant) comprend nécessairement une voyelle. Par contre, **une consonne** est un segment dont l'articulation s'accomplit par un empêchement quelconque du passage d'air ; vis-à-vis de la syllabe française, les consonnes sont généralement des éléments facultatifs mais extrêmement communs.

L'articulation des consonnes

Bien que chaque voyelle s'entend de façon plus ou moins distincte des autres, les voyelles composent un groupe beaucoup plus homogène que celui des consonnes : une consonne peut être continue ou instantanée, sonore ou sourde, forte ou douce, etc. Les voyelles n'ont qu'une source du bruit : les plis vocaux. Par contre, plusieurs sources du bruit sont possibles pour articuler une consonne. Donc, il est toujours question de sources et de filtres, mais le nombre de sources possibles augmente.

Les consonnes se caractérisent par une fermeture ou un resserrement dans la bouche, ce qui empêche—d'une manière ou une autre—l'air de sortir par la bouche. **Le mode d'articulation** (le degré d'empêchement et la qualité sonore ou non de l'air) et **le lieu d'articulation** (là dans la bouche où on fait cet empêchement) distinguent chaque consonne des autres.

Le mode d'articulation

Vous venez d'apprendre que **le mode d'articulation** comprend deux traits articulatoires de chaque consonne : comment l'air est empêché et si les plis vocaux se battent ou non. Voici

les diverses manières d'empêcher l'air pour en produire les consonnes françaises (cf. le Tableau 1, ci-dessous) :

- Une consonne **occlusive** (ou **plosive**) : Le verbe 'occlure' est un mot assez archaïque pour dire 'fermer'. Donc, quand on articule une occlusive, on ferme complètement la bouche (par les lèvres ou d'autres membre de la bouche), on monte brièvement la pression d'air derrière la fermeture et, enfin, on relâche cette pression tout d'un coup pour en créer la qualité de percussion qui caractérise ces consonnes. Les consonnes /g/ et /t/ sont deux exemples d'occlusives.
- Une consonne **fricative** : Ces consonnes ont une qualité sifflante que l'on réalise en créant un resserrement extrême du passage d'air—sans le bloquer complètement—pour rendre l'air turbulent. Les consonnes /f/ et /z/ sont deux exemples de fricatives.
- Une consonne **affriquée** : Ces consonnes sont caractérisées par la double-articulation d'une occlusive et une fricative ; c'est-à-dire, le relâchement d'une occlusive n'est pas réussi dans un instant, mais il se fait par ce même resserrement extrême qui s'entend quand on articule une fricative. Par exemple, l'affriquée /tʃ/ à la fin du mot *match* est une combinaison des consonnes initiales des mots *tout* /tu/ et *chou* /ʃu/. Dans la majorité des français, les affriquées ne se trouvent que dans les mots empruntés à d'autres langues (par ex., les mots *catch* ou *jeans* de l'anglais) ; mais, elles peuvent s'entendre devant les voyelles antérieures et fermées à l'intérieur de quelques mots français dans certaines variétés de Canada (par ex., *tu* /tʃy/; *du* /dʒy/).
- Une consonne **trillée** (ou **vibrante** ou **roulée**) : Un battement rapide d'un membre de la bouche contre un autre caractérise ce genre de consonne. Par exemple, la consonne /r/ est faite par le battement rapide du bout de la langue contre la région alvéo-dentale, et la consonne /ʀ/ est faite par le battement rapide de la luette contre le dos de la langue. On discutera les manières différentes d'articuler un -r- en français à un moment plus tard dans ce chapitre.
- Une consonne **approximante** : Aussi appelées « les consonnes spirantes » en français, les approximantes sont similaires aux fricatives, mais l'aperture est plus grande, ce qui laisse sortir beaucoup plus d'air. Les approximantes n'empêchent que très peu la sortie d'air, mais la position de la langue et des autres membres articulatoires change la forme de la cavité buccale suffisamment pour transformer la qualité du son qui sort. La consonne approximante la plus commune en français est /l/ (comme dans le mot *les* /le/), mais les *glides* sont aussi des approximantes (cf. /w/, /j/ et /ɥ/ dans une autre section ci-dessous).
- Une consonne **nasale** : Cette catégorie de consonnes se caractérise par la fermeture totale de la bouche—soit par les lèvres (c.-à-d., /m/), soit par la langue contre une région du palais (c.-à-d., /n,ɲ,ŋ/)—et par l'abaissement du voile du palais, ce qui fait sortir l'air du nez. Certains décrivent les consonnes nasales comme **occlusives**, mais cette appellation est contestable.

Parlons brièvement de la **sonorité** des consonnes. On peut articuler les occlusives, les fricatives, les affriquées et les trillées avec ou sans l'abattement des plis vocaux. Si on fait entendre la voix, on dit que la consonne est **voisée** (ou « **sonore** ») ; si on ne fait pas entendre la voix, on dit que la consonne est **non voisée** (ou « **sourde** »). Par exemple, la sonorité est la seule qualité articulatoire qui distingue l'occlusive /p/ de l'occlusive /b/, et la fricative /f/ de la fricative /v/.

TABEAU 1 : Présentation des consonnes par lieu et mode d'articulation.

	Sonorité	Lieu					
		bilabiale	labio-dentale	alvéo-dentale	palato-alvéolaire	palatale	vélaire

Mode	nasale	voisée	m - <i>ma</i>	-	n - <i>ni</i>	-	ɲ - <i>signe</i>	ŋ - <i>parking</i>
	occlusive/plosive	voisée	b - <i>beau</i>	-	d - <i>dont</i>	-	-	g - <i>gare</i>
		non-voisée	p - <i>pas</i>	-	t - <i>ton</i>	-	-	k - <i>car</i>
	fricative	voisée	-	v - <i>vais</i>	z - <i>ose</i>	ʒ - <i>âge</i>	-	-
		non-voisée	-	f - <i>fais</i>	s - <i>hausse</i>	ʃ - <i>hache</i>	-	-
	affriquée	voisée	-	-	dʒ - <i>dû</i>	dʒ - <i>jeans</i>	-	-
		non-voisée	-	-	tʃ - <i>petit</i>	tʃ - <i>tchatte</i>	-	-
	trillée/vibrante	*voisée	-	-	*r - <i>frais</i>	-	-	-
	approximante	*voisée	-	-	l - <i>lit</i>	-	-	-

*Les symboles [r] et [ʁ] représentent des allophones dialectaux ou contextuels du phonème /R/.

Vérifier votre compréhension

Indiquez le mode d'articulation de chacune des consonnes suivantes :

1) /m/

2) /f/

3) /R/

4) /dz/

5) /g/



Le lieu d'articulation

Qu'est-ce qui distingue l'articulation de la fricative non voisée /s/ de la fricative non voisée /ʃ/ ? C'est une question de **lieu d'articulation** : pour la fricative /s/, on crée la restriction d'air en mettant **la pointe** de la langue contre la région alvéo-dentale du palais ; pour la fricative /ʃ/, on crée la restriction d'aire en mettant la langue contre la région palato-alvéolaire du palais. Ce changement de position de la langue vers le fond de la bouche rend plus bas le son fricatif (c'.-à-d., une réduction de la fréquence en Hz).

Voici les divers lieux où on peut faire l'articulation qui empêche l'air pour en produire les consonnes françaises (cf. le Tableau 1, ci-dessus) :

- Les lèvres : Une consonne qui s'articule entre les lèvres s'appelle une consonne **bilabiale**. Par exemple, les consonnes /p/, /b/ et /m/ sont bilabiales.
- Les dents : On ne produit pas de consonne seulement avec les dents, mais plutôt de concert avec les dents et un autre membre articulaire. Par exemple, les consonnes /f/ et /v/ s'articulent entre les dents supérieures et la lèvre inférieure ; elles sont **labio-dentales**. Les consonnes /n/, /d/, /t/, /s/, /z/, /dz/, /tʃ/ et /ʃ/ s'articulent avec la pointe de la langue contre la frontière entre les dents supérieures et la région alvéolaire du palais ; elles sont donc **alvéo-dentales**.
- Le palais : Dans un chapitre précédent, on a vu qu'on fait distinction entre plusieurs régions du palais. Pour décrire les consonnes françaises, on parle principalement de trois distinctions palatales :
 - La région alvéolaire : La région alvéolaire se trouve directement derrière les dents supérieures. Une consonne qui s'articule avec la langue contre la région alvéolaire s'appelle une consonne **palato-alvéolaire**. Par exemple, les fricatives /ʃ/ et /ʒ/ et les affriquées /tʃ/ et /dʒ/ sont des consonnes palato-alvéolaires.
 - Le palais : Et oui, bien qu'on a créé des termes spécifiques pour faire référence à chaque région du palais, il y a quand même une région au milieu du palais qu'on appelle...**le palais**. La consonne nasale /ɲ/ est la seule consonne **palatale** en français.
 - La région vélaire : Au bord du palais dur se trouve la région vélaire où s'articulent les consonnes **vélares** comme /ŋ/, /k/ et /g/.

- La luvule/L'uvule : Quelques sons qui représentent le R en français s'articulent entre la luvette et la langue. Un mot plus anatomique pour dire *la luvette* est *l'uvule*, donc ce sont des consonnes **uvulaires** (par ex., la consonne trillée /ʀ/).

Quand on décrit une voyelle, on parle de quatre attributs : l'ouverture, l'antériorité, la position/forme des lèvres et le passage d'air (nasal ou oral). Quand on décrit une consonne, on parle principalement de trois attributs : le mode d'articulation, le lieu d'articulation et la sonorité. Par exemple, la consonne /m/ est nasale, bilabiale et voisée ; la consonne /f/ est fricative, labio-dentale et non voisée ; la consonne /l/ est approximante, alvéo-dentale et voisée ; etc.

Étudiez les phonèmes du Tableau 1 (ci-dessus) pour apprendre à associer ces trois attributs à chaque consonne, mais attendez un peu avant de mémoriser les phonèmes accompagnés par une petite étoile ; nous en parlerons dans la prochaine section. Si vous avez besoin de réviser les parties de l'appareil articulatoire (par ex., les lèvres, les régions palatales, etc.), consultez la Figure 2 du chapitre qui parle de l'appareil articulatoire.

Vérifier votre compréhension

Le R français

L'articulation qu'on fait pour créer un son 'R' est bien variable ; pas seulement parmi différentes variétés de français, mais aussi dans une variété donnée. Cette consonne risque de changer ses lieu et mode d'articulation (y compris sa sonorité) selon les autres segments qui l'entourent et sa position dans la syllabe, le mot, la phrase, etc.

On traitera tous les 'R' français comme des allophones du même phonème, /ʀ/. Ce symbole représente une consonne trillée uvulaire, mais dans plusieurs français métropolitains, le 'R' se prononce souvent aussi comme une fricative uvulaire (voisée [ʁ] ou non-voisée [χ]) ou une approximante vélaire [u], surtout à la fin d'une syllabe (par ex., *Robert* /ʁobɛʁ/) ou entre deux voyelles (par ex., *heureux* /øʁø/ ou /øuø/). Dans certaines variétés de français, il est plus stable et se prononce dans la région alvéo-dentale comme une consonne trillée [r] ou **une consonne battue** [ɾ] (où il n'y a qu'un seul battement de la langue ; 'tapped' en anglais) . Dans certains créoles de base française (par ex., dans le créole haïtien), ce qui est un 'R' écrit

dans un mot français peut être prononcé comme /w/ dans le mot haïtien correspondant, selon le contexte.

Vous pourrez typiquement employer le symbole /R/ pour une transcription phonémique et réserver ces autres symboles pour les cas où on compare les allophones de manière détaillée.

Les *glides*

Dans la section du mode d'articulation (ci-dessus), vous avez lu le terme ***glides*** dans la description des **approximantes**. La consonne /l/ est une approximante parce que l'empêchement faible que crée la position de la langue ne rend pas l'air turbulent ni le bloque ; plutôt, cet empêchement change la forme de la cavité buccale suffisamment pour donner une qualité particulière au son qui sort.

Il existe une sous-catégorie d'approximantes en français que l'on appelle **les *glides*** (oui, on a emprunté le terme de l'anglais) et qui comprend principalement trois segments : /j/, /ɥ/ et /w/. On articule ces segments en faisant une transition entre une voyelle et une autre. Par exemple, on articule le /j/ dans le mot *vieux* (/vjø/) en faisant une transition entre /i/ et /ø/. Cela ne veut pas dire qu'il y a deux voyelles prononcées dans ce mot ; il y a une seule voyelle (c.-à-d., /ø/) et un *glide* qui fonctionne plutôt comme une consonne pour créer un groupe consonantique (cf. le /R/ avec /v/ dans le mot *vrai* /vrɛ/ ; ou comparez le *glide* /w/ qui fonctionne comme une consonne tout comme la consonne /v/ dans les mots *ouest* /wɛst/ et *veste* /vɛst/).

Voici l'articulation de chacun des trois *glides* :

- /j/ - Ce *glide* est articulé en transition entre la voyelle /i/ et un autre son vocalique (par ex., *pied* /pjɛ/).
- /ɥ/ - Ce *glide* est articulé en transition entre la voyelle /y/ et un autre son vocalique (par ex., *nuit* /nuɥ/).
- /w/ - Ce *glide* est articulé en transition entre la voyelle /u/ et un autre son vocalique (par ex., *oui* /wi/).

Comme l'articulation de ces segments (et des autres approximantes plus généralement) est similaire à celle des voyelles, on entend parfois le nom **semi-voyelles** ; mais comme leur rôle dans une syllabe est plus consonantique que vocalique (adjectif du nom *voyelle*), on entend aussi le nom **semi-consonnes**. Les trois termes (c.-à-d., *glide*, semi-voyelle et semi-consonne) peuvent faire référence à ces trois segments ; mais, en français, le phonème /l/ n'est qu'une consonne et pas un *glide*, car son articulation est stable et non transitoire.

Mettre en pratique

Introduction : La majorité des mots du créole haïtien sont d'origine française. Ces mots ont été adaptés aux besoins linguistiques des locuteurs créoles en Haïti. Certains sons sont passés d'une langue à l'autre sans trop de modification, comme on voit dans les exemples suivants (où Fr. > Cr.) :

- danser /dāse/ > danse /dāse/
- nouilles /nuj/ > nouy /nuj/
- école /ekol/ > ekol /ekol/
- aller /ale/ > ale /ale/

Mais le R a subi quelques modifications fascinantes : un R prononcé dans un mot français peut être a) supprimé en créole, b) rendu comme /ɣ/ (fricative vélaire voisée) ou c) rendu comme /w/.

Instructions : D'après les données suivantes, décrivez les conditions sous lesquelles un R en français est devenu un /ɣ/, un /w/ ou rien.¹ *Petit indice : regardez ses segments voisins et la/les qualité(s) qu'ils partagent.*

Français Kreyòl	Français Kreyòl
rire /RiR/ ri /ɣi/	taureau /tɔRO/ towo /towo/
liberté /libɛRte/ libète /libète/	rhum /Rɔm/ wonm /wɔm/
parce que paske /paʁskə/ /paske/	améliorer amelyore /ameljɔʁe/ /ameljɔye/
rare /RaR/ ra /ɣa/	route /RuT/ wout /wut/
intéressant enteresan /ɛ̃tɛʁɛsɑ̃/ /ɛ̃tɛʁesã/	frère /fʁɛR/ frè /fɣɛ/
gris /gʁi/ gri /ɣi/	groupe /gʁup/ gwoup /gwup/
prouver /pʁuve/ pwouve /pwuve/	trop /tʁo/ twò /two/

¹Exemples tirés de Turnbull (2006).

Sources

- Turnbull, W. (2006). *Creole made easy*. Durham, NC: Light Messages.



This work is released under a CC BY license, which means that you are free to do with it as you please as long as you properly attribute it.

La syllabe

Objectifs

- Décrire les éléments qui composent une syllabe
- Identifier si une syllabe est ouverte ou fermée
- Décrire les effets de sandhi sur la syllabe française

La syllabe est une unité phonologique très importante, car sa structure et sa position dans un mot ou dans une phrase peuvent déclencher plusieurs changements au mot qui la contient et aux mots voisins. La langue française a même une préférence accordée à une structure syllabique particulière.

La syllabe et ses composants

Une syllabe est un petit groupe de sons qui constitue une unité avec laquelle on peut créer des mots ; elle comprend obligatoirement une voyelle (qu'on va représenter par la lettre V) et facultativement une ou plusieurs consonnes—y compris les *glides*—(qu'on va représenter par la lettre C). On appelle cette voyelle qui est au centre de la syllabe **le noyau**, et elle peut être une voyelle simple ou complexe (par ex., une diphthongue, une voyelle longue, etc.). Toujours dans la même syllabe, la consonne (ou les consonnes) facultative qui peut se trouver devant le noyau s'appelle **l'attaque**, et celle (ou celles) qui peut se trouver après le noyau s'appelle **le coda**. Donc, le mot monosyllabique *sur* /syʁ/ a la structure CVC : une attaque /s/, un noyau /y/ et un coda /ʁ/.

On vient de dire que le noyau peut comprendre une voyelle simple ou complexe, mais l'attaque et le coda ne sont pas non plus restreints à une forme simple. On peut avoir **une attaque ramifiée** ou **un coda ramifié**, qui veut dire qu'il s'agit d'une séquence de consonnes (par ex., CCV ou VCC). Grâce à cette variabilité dans la composition de l'attaque et du coda, il y a plusieurs structures syllabiques possibles en français. Par exemple, une syllabe peut se composer d'un simple noyau (V : *aux* /o/), d'une attaque et un noyau (CV : *oui* /wi/), d'une attaque ramifiée et un noyau (CCV : *très* /tʁɛ/), etc.

Pour étudier les structures syllabiques du français, Wioland (1985) a fait analyse de ~87 000 syllabes tirées des diffusions télévisées en 1973. Selon ses analyses, les quatre structures

syllabiques les plus communes en français étaient CV (55,61%), CCV (13,9%), CVC (13,55%) et V (9,8%). Donc la structure syllabique la plus commune en français est CV.

Vérifier votre compréhension

Pour chacune des structures syllabiques paragraphes précédents exceptés). Retc

La classification des syllabes

La structure d'une syllabe peut varier selon la présence/absence d'une attaque ou d'un coda, selon le nombre de consonnes qui s'y trouvent, etc., mais c'est peut-être la présence/absence du coda qui a le plus grand effet sur les mots et les segments voisins. En fait, on classe souvent les syllabes par l'absence ou la présence d'un coda : **une syllabe ouverte** est une syllabe qui n'a pas de coda (c.-à-d., une syllabe qui se termine par un son vocalique), et **une syllabe fermée** est une syllabe qui a un coda (c.-à-d., une syllabe qui se termine par un son consonantique).

On ne peut pas sous-estimer l'importance de ce principe : la qualité ouverte ou fermée d'une syllabe peut avoir un grand impact sur plusieurs éléments de la langue parlée. Par exemple, la présence/absence du coda peut déterminer si certains changements ou processus phonologiques peuvent avoir lieu dans un mot, si une voyelle ou une autre est prononcée, etc.

Information : Le français, l'espagnol et l'anglais sont tous des langues syllabiques, qui veut dire qu'ils s'organisent au niveau de la syllabe ; mais cela n'est pas la seule possibilité. Le japonais, par exemple, est une langue morique, qui veut dire qu'il s'organise à un niveau plus petit : au niveau de la more. Une more se définit plutôt par le temps que par la présence d'une voyelle. Par exemple, on dirait que le mot *arrêtez* en français québécois se compose de trois syllabes et que la deuxième voyelle (c.-à-d., /ɛ:/) est une voyelle longue : /arɛːte/. Une analyse syllabique dirait que le mot japonais *mora* モーラ 'more' se compose de deux syllabes, dont la première contient elle aussi une voyelle longue (/oː/), alors qu'une analyse morique dirait plutôt que ce mot se compose de trois mores : mo.o.ra. De plus, on considère la consonne /n/ en coda comme more, sans besoin d'une voyelle, donc le mot *Nippon* にっぽん 'Japon' se compose de quatre mores : Ni-.po.n, où le deuxième est un more de silence (cf. "Mora (linguistics)" 2023).

Le sandhi en français

Le mot sanskrit **sandhi** fait référence aux phénomènes phonologiques aux frontières des morphèmes. Ce sont alors des phénomènes au carrefour de la phonologie, la morphologie et la syntaxe. Quand on parle des phénomènes de sandhi en français, on parle principalement de l'enchaînement et de la liaison. Ces phénomènes affectent la structure des syllabes au début et à la fin des mots.

L'enchaînement

L'enchaînement est le phénomène de sandhi qui réassigne la consonne ultime (ultime = finale) prononcée d'un premier mot (désormais Mot1 ou M1) au début d'un deuxième mot (désormais Mot2 ou M2) qui commence par un son vocalique (excepté le *h* aspiré). Par exemple, le /t/ ultime du mot *cette* se prononce toujours—que ce soit devant une voyelle ou devant une consonne—mais quand le mot *école* le suit, on réassigne le /t/ du coda de M1 à l'attaque de la première syllabe de M2, comme on voit dans (1), ci-dessous :

1) a. *cette*

/set/

b. *école*

/e.kol/

c. cette école

/sɛ.te.kɔl/

Vérifier votre compréhension

Regardez les séquences de sons suivants. Faites copier-coller et ajoutez des points [.] pour indiquer des frontières syllabiques dans la langue parlée.

Modèle : J'aime la phonologie. [ʒɛmlafɔnɔlɔʒi] →
[ʒɛm.la.fɔ.nɔ.lɔ.ʒi]

1. Ma tante a une amie excentrique. [matɑ̃taynamieksɑ̃trik]

2. Sept étudiantes peuvent entendre une folle émission.

[sɛtetydjɑ̃tpœvɑ̃tɑ̃drynfɔlemisjɔ̃]

3. Paul Bocuse est sur la voiture orange et vert.

La liaison

La liaison est le phénomène de sandhi qui fait entendre une consonne qui ne se prononce qu'entre deux mots quand M2 commence par un son vocalique dans d'autres contextes. Dans les descriptions traditionnelles, la dernière consonne écrite de M1 (par ex., *ses amis* /se.za.mi/) est considérée comme **la consonne de liaison** (désormais CL), mais cela n'est pas forcément toujours le cas (cf. Côté 2005) ; car, on peut entendre parfois—souvent par hypercorrection—une CL se réaliser qui ne fait partie orthographique ni de M1 ni de M2 (par ex., *un grand ours* [ɛ̃.grɑ̃.zuʁs]).

En général l'enchaînement accompagne la liaison et on réassigne la CL à l'attaque de la première syllabe de M2 (par ex., *mon ex* [mɔ̃.neks]). Cependant, dans certaines conditions on peut faire une liaison sans enchaînement. Par exemple, dans l'hésitation (par ex., *mes... amis* [mez | ami]) ou pour rendre l'énoncé plus clair. Par exemple, Encrevé (1983: 64) rapporte que « Dans la campagne des législatives de 1978, un dirigeant de parti dit : « Quand Monsieur Mitterrand était ministre, et Dieu sait qu'il l'a beaucoup été, euh beaucoup | été... »

» Dans cet exemple, l'enchaînement de la CL entre *beaucoup* et *été* n'était pas désirable (représenté en (2a), ci-dessous), donc on a refait l'énoncé avec liaison mais sans enchaînement (représenté en (2b), ci-dessous), car la prononciation de la CL avec enchaînement (2a) serait homophone de la séquence *beaucoup pété* (représenté en (2c), ci-dessous), ce qui ne serait pas approprié pour une émission télévisée sur la compagne des législatives.

2) a. et Dieu sait qu'il l'a beaucoup_été

/et.djø.sɛ.ki.la.bo.ku.pe.te/

b. et Dieu sait qu'il l'a beaucoup | été

/et.djø.sɛ.ki.la.bo.kup.e.te/

c. et Dieu sait qu'il l'a beaucoup pété

/et.djø.sɛ.ki.la.bo.ku.pe.te/

Selon les prescriptions, il y a trois classifications de liaison : **la liaison obligatoire**, **la liaison facultative** et **la liaison défendue**. Traditionnellement la liaison se fait ou non selon la relation morphosyntaxique entre M1 et M2 où une relation plus forte indique une probabilité plus forte de liaison. Par exemple, la relation morphosyntaxique entre un déterminant et un nom est très forte, donc on dirait qu'il s'agit d'une liaison obligatoire (par ex., *les amis* [le.za.mi]) ; mais la relation entre un verbe et un déterminant qui le suit est moins forte, donc on dirait qu'il s'agit d'une liaison facultative (par ex., *c'est une* [sɛ(t)yn]). Mais il y a souvent des problèmes avec ces descriptions traditionnelles. Par exemple, on peut entendre des taux de liaison différents en observant une seule séquence de mot.

Information : Voici quelques livres qui présentent des prescriptions vis-à-vis de la liaison : *Facile à dire !* (Duménil 2003) et *Traité de la prononciation française* (Fouché 1959).

Ågren (1973: 2) a étudié les liaisons dites facultatives dans « la langue de la conversation » en faisant analyse de « 134 émissions radiophoniques datant des années 1960 et 1961. » Parmi d'autres conclusions, Ågren a démontré que la CL s'est prononcée en liaison facultative entre le verbe auxiliaire *être* (M1) et un participe passé commençant par une voyelle (M2) presque sans exception (c.-à-d., dans 98,7% des cas) quand la forme de l'auxiliaire était *est*, mais un taux de 57,4% était observé quand la forme était *suis*. Ce sont deux allomorphes du même verbe dans le même contexte syntaxique (c.-à-d., verbe auxiliaire), mais les deux taux étaient bien différents. Donc, il y a évidemment d'autres paramètres à prendre en compte quand on pose la question « Quand fait-on une liaison ? »

Il y a plusieurs autres facteurs qui influencent l'apparition de la CL, mais nous ne vous en présentons que deux ici. D'abord, la situation dans laquelle un locuteur parle peut changer comment il parle. Selon Sampson (2001: 245–6, notre traduction) « Plus le locuteur se sent mal à l'aise sur le plan linguistique et plus les circonstances du discours sont soutenues,

plus il est probable que la liaison se produise. » Ensuite, en s'adressant à la notion qu'une relation syntaxique qui est forte mène à la liaison, Bybee (2001: 338, notre traduction) démontre que « cette cohésion syntaxique est un résultat direct de la fréquence de cooccurrence : les mots qui sont utilisés souvent ensemble ont souvent tendance à sembler plus fusionnés et ont également tendance à produire plus de liaison. » Donc, si un locuteur pense qu'une situation mérite un discours plus soutenu et/ou une démonstration de connaissances prescriptives, il est probable qu'il produira plus de liaison ; et si deux mots apparaissent souvent ensemble, il est plus probable qu'une CL s'y produise.

Vérifier votre compréhension

Regardez les sons que représentent les lettres soulignées dans les phrases suivantes et indiquez s'il s'agit plutôt d'un cas d'enchaînement ou de liaison avec enchaînement.

Modèle : J'ai une idée. [ʒe.y.ni.de] --> C'est un cas d'enchaînement.

1. Elle a apporté son ordinateur.

[ɛ.la.a.pɔʁ.te.sɔ̃.nɔʁ.di.na.tœʁ]

2. Nous travaillons dans un parc industriel.

[nu.tʁa.va.jɔ̃.dɑ̃.zœ.paʁ.kɛ.dy.stʁi.jɛl]

3. Vous êtes une vraie génie !

[vu.zɛ.tyn.vʁɛ.ʒe.ni]

4. C'est à toi de

jouer [ɛs.tə.twa.d.zwa]

Mettre en pratique

La liste suivante comprend plusieurs séquences de mots. En vous servant d'une échelle allant de 1 à 9, indiquez si une liaison entre les mots indiqués dans une conversation avec des amis vous semble impossible (un 1 sur l'échelle), quasiment obligatoire (un 9 sur l'échelle) ou quelque part entre les deux. Notez bien : on ne cherche pas votre connaissance des prescriptions (c.-à-d., ce qui est « *correct* »), mais on cherche vos intuitions de ce qui semble naturel.

1. Ce livre décrit nos premiers_ancêtres.
2. Sortons_au cinéma !
3. Quand_est-ce qu'il veut partir ?
4. Il a vu les_oiseaux du voisin.
5. Sont-ils_entrés en retard ?
6. On habitait là depuis longtemps, mais_un jour on a dû déménager.
7. Je mange du poisson, mais j'aime pas les_huîtres.
8. La planète qu'on a découverte a un petit_océan.
9. Je ne connais pas l'état_américain dont tu parles.
10. Papa travaille à mon_école.
11. Il y a deux_étudiants anglais dans la classe.
12. On a voté, donc il faut compter les_oui et les non.
13. C'est_une bonne idée.
14. Je vais manger_un bol de glace.
15. Mon ami collectionne des livres_anciens.
16. On va sortir avec quelques_amis.
17. Ils ont étudié les_hiérarchies angéliques.
18. Son oncle répare les machines_à laver.
19. Je suis_en classe ce matin.
20. On a pris des_yaourts pour le petit déjeuner.
21. J'ai quatres_enfants. (le 's' de « quatres » ici est agrammatical, mais parfois attesté)
22. C'est mon_émission préférée !
23. On va acheter quelques vinaigres et deux_huiles végétales.
24. Je l'ai perdu chez_un ami.
25. Tu m'appelles à un moment_importun.
26. C'était_une journée très agréable.

Sources

- Ågren, J. (1973). *Étude sur quelques liaisons facultatives dans le français de conversation radiophonique: fréquences et facteurs*. Uppsala.
- Bybee, J. (2001). Frequency effects on French liaison. In J. L. Bybee & P. J. Hopper (Eds.) *Frequency and the emergence of linguistic structure*, (pp. 337–360). Amsterdam: John Benjamins.
- Côté, M.-H. (2005). Le statut lexical des consonnes de liaison. *Langages*, 2(158), 66–78.

- Dumenil, A. (2003). *Facile à dire! Les sons du français*. Saddle River, New Jersey: Prentice Hall.
- Encrevé, P. (1983). La liaison sans enchaînement. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 46(1), 39–66.
- Fouché, P. (1959). *Traité de la prononciation française* (2nd ed.). Paris: Librairie C. Klincksieck.
- Mora (linguistics). (2023, May 18). In *Wikipedia*. [https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=Mora_\(linguistics\)&oldid=1155429663](https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=Mora_(linguistics)&oldid=1155429663)
- Sampson, R. (2001). Liaison, nasal vowels and productivity. *Journal of French Language Studies*, 11(2): 241–258.
- Wioland, F. (1985). *Les structures syllabiques du français: fréquence et distribution des phonèmes consonantiques, contraintes idiomatiques dans les séquences consonantiques* (Vol. 31). Editions Slatkine.



This work is released under a CC BY license, which means that you are free to do with it as you please as long as you properly attribute it.

La distribution des segments

Objectifs

- Décrire les règles phonotactiques du français
- Savoir ce que c'est qu'un allophone.
- Déterminer la distribution prescrite des voyelles moyennes selon l'orthographe.

Vous avez appris l'inventaire phonologique du français, c.-à-d. la liste des segments (consonnes et voyelles) qui existent dans la langue. Mais on ne peut pas mettre ces segments n'importe où pour faire une syllabe ou un mot. La phonologie française limite la distribution de ces segments, et on ne voit certains segments que dans certains contextes.

La phonotaxe

La **phonotaxe** décrit quels segments peuvent se mettre ensemble dans certaines parties de la syllabe. En français, c'est possible d'avoir les séquences /ps/, /pt/, et /pn/ dans l'attaque d'une syllabe (cf. *psychologue*, *ptérodactyle*, *pneu*), mais ces séquences ne sont pas possibles dans l'attaque des syllabes en anglais. Il y a quand même plusieurs séquences qui ne sont pas possibles en français (par exemple, aucun mot en français ne commence par *fs*-). Certaines séquences n'apparaissent que dans des mots empruntés : le nom du footballeur Kylian Mbappé inclut la séquence /mb/, une attaque nasale-occlusive qui n'est typiquement pas permise en français mais qui est typique des langues Bantu en Afrique.

La phonotaxe influence l'enchaînement. Par exemple, en observant les débuts des mots français, on peut reconnaître que la séquence /tʁ/ est une attaque acceptable (*trop*, *très*, *triple*, etc.), mais que la séquence /tp/ ne l'est pas. Si une séquence est permise en début de mot, elle est forcément aussi permise dans l'enchaînement. Alors, le /t/ dans le coda du mot *tante* passe dans l'attaque d'un mot suivant qui commence par /ʁ/ : *Tante Rose* [tã.tʁoz]. Mais parce que la séquence /tp/ n'est pas permise dans l'attaque, il n'y a pas d'enchaînement de /t/ quand le mot suivant commence par /p/ : *Tante Pauline* [tãt.po.lin]

Vérifier votre compréhension

Indiquez si la séquence suivante est acceptable dans une syllabe selon la phonotaxe française :

/sk/

☐ Vrai

☐ Faux



HL-P

Les allophones

Dans un premier chapitre, nous avons parlé des allomorphes. **Un allophone** est un segment qui alterne avec un autre segment dans certains contextes et qui n'est pas distinct du deuxième dans l'inventaire phonémique (c'est-à-dire, qu'il ne peut pas distinguer un mot d'un autre). Par exemple, on disait dans un chapitre précédent que le 'R' français peut se prononcer plus fortement en attaque d'une syllabe initiale qu'en coda dans plusieurs variétés de français métropolitain. On dit généralement qu'il n'y a qu'un seul 'R' dans l'inventaire phonologique, mais qu'il y a des 'R' allophoniques qui se produisent différemment selon le contexte ; peu importe si on prononçait le mot *frère* comme [fʁɛʁ], [fʁɛR], [fʁɛʁ], ou même [fʁɛr], on dirait qu'il s'agit toujours du même mot.

Une manière que le contexte peut produire des allophones, c'est l'assimilation. **L'assimilation** décrit la modification d'un segment par l'influence d'un segment avant ou après. Par exemple, le segment /b/ dans les mots *obliger* et *obtenir* n'est typiquement pas prononcé de la même manière. Dans le mot *obliger*, c'est prononcé comme [b], mais dans le mot *obtenir*, ce segment est souvent prononcé comme [p]. Devant /t/, qui est un son non-voisé, /b/ a tendance à se prononcer de manière non-voisée aussi. [p] est donc un allophone de /b/ (en plus d'être son propre phonème dans d'autres contextes). Parfois la différence entre deux allophones est très subtile. Le segment /ʒ/ dans le mot *gîte* est prononcé avec les lèvres écartées, mais ce même phonème dans le mot *jour* est prononcé avec les lèvres arrondies. L'articulation de ce phonème est assimilée à la voyelle suivante (qui est arrondie ou non), et

cette différence d'articulation fait une petite différence dans la qualité de ce son (qui peut être notée, si nécessaire, comme /ɜ^w/ pour la consonne arrondie).

Considérons l'exemple des voyelles représentées par les 'e' soulignés dans deux mots *mes* et *mer*. On va voir que ces voyelles sont vues de manières différentes dans des variétés de français différentes. Dans certains français (par ex., le français métropolitain du nord de la France), on dirait qu'il s'agit de deux phonèmes distincts (c.-à-d., /e/ et /ɛ/) ; mais dans d'autres variétés de français (par ex., le français méridional), on dirait qu'il s'agit plutôt d'un seul 'e' phonème (que nous allons représenter par la majuscule /E/) avec deux allophones possibles (c.-à-d., /e/ et /ɛ/) selon le contexte. C'est encore la même situation quant aux voyelles fermées /y,i,u/ et les voyelles pré-fermées/relâchées qui y correspondent en français québécois : /y,i,u/ ; les voyelles fermées alternent avec les voyelles pré-fermées selon le contexte.

Alors, la question se pose : Dans quels contextes fait-on ces alternations ?

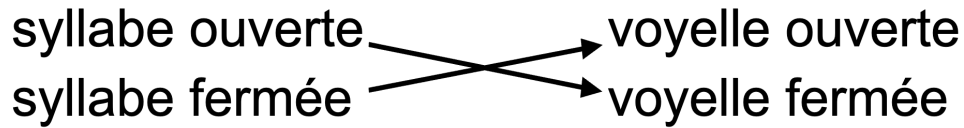
Information : Vous allez voir la transcription de sons entre barres obliques (par ex., /e/) et entre crochets (par ex., [e]). En général on se sert des barres obliques pour transcrire les sons qu'on n'a pas encore prononcés (par ex., dans un dictionnaire, sur un tableau d'inventaire phonémique, etc.) et les crochets pour transcrire les sons qu'on a déjà prononcés (par ex., pour transcrire comment quelqu'un a prononcé un certain mot ou une certaine phrase). Donc le mot *commun* est souvent représenté dans un dictionnaire comme /kɔmœ/, mais pour représenter la manière dont il est prononcé par une vraie personne on peut écrire [kɔmœ] ou [kɔmɛ] selon la prononciation réelle.

La loi de position

Les voyelles moyennes

Les voyelles moyennes (c.-à-d., les mi-fermées /e,ø,o/ et les mi-ouvertes /ɛ,œ,ɔ/) se ressemblent beaucoup vis-à-vis de l'articulation et la manière dont elles sont représentées à l'écrit ; par exemple, les voyelles /ø/ et /œ/ se distinguent à l'oral par une petite différence en lieu d'articulation, et la séquence de lettres -eu- les représente régulièrement à l'écrit. Donc, comment peut-on savoir quand il faut prononcer l'une et pas l'autre ? Il y a deux indices qui nous aident : la nature ouverte ou fermée de la syllabe et l'orthographe.

Bien qu'il y ait diverses exceptions dans diverses variétés de français, il y a une tendance forte que nous voyons dans plusieurs français que nous appelons **la loi de position** qui dit que la majorité de voyelles moyennes qui se trouvent dans une syllabe ouverte sont des voyelles mi-fermées, et la majorité de voyelles moyennes qui se trouvent dans une syllabe fermée sont des voyelles mi-ouvertes ; donc il y a une relation inverse entre la nature ouverte/fermée de la syllabe et la nature ouverte/fermée de la voyelle, comme on voit dans la Figure 1, ci-dessous.

FIGURE 1 : Relation inverse entre la nature de la syllabe et celle de la voyelle.

Cette tendance (le mot « *loi* » est quand même un peu fort) est assez stable pour certains cas : le /E/ dans une syllabe fermée sera (quasiment) toujours /ɛ/ ; le /Ø/ (c.-à-d., /ø/ et /œ/) dans une syllabe ouverte sera presque toujours /ø/ ; et le /O/ (c.-à-d., /o/ et /ɔ/) dans une syllabe ouverte sera presque toujours /o/. C'est dans les autres contextes (c.-à-d., /E/ dans une syllabe ouverte et /Ø/ ou /O/ dans une syllabe fermée) où on voit la majorité des exceptions.

L'orthographe peut nous aider à démêler le nœud d'exceptions. Par exemple, les accents indiquent souvent la voyelle moyenne qui se produit :

- é : toujours /e/
- è : toujours /ɛ/
- ê : généralement /ɛ/
- eû : généralement /ø/
- ô : généralement /o/

Il y a des séquences orthographiques et des mots qui ont eux aussi quelques tendances :

- 'et' (la conjonction) : toujours /e/
- 'est' (du verbe *être*) : prescrit comme /ɛ/
- '-ai-' + consonne muette : souvent /ɛ/ (par ex., *lait, paix, sais*, etc.)
- '-eu-' + /z/ dans la même syllabe : /ø/ (par ex., *chanteuse, creuse*, etc.)
- '-o-' + /z/ dans la même syllabe : presque toujours /o/ (par ex., *rose, chose*, etc.)
- '(e)au-' : presque toujours /o/ (par ex., *faute, chaude, beauf*, etc.)

Vérifier votre compréhension

Regardez la partie en caractères gras des mots suivants et indique

☐ /e/

☐ /ɛ/

Les voyelles (pré-)fermées

En considérant la nature ouverte/fermée de la syllabe, on peut prédire l'alternance des voyelles pré-fermées/relâchées (/y,i,u/) avec les voyelles fermées /ɛ,ɔ/ en français québécois. Comparons les paires qu'on voit en (1), ci-dessous :

1) a. nu /ny/ nuque /nyk/

b. vie /vi/ vite /vit/

c. doux /du/ doute /dɔt/

Quand la voyelle se trouve dans une syllabe ouverte (la colonne à gauche), elle est plutôt fermée ; quand la voyelle se trouve dans une syllabe fermée (la colonne à droite), elle est plutôt pré-fermée/relâchée.

Le schwa français

Quand vous avez appris les phonèmes et les symboles phonétiques des voyelles françaises, on vous a dit que la voyelle représentée par le symbole phonétique /ə/ était un cas particulier, et cela n'était pas un mensonge. **Le schwa** (ou **le e caduc** ou **le e muet**) est « une voyelle qui alterne avec zéro dans le contexte du même morphème » (Côté & Morrison 2007: 160, notre traduction), ce qui veut dire que cette « voyelle non conformiste » (Ayres-Bennett, Carruthers, & Temple 2001: 98) peut apparaître ou non quand on prononce un mot. Par exemple, considérons les deux manières de prononcer le mot *semaine* représentées dans (1), ci-dessous :

1) a. une semaine

[ɥns(ə)mɛn]¹b. la semaine

[las(ə)mɛn]

¹Les parenthèses indiquent un segment dont la prononciation ouverte est variable.

Dans les deux séquences, le schwa peut disparaître (par exemple, on peut dire [lasəmɛn] ou [lasɛmɛn]), mais le sens du mot *semaine* ne change pas (il fait toujours référence à une période de sept jours). Il s'agit d'un phénomène phonologique, c'est-à-dire que l'identité et la fonction de ce segment sont surtout définies par le contexte et l'identité des segments qui l'entourent (Hannahs 2007).

En français, on dit souvent que l'articulation du schwa est identique à /ø/ ou /œ/ (Côté & Morrison 2007: 160), mais on le considère à part de ces deux autres phonèmes parce qu'on le traite de manière différente dans la langue. Par exemple, bien que la prononciation du mot *je* puisse être identique à celle du mot *jeu* (c.-à-d., [ʒø] dans les deux cas), on peut laisser tomber la voyelle du premier mot, mais pas du deuxième (par ex., *j'aimais* versus *jeu aimé*).

Cela ne veut pas dire qu'on peut toujours laisser tomber un schwa. On ne peut pas laisser tomber le schwa dans l'adverbe *admirablement* sans aussi laisser tomber un son voisin (par ex., le /l/). Donc, il faut savoir identifier dans quels contextes phonologiques on peut le laisser tomber.

Tomber ou ne pas tomber ?

Il y a plusieurs contextes où on peut laisser tomber le schwa, mais nous allons en souligner seulement trois :

- A la fin d'un mot qui a une autre voyelle comme noyau dans la syllabe (précédente). Par exemple : *banque* [bãk(ə)], *chanté* [ʃãt(ə)], *écharpe* [eʃãsp(ə)], *Mexique* [meksik(ə)], etc. Il faut noter que l'apparition du schwa dans ce contexte est très variable selon la variété de français qu'on parle. Dans les variétés non-méridionales, il est systématiquement absent (c.-à-d., un dictionnaire donnerait la transcription [bãk] pour le mot *banque*, sans indiquer de schwa possible) ; mais dans certaines variétés méridionales, le schwa se prononce régulièrement dans ce contexte (par ex., *banque* [bãkə]).
- L'élision du schwa est prescriptivement obligatoire dans les mots grammaticaux monosyllabiques (c.-à-d., *je*, *me*, *te*, *se*, *le*, *ce*, *de*, *ne*, *que*) quand le mot qui suit commence par une voyelle. « **L'élision** représente la perte de l'une de deux voyelles voisines à travers une frontière de mot » (Green & Hintze 2021: 125 ; cf. Valdman 1993: 191-2). Donc, on le processus d'élision changerait la séquence « **je ai* » à « *j'ai*. »
- Pour le troisième contexte, il faut retourner à l'idée de la phonotaxe, qui déconseille généralement les séquences de trois consonnes. **La loi des trois consonnes** (Grammont 1894) déconseille l'effacement d'un schwa si son absence mènerait à une séquence de trois consonnes. Par exemple, considérons le schwa dans le mot

probablement /pʁɔbabləmɑ̃/ : si on laissait tomber le schwa, on aurait une séquence défavorable de trois consonnes (c.-à-d., [pʁɔbablmɑ̃]).

- Comme toute « loi » linguistique, il faut bien noter que la *loi des trois consonnes* n'est pas une véritable loi : il s'agit plutôt d'une tendance forte et non d'une loi. Donc vous allez entendre les gens laisser tomber des schwas dans certains contextes même quand cela conduit à une séquence défavorable de trois consonnes contiguës.

Information : Hansen (2012: 163) note que « The behavior of schwa also depends on the position of the syllable in the word and of formality and speech tempo (Hansen 1994; Léon 1987; Malécot 1976; Léon 1966). »

Vérifier votre compréhension

Selon ce que vous avez lu dans ce chapitre, indiquez s les phrases suivantes :

1. Je ne veux pas sécher le c
2. Presque toute la classe
3. Il l'avait mise sur sa table c
4. Je te le dit e

Mettre en pratique

Hansen (2012) a étudié la conservation ou l'effacement du schwa dans la parole de neuf jeunes francophones de Paris quand ils lisaient un texte écrit. Une conclusion de cette enquête a démontré que le schwa était conservé systématiquement dans certains cas de VCəC (où V = Voyelle et C = Consonne), mais il était effacé dans d'autres cas de VCəC. Analysez les mots suivants¹ et élaborer une théorie qui explique le comportement de schwa dans ces données.

1. ses chemises [se.ʃə.miz]
2. en revanche [ɑ̃.ʁə.vɑ̃ʃ]
3. bêtement [bɛt.mɑ̃]
4. trente-six [tʁɑ̃t.sis]
5. par la télévision seraient témoins [paʁ.la.te.le.vi.zjɔ̃.sə.ʁe.te.mwɑ̃]
6. indiqueraient [ɛ̃.di.kʁe]
7. baisser depuis [be.se.də.pɥi]
8. détachement [de.taʃ.mɑ̃]

¹Les mots dans cet exercice sont tirés de Hansen, A. B. (2012). A study of young Parisian speech: some trends in pronunciation. In R.S. Gess, C. Lyche and T. Meisenburg (Eds.), *Phonological Variation in French: Illustrations from Three Continents*. Amsterdam: Benjamins, pp. 151–172.

Sources

- Ayres-Bennett, W., Carruthers, J., and Temple, R. (2001). *Problems and Perspectives: Studies in the modern French language*. New York: Longman.
- Côté, M.-H. (2008). Empty elements in schwa, liaison and h-aspiré: the French holy trinity revisited. In J. Hartmann, V. Hegedüs, and H. van Riemsdijk (Eds.), *Sounds of Silence: Empty Elements in Syntax and Phonology*, pp. 61–103. Amsterdam: Elsevier.
- Côté, M.-H., & Morrison, G. (2007). The nature of the schwa/zero alternation in French clitics: Experimental and non-experimental evidence. *Journal of French Language Studies*, 17(2), 159–186. doi: 10.1017/S0959269507002827
- Grammont, M. (1894). La loi des trois consonnes. *Mémoires de la société de linguistique de Paris*, 8, 53–90.
- Green, J. N., & Hintze, M.-A. (2021). L'élision en français: une catégorie qui n'est plus catégorique. *Studii de Lingvistică*, 11, 123–146.
- Hannahs, S. J. (2007). French phonology and L2 acquisition. *French applied linguistics*, 16, 50–74.
- Hansen, A. B. (1994). Etude du E caduc – stabilisation en cours et variations lexicales. *Journal of French Language Studies* 4, 25–54.
- Hansen, A. B. (2012). A study of young Parisian speech: some trends in pronunciation. In R.S. Gess, C. Lyche and T. Meisenburg (Eds.), *Phonological Variation in French: Illustrations from Three Continents*. Amsterdam: Benjamins, pp. 151–172.
- Le Robert. (2023). Répéter. In *Le Petit Robert de la langue française* (édition numérique). Le Robert.

- Léon, P. R. (1966). Apparition, maintien et chute du 'E caduc'. *La Linguistique* 2, 111–122.
- Léon, P. R. (1987). E caduc: facteurs distributionnels et prosodiques dans deux types de discours. *Proceedings of the Eleventh International Congress of Phonetic Sciences, vol. 3*, 109–112. Tallinn, Estonia.
- Malécot, A. (1976). The effect of linguistic and paralinguistic variables on the elision of the French mute-e. *Phonetica* 33(2), 93–112.



This work is released under a CC BY license, which means that you are free to do with it as you please as long as you properly attribute it.

La prosodie

Objectifs

- Pouvoir décrire les caractères phonétiques principaux de la prosodie.
- Identifier les domaines de la prosodie.
- Décrire quelques rôles que joue la prosodie dans certaines constructions les plus communes.

La prosodie comprend les qualités rythmiques et mélodiques de la langue parlée. Elle sert à découper un flux de sons en paquets de données que le cerveau peut reconnaître et comprendre, ainsi qu'à communiquer un message sous-jacent qu'un locuteur peut vouloir transmettre dans l'énoncé.

Les caractères prosodiques

Décrivons la prosodie par analogie avec la musique : quand on parle, on crée une chanson dont les paroles sont les mots qu'on prononce et la musique elle-même est la prosodie de notre prononciation (c.-à-d., le rythme et la mélodie). Donc, **la prosodie** comprend la qualité accentuelle de la langue parlée qui s'accomplit par la durée, la hauteur de la voix, l'intensité et le timbre de la voix. On appelle parfois ces caractères prosodiques **des suprasegmentaux**, car ils accompagnent l'articulation des segments (c.-à-d., les voyelles, les consonnes, les glides, etc.), tout en restant distincts d'eux (le morphème *supra-* veut dire « au-dessus, au-delà »).

La durée chronologique peut contribuer à l'accentuation d'un segment, d'une syllabe, etc. Elle est fréquemment mesurée en millisecondes, mais parfois aussi en secondes. **Le débit de parole** est lié à la durée, car il indique la vitesse de parole sur toute une énoncé ; il est souvent mesuré en syllabes par seconde.

La hauteur de la voix (parfois dit « **le ton** ») fait référence à la mélodie de la voix, et elle correspond à la fréquence fondamentale de la voix (ou F_0). Elle est souvent mesurée en Hertz.

L'intensité (ou « **l'amplitude** ») indique le volume du son. Il y a plusieurs manières communes de la mesurer (par ex., en décibels, en barks, etc.).

Le timbre de la voix est plus difficile à décrire, car il n'est pas associé à une seule mesure (comme les millisecondes pour la durée, les Hertz pour la hauteur ou les décibels pour l'intensité). Il comprend une ou plusieurs qualités de la voix comme le fausset/la voix de tête ('falsetto' en anglais), la laryngalisation ('creaky voice' ou 'vocal fry' en anglais), le chuchotement, etc.

Aucun de ces quatre traits isolé ne nous indique rien ; par contre, la durée, la hauteur, l'intensité ou le timbre *relatif* d'un segment ou d'une syllabe peut distinguer le segment ou la syllabe d'un(e) autre, ce qui peut créer un site distinctif auquel on peut associer un sens distinctif.

Le domaine de la prosodie

La prosodie sert à définir des unités de sens. Une unité de sens peut être une syllabe, un morphème, un mot, un groupe de mots qui correspond à un syntagme, ou une phrase entière. Par exemple, on a appris que chaque syllabe en français doit avoir une voyelle comme noyau ; les consonnes qui se trouvent entre ces voyelles, en tant qu'attaque ou coda, délimitent les bords de la syllabe et son noyau sonore. L'alternance syllabique entre voyelle et consonne(s) découpe le flux de sons qui sort de la bouche d'un locuteur en petites unités comme les syllabes et les mots ; c'est un peu comme les points et les tirées du code Morse international. Mais pour comprendre comment on définit les unités de sens plus grandes (c.-à-d., les syntagmes, les propositions et les phrases), il faut parler de l'accentuation et l'intonation.

L'accentuation

Quand on parle de *l'accent* prosodique, on ne parle pas de la manière générale dont quelqu'un prononce ses mots (par ex., « Hm...ce mec a un drôle *d'accent*... »).

Plutôt **l'accent(uation) prosodique** (ou **l'accent tonique**) comprend un changement de durée, d'intensité, de hauteur de la voix et/ou de timbre pour distinguer une syllabe des autres qui l'entourent. La direction du changement (c.-à-d., une augmentation ou une diminution) dépend de l'énoncé.

En français on parle de **l'accent syntaxique** qui indique que les critères pour accentuer une syllabe sont déterminées par la syntaxe, et non par le mot. Donc, d'habitude on dit que chaque syllabe en français a de poids égal, mais elle est accentuée quand elle se trouve à la fin **d'une phrase phonologique/accidentuelle** qui correspond habituellement à un syntagme/constituant syntaxique, surtout quand le syntagme/constituant se compose d'une dizaine de syllabes et/ou il est clairement distinct du syntagme/constituant qui le suit et/ou il est suivi par la ponctuation à l'écrit. La phrase phonologique (PPh) correspond souvent à un syntagme verbal, à un syntagme nominal ou à un syntagme prépositionnel (Zsiga 2013).

Information : En anglais l'accent syntaxique a son importance, mais dans cette langue il s'agit surtout de l'accent lexical, qui veut dire que chaque mot a son propre schéma d'accentuation malgré sa position ou son rôle syntaxiques. Par exemple, l'accent est toujours sur la deuxième syllabe du mot *democracy* /di'mɒkrəsi/ (le petit symbole ' précède la syllabe qui reçoit l'accent primaire) ; par contre, c'est la troisième syllabe qui le reçoit dans le mot *democratic* /dɪmə'krætɪk/ (le petit symbole ' précède une syllabe qui reçoit un accent secondaire). Donc ce qui distingue le nom *permit* ('un permis de conduire') du verbe *permit* ('permettre') est l'accent lexical (cf. /'pɛr.mɪt/ et /pɛr'mɪt/).

Par exemple, les syllabes soulignées dans la phrase (1) se trouvent à la fin d'une PPh ; donc, en principe, elles seraient toutes un peu plus longues que les autres syllabes de leur PP :

1) Ce matin nous irons au parc, à la bibliothèque et chez mami parce qu'elle ne se sent pas bien.

De plus, les premières syllabes soulignées subiraient une augmentation d'intensité et d'hauteur de la voix pour indiquer qu'on n'a pas encore terminé la phrase syntaxique. Par contre, la dernière syllabe de toute la phrase (c.-à-d., *bien*) subirait probablement une diminution d'intensité et de hauteur de la voix, et elle pourrait même subir un changement de timbre (par ex., la laryngalisation ou le chuchotement) ; tout pour indiquer qu'on est arrivé à la fin de la phrase syntaxique. Mais on commence à mettre la charrue avant les bœufs : la hauteur de la voix appartient surtout à l'intonation.

L'intonation

L'intonation comprend les changements de hauteur de la voix pour délimiter certains constituants de la phrase, pour faire signe qu'il s'agit de telle ou telle construction syntaxique ou bien pour exprimer une émotion quelconque. Ici on va parler surtout du deuxième rôle, celui d'indicateur d'une construction syntaxique, mais les mêmes principes s'appliquent pour le premier rôle.

Lisez les phrases suivantes à haute voix et écoutez attentivement comment la hauteur de votre voix change d'une partie de la phrase à une autre :

- 2) Tu fais tes devoirs.
- 3) Tu fais tes devoirs ?
- 4) Tu fais tes devoirs ou tu lis une B.D. ?
- 5) Fais tes devoirs !

Chacune de ces phrases a **une courbe mélodique** distincte qui correspond à la construction syntaxique à laquelle elle est associée. La courbe mélodique de la phrase (2) a probablement commencé à une hauteur plus ou moins neutre avant de descendre à une

hauteur un peu plus basse. La courbe de la phrase (3) est sûrement montée d'un degré assez extrême dans la dernière syllabe. La courbe de la phrase (4) est probablement montée de la première syllabe jusqu'à la fin du mot « devoirs » avant de descendre jusqu'à la dernière syllabe de la phrase. Et la courbe de (5) peut prendre plusieurs formes selon l'intensité d'émotion qui motive l'impérative. Voici une courbe possible pour les phrases (3) et (4) :



3) Tu fais tes devoirs ?



4) Tu fais tes devoirs ou tu lis une B.D. ?

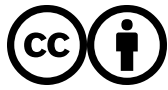
Mettre en pratique

Dessinez une (ou plusieurs) courbe d'intonation au-dessus de chacune des phrases suivantes pour illustrer le changement en hauteur de la voix qui l'accompagne.

1. Dans ma famille il y a deux filles et trois garçons.
2. Où est-ce qu'on peut trouver la définition du terme *satiation sémantique* ?
3. Ah, oui : j'adore manger du cheval... (*de manière fataliste*)
4. Ah, oui : j'adore manger du cheval... (*de manière sarcastique*)
5. Dis-moi ceci : Veux-tu vraiment dîner à ce resto-là ?
6. Comment vas-tu ?
7. Tu vas bien ?
8. Tu viens ou pas ?
9. Elle est allée chez le dentiste pour se faire arracher ses dents de sagesse.
10. Mais tu n'es pas seul(e) !

Sources

- Zsiga, E. C. (2013). *The Sounds of Language: An introduction to phonetics and phonology*. Wiley-Blackwell Publishing.



This work is released under a CC BY license, which means that you are free to do with it as you please as long as you properly attribute it.

Sens

[La dénotation](#)

[Les relations sémantiques](#)

[Les prototypes](#)

[Le langage figuratif](#)

[L'implicature conversationnelle](#)

[Les actes de langage](#)



This work is released under a CC BY license, which means that you are free to do with it as you please as long as you properly attribute it.

La dénotation

Objectifs

- Distinguer la dénotation du sens
- Décrire le sens d'un mot par rapport à certaines qualités

L'ensemble des mots dans une langue s'appelle **le lexique**. Savoir une langue, c'est essentiellement savoir sa grammaire (sa phonologie, sa morphologie, sa syntaxe, sa pragmatique) et son lexique. Le lexique n'est pas une simple liste de mots dans votre tête ; le lexique est organisé dans un réseau systématique.

Même si deux mots sont identiques en graphie et en prononciation, ils peuvent toujours rester des mots distincts grâce à la différence de sens qu'ils ont. Prenons l'exemple du nom *vers* (qu'écrivent les poètes), la préposition *vers* ('en direction de X'), et le nom pluriel *vers* (ces petites bêtes qui se tortillent dans la terre) : tous les trois s'écrivent *vers* et on les prononce /vɛʁ/, mais évidemment on parle de trois mots bien différents.

La sémantique est l'étude du sens des mots et comment le sens d'une phrase se construit à partir de ses mots et de sa grammaire.

La connaissance

Qu'est-ce que nous étudions quand nous étudions la sémantique ? Jusqu'ici dans ce manuel, nous avons étudié la structure des mots, des phrases, et des sons. Mais nous n'avons toujours pas vraiment touché l'essentiel du langage, c'est-à-dire la communication des idées. Lorsque vous dites une phrase, vous avez en tête de l'information, et vous voulez par votre phrase faire savoir cette information à votre interlocuteur-ric. Comment est-ce que cette information est organisée et représentée par des mots ?

L'information que l'on communique consiste en des **propositions**. Une proposition est un morceau d'information qui peut être vrai ou faux. Le mot *bleu* n'est pas une proposition parce qu'il n'est ni vrai ni faux. Mais la phrase *Le stylo est bleu* déclare une proposition (qui pourrait être vraie ou bien fausse si la phrase est un mensonge). Si vous comprenez le français, vous êtes capable de déterminer la **valeur de vérité** d'une phrase en français (si elle

est vraie ou fausse). Vous pouvez imaginer une situation où *Le stylo est bleu* est vrai parce qu'il y a un stylo qui est bleu. Quelqu'un qui ne comprend pas le français pourrait analyser les sons et la structure syntaxique de cette phrase, mais ne pourrait pas déterminer si la phrase est vraie ou fausse.

Regardez ces deux phrases :

1. *Le stylo est bleu.*
2. *Le stylo est vert.*

Ces deux phrases ont des **conditions de vérité** différentes. C'est-à-dire que (1) est vrai seulement si le stylo est bleu, et (2) seulement s'il est vert. Pour décrire la signification d'un mot comme *bleu*, nous voulons donc élaborer une théorie qui explique comment la présence de ce mot dans une phrase affecte les conditions de vérité de la phrase.

La dénotation

Continuons avec l'exemple *Le stylo est bleu*. Le mot *bleu* peut s'appliquer à des choses différentes : un stylo bleu, une chaussure bleue, une tasse bleue, etc. Le mot *stylo* s'applique aussi à beaucoup de choses : il y a plein de stylos dans le monde. Chacun de ces mots désigne un **ensemble** : l'ensemble des choses qui sont bleues, et l'ensemble des stylos.

L'ensemble désigné par un mot est sa **dénotation**, ce à quoi le mot fait référence. Certains mots dénotent un ensemble qui ne contient qu'un individu, comme les mots *Paris* ou *Voltaire*. D'autres mots dénotent une catégorie, comme *girafe* qui dénote un ensemble d'animaux, ou *stylo* qui dénote un ensemble d'objets. Encore d'autres mots dont le sens est une qualité (comme *bleu*) ou une action (comme *courir*) dénotent l'ensemble des choses qui ont cette qualité ou font cette action.

Des expressions complexes dénotent parfois un ensemble déterminé par la relation entre d'autres ensembles. Par exemple, l'expression *stylo bleu* dénote l'ensemble des choses qui sont des stylos *et* qui sont bleus. C'est **l'intersection** de ces deux ensembles.

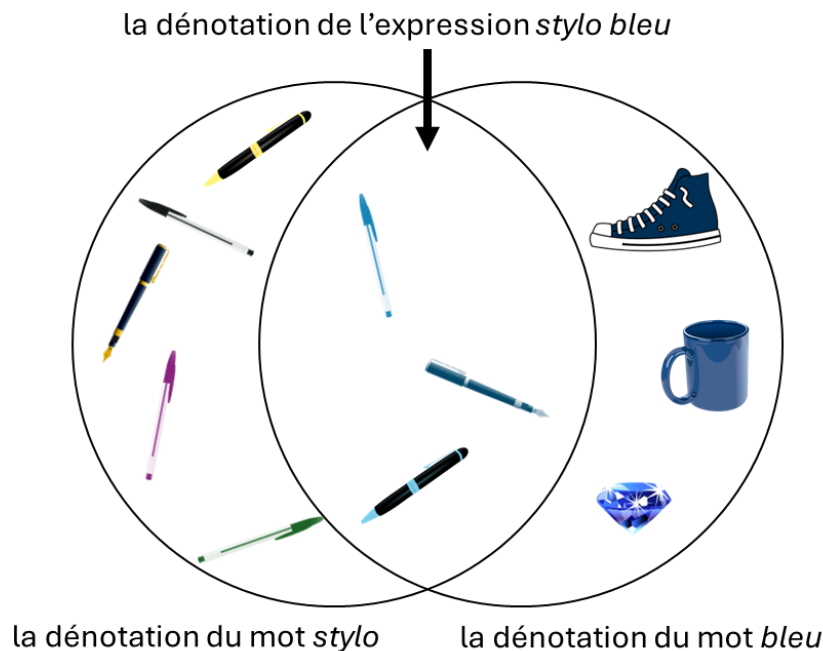


Figure: La dénotation de *stylo bleu* est l'intersection des dénnotations de *stylo* et de *bleu*

Une expression a une dénotation même s'il fait référence à quelque chose qui n'existe pas dans notre monde. L'expression *le roi actuel de la France* n'a pas de dénotation dans notre monde parce que la France est une république. Néanmoins, cette expression fait référence à quelque chose que l'on peut imaginer dans un monde hypothétique où la France serait restée une monarchie. Sa dénotation existe donc dans un monde possible, même si elle n'existe pas dans le monde réel. Cette explication en termes de « **mondes possibles** », qui peut ressembler à une idée de bande dessinée, n'est rien de plus qu'un moyen formel de reconnaître que les sens que nous pouvons exprimer avec la langue ne sont limités que par notre imagination.

Nous venons de dire que comprendre une phrase, c'est comprendre ses conditions de vérité. Si vous comprenez la phrase *Le stylo est bleu*, vous comprenez que cette phrase est vraie si (et seulement si) il y a un stylo désigné qui est bleu. Quel ensemble est donc dénoté par cette phrase ? La dénotation d'une phrase est l'ensemble des mondes possibles où elle est vraie. Par exemple, la dénotation de la phrase *Le stylo est bleu* est l'ensemble des mondes (réels ou imaginaires) où il y a un stylo désigné qui est bleu.

Notez que certaines phrases sont vraies sous n'importe quelles conditions ; elles dénotent donc tous les mondes possibles. Considérez ces exemples de tautologies qui sont nécessairement vraies :

3. *Il pleut ou il ne pleut pas.*
4. *Un chien est un chien.*
5. *Si c'est mardi, c'est mardi.*

De la même manière, il y a des phrases qui sont fausses sous n'importe quelles conditions et dans n'importe quel monde possible. Par exemple : *Un chien n'est pas un chien*. La dénotation d'une telle phrase est un ensemble vide.

Vérifier votre compréhension

Quelle est la dénotation de ce mot ?

maison

- ☐ une maison en particulier
- ☐ l'ensemble de toutes les maisons
- ☐ l'idée ou l'image d'une maison



Le sens

La signification d'une expression consiste-t-elle seulement en sa dénotation ? Considérez les mots suivants :

- *Paris*
- *Paname*

Paname étant un surnom de Paris, ces mots ont la même dénotation. Cependant, on ne peut pas en substituer l'un pour l'autre sans conséquence :

6. *Paname, c'est Paris.*
7. *Paname, c'est Paname.*

La phrase (6) est informative, alors que (7) ne l'est pas. Alors, on comprend qu'il y a un sens en dehors de la dénotation.

Une autre preuve concerne les tautologies qu'on vient de voir. Les phrases (3), (4), et (5) ont la même dénotation (l'ensemble de tous les mondes possibles) parce qu'elles sont nécessairement vraies. Mais est-ce qu'elles veulent dire toutes la même chose ? Ces phrases ne sont pas identiques sémantiquement, mais qu'est-ce qui les distingue si ce n'est pas la dénotation ?

Retournons au mot *bleu*. Sa dénotation est l'ensemble des choses qui sont bleues. Mais comment décidons-nous si un objet est bleu ? Est-ce que nous avons mémorisé la liste de tous les objets bleus dans cet ensemble ? Bien sûr que non, ce serait impossible. Nous considérons plutôt les qualités de l'objet (par exemple, si la longueur d'ondes de la lumière qu'il reflète est principalement entre 450 et 495 nanomètres). Ce sont ces qualités qui définissent les frontières de l'ensemble dénoté par le mot.

Si le résultat sémantique d'une expression est sa dénotation, le **sens** de cette expression est comment nous arrivons à ce résultat. Le sens de *bleu* est une certaine qualité de couleur, et d'après cette qualité nous déterminons sa dénotation : l'ensemble des choses bleues.

Une partie du sens est la **connotation**, qui concerne les associations sémantiques qu'une expression évoque. Prenons les mots *radin* et *économe*. Ces mots ont essentiellement la même dénotation ; tout le monde que l'on pourrait décrire comme *radin* pourrait aussi être décrit comme *économe*. Cependant, la phrase *Il est radin* affirme quelque chose de très différent que la phrase *Il est économe*. Ces phrases révèlent des attitudes contraires du locuteur envers la personne décrite. C'est parce que ces mots ont une différence de sens qui inclut une différence de connotation.

Vérifier votre compréhension

Est-ce que la définition suivante décrit la *dénotation* ou le *sens* du mot ?

train = 'convoi de véhicules de chemin de fer, transportant des passagers ou de la cargaison'

☐ la dénotation

☐ le sens



Les sens abstraits

Vous aurez peut-être l'intuition que c'est plus facile de définir le sens d'un mot comme *pigeon* ou *dormir* qu'un mot comme *progrès* ou *les*. *Pigeon* et *dormir* sont des mots **concrets**. C'est-à-dire que leur dénotation est accessible aux 5 sens humains. On peut toucher un pigeon (s'il ne s'envole pas), et on a tous l'expérience physique de dormir. Par contre, un mot comme *progrès* est **abstrait** parce que même si on comprend très bien ce que c'est, on ne peut pas le percevoir physiquement.

En plus d'être concrets, *pigeon* et *dormir* sont aussi **précis**. Ils désignent une chose et une action spécifiques. On dirait par contraste que les mots *organisme* et *faire* sont abstraits, mais pas parce qu'ils sont physiquement inaccessibles. Bien entendu, on peut toucher un *organisme*, et on a tous l'expérience physique de *faire* quelque chose. Ce sont donc des mots concrets. Mais ces mots ne sont pas précis; un pigeon est un type d'organisme parmi plein d'autres, et dormir est une action regroupée avec toute autre action sous la notion de *faire*. Un mot peut donc être abstrait par manque de concrétude (comme *progrès*) ou par manque de précision (comme *organisme*). Pouvez-vous trouver un mot qui manque de concrétude *et* de précision ?

Le mot *les* est abstrait d'une autre manière. On dit que ce mot a un sens **fonctionnel**, en contraste avec les autres mots soulignés dans cette section (*pigeon*, *dormir*, *progrès*, *organisme*, *faire*...), qui ont un sens **lexical**. Le sens de *les* est fonctionnel parce qu'au lieu de désigner quelque chose, il remplit une fonction purement grammaticale, spécifiquement d'indiquer que le nom qu'il modifie est pluriel et défini. La distinction entre un sens fonctionnel et un sens lexical, comme celle entre un sens concret ou précis et un sens abstrait, est un continuum. Certaines catégories grammaticales sont plutôt fonctionnelles

ou lexicales; par exemple, les noms et les verbes ont tendance à avoir des sens lexicaux, alors que les conjonctions et les prépositions ont tendance à avoir des sens fonctionnels. Cependant, des mots de la même catégorie peuvent différer aussi. *De* et *chez* sont tous les deux des prépositions, mais le sens de *de* est plus fonctionnel que celui de *chez*.

Vérifier votre compréhension

Quelle comparaison des mots *vertu* et *chemise* est la plus juste ?

☐ *Chemise* est plus **concret** que *vertu*.

☐ *Chemise* est plus **précis** que *vertu*.

☐ *Chemise* est plus **lexical** que *vertu*.



Mettre en pratique

Comparez les paires d'expressions suivantes. Elles ont des dénotations similaires, mais est-ce que vous pouvez trouver une différence entre la dénotation de l'expression à gauche et celle de l'expression à droite ?

l'extérieur de la maison — *hors de la maison*

le devant de la maison — *devant la maison*

le côté de la maison — *à côté de la maison*

le haut de la maison — *sur la maison*

le bas de la maison – sous la maison

À gauche sont des noms, à droite des prépositions. Est-ce que la dénotation des noms diffère systématiquement de celle des prépositions ? Comment ?

(Inspiré par : Schwarze, Christoph. 1991. Concept Types and Parts of Speech with Special Reference to the Lexicalization of Region Concepts in French. *Journal of Semantics* 8(4). 333–361. <https://doi.org/10.1093/jos/8.4.333>.)

Sources

- Frege, Gottlob. 1948. Sense and Reference. *The Philosophical Review* 57(3). 209–230. <https://doi.org/10.2307/2181485>.
- Garza-Cuarón, Beatriz. 1991. *Connotation and Meaning*. (Trans.) Charlotte Broad. Berlin: De Gruyter.
- Iliev, Rumen & Robert Axelrod. 2017. The Paradox of Abstraction: Precision Versus Concreteness. *Journal of Psycholinguistic Research* 46(3). 715–729. <https://doi.org/10.1007/s10936-016-9459-6>.



This work is released under a CC BY license, which means that you are free to do with it as you please as long as you properly attribute it.

Les relations sémantiques

Objectifs

- Distinguer les relations sémantiques qui peuvent exister entre les mots d'une langue
- Décrire le sens d'un mot par ses relations sémantiques

Dans l'unité sur les [sons](#), vous avez appris la différence entre la phonétique et la phonologie. Nous pouvons décrire l'articulation ou la qualité sonore d'un son de manière très détaillée (la phonétique), mais souvent ce qui nous concerne est comment un son se distingue ou se rapproche des autres sons employés dans une langue (la phonologie). Le même principe s'applique à la sémantique. Au-delà de comprendre le sens d'un mot en particulier (ou plus proprement dit, afin de le comprendre), nous voulons comprendre comment le lexique français est organisé, comment ses mots se distinguent et se recoupent sémantiquement, et comment ce système sémantique diffère de ceux des autres langues.

Chaque langue organise son système sémantique différemment. Par exemple, le français emploie un seul mot, *esprit*, pour couvrir l'espace conceptuel qui en anglais est divisé dans deux mots: *spirit* et *mind*. Dans l'autre sens, le français utilise deux mots distincts, *gratuit* et *libre*, pour des concepts qui sont regroupés en anglais sous le mot *free*.

Nous pouvons décrire le système sémantique d'une langue en décrivant les relations sémantiques qui existent entre ses mots (Lyons 1963).

Les sens multiples

Définir le sens d'un mot est compliqué par le fait que la plupart des mots ne couvrent pas un seul sens précis, mais plusieurs sens. Parfois les sens d'un mot sont clairement reliés, parfois leur lien est plutôt obscur, et parfois ils n'ont aucune correspondance. Les linguistes se débattent sur comment compter les sens d'un mot, comment décider si un mot a deux sens reliés (plus spécifiques) ou un sens général.

L'homonymie

Dans cette discussion, il faut d'abord reconnaître les **homophones**. Ce sont des mots séparés qui ont la même prononciation par hasard mais qui ne sont pas reliés dans leur sens. Des exemples sont *dans* et *dent*, *cette* et *sept*, *quand* et *camp*, etc. La similarité phonétique entre ces mots est un accident linguistique qui est permis parce qu'en contexte, on peut typiquement les distinguer très facilement.

Parfois, les homophones deviennent gênants et sont remplacés. Par exemple, un ancien mot pour *visage* était *vis*. Éventuellement, on cessait de prononcer le *s* final, créant un homophone avec le nom *vie* et certaines conjugaisons des verbes *voir* et *vivre*. Pour éviter la confusion, on a préféré la forme longue *visage*, gardant *vis* seulement dans l'expression *vis-à-vis*.

Si des mots distincts ont la même forme écrite (mais pas forcément la même prononciation), ce sont des **homographes**. Des exemples sont *est* (*Il est beau*) et *est* (*Il va vers l'est*), *portions* (*Nous portions des fardeaux*) et *portions* (*Elle a servi 5 portions*), *fil* (*Mon fils s'appelle Lucas*) et *fil* (*J'ai réparé les fils électriques*).

Si des mots ont la même forme écrite et la même prononciation (mais des sens non-reliés), ce sont des **homonymes**. Les homonymes sont plus rares en français que les homophones et les homographes. Des exemples d'homonymes sont le mot *ton* (*Ton père veut te parler* vs *Il m'a parlé avec un ton sérieux*) et le mot *son* (*Son frère est ici* vs *Il faut baisser le son de la radio*).

Vérifier votre compréhension

Est-ce que les paires de mots suivantes sont des *homophones*, des *homographes*, ou des *homonymes* ?

fier (je suis fier) et *fier* (il faut se fier à lui)

☐ homophones

☐ homographes

☐ homonymes



La polysémie

Les homonymes sont des mots séparés avec des sens distincts. Mais nous trouvons régulièrement un seul mot qui a plusieurs sens reliés. En fait, on pourrait dire que presque tous les mots du français ont plus d'un sens. On appelle la condition d'un mot avec plusieurs sens la **polysémie**. C'est opposé à la **monosémie**, le fait de n'avoir qu'un sens.

La polysémie est le résultat du **changement sémantique**. Au fil du temps, un mot peut être employé dans de nouveaux contextes. Il attire donc de nouveaux sens. Un exemple assez récent est le mot *tuer*, dont le sens « Qui plaît beaucoup » est noté par [le Dictionnaire de la Zone](#) (*Mon rap tue* – La Fouine, « Stan Smith »). Ce mot garde tous ses sens préexistants et ajoute ce nouveau sens, devenant plus polysémique.

Si on ne connaît pas l'histoire d'un mot, il est parfois difficile de déterminer si ses sens sont reliés. Certains mots ont des sens qui semblent très différents, mais qui ont en fait une relation historique. Par exemple, le mot *patron* veut dire 'dirigeant des employés' et aussi 'modèle pour reproduire une forme, par exemple dans la couture'. Ces sens sont assez différents, mais ce ne sont pas deux mots distincts qui sont des homonymes. C'est un seul mot, et le deuxième sens s'est développé d'après une métaphore : dans la couture, une forme sert comme « saint patron », comme parent et modèle à suivre, pour ses reproductions.

C'est une question disputée, comment découper les sens des mots. Le mot *amour* désigne les sentiments romantiques en couple ainsi que les sentiments amicaux ou familiaux. Est-ce que ce sont des sens distincts (polysémie) ou un seul sens qui s'adapte au contexte (monosémie) ? La réponse dépend de la théorie sémantique adoptée.

Chevauchement de sens

Plusieurs relations sémantiques décrivent un chevauchement partiel ou presque complet entre les sens de deux mots.

Un **synonyme** est un mot avec le même sens. Cette relation est disputée, parce qu'elle déroge au **principe de la non-synonymie** (Bolinger 1977, Goldberg 1995). Ce principe dit qu'une langue ne gardera pas deux manières d'exprimer exactement la même chose; il y aura toujours au moins une petite différence de sens entre deux mots. Les exemples proposés de synonymes ont généralement la même dénotation mais une connotation différente. Par exemple, les mots *travail* et *boulot* ont plus ou moins la même dénotation, mais *boulot* est plus familier. *Vélo* et *bicyclette* n'ont pas la même connotation parce que *bicyclette* est un peu vieilli.

Dans le dernier chapitre, vous avez comparé la précision des mots. Un mot plus précis pour un membre d'une catégorie est un **hyponyme**. Par exemple, *rose* est un hyponyme de *fleur* parce qu'une rose est un type de fleur, un membre de cette catégorie. Dans l'autre sens, on utilise le mot **hyperonyme**. *Fleur* est un hyperonyme de *rose*.

Une relation similaire concerne les parties de quelque chose. *Roue* est un **méronyme** de *voiture* parce qu'une roue est une partie d'une voiture. D'autres méronymes du mot *voiture* sont *moteur*, *volant*, et *pare-brise*. Dans l'autre sens, on utilise le mot **holonyme**. *Voiture* est un holonyme de *roue*, *moteur*, *volant*, et *pare-brise*.

Ne confondez pas l'hyponymie et la méronymie. L'hyponymie est une relation *type-de* : une rose est un *type de* fleur. La méronymie est une relation *partie-de* : une roue est une *partie de* une voiture.

Une catégorie (comme *fleur*) contient plusieurs types (comme *rose*, *tulipe*, *marguerite*, etc.). Un objet (comme *voiture*) peut comprendre plusieurs parties (comme *roue*, *moteur*, *volant*, etc.). Les membres d'une même catégorie (comme *rose* et *tulipe*) sont des **cohyponymes**. Les parties d'un même tout (comme *roue* et *moteur*) sont des **coméronymes**.

Notez que la synonymie, la cohyponymie et la coméronymie sont des relations **symétriques** : si *vélo* est un synonyme de *bicyclette*, alors *bicyclette* est un synonyme de *vélo*, et si *rose* est un cohyponyme de *tulipe*, alors *tulipe* est un cohyponyme de *rose*. Par contre, l'hyponymie, l'hyperonymie, la méronymie, et l'holonymie sont des relations **asymétriques** : *roue* est un méronyme de *voiture*, mais *voiture* n'est pas un méronyme de *roue* (c'est un holonyme).

Toutes ces relations nous permettent de décrire le système sémantique d'une langue et le comparer à d'autres langues. Par exemple, en anglais *brother* et *sister* sont des cohyponymes du mot *sibling*, mais en français il n'y a pas d'hyperonyme pour les mots *frère* et *sœur*. Ces relations sont aussi importantes parce qu'elles montrent souvent des voies possibles pour le changement sémantique. Par exemple, il y a quelques siècles, le mot *jambe* voulait dire 'cuisse' (son méronyme).

Vérifier votre compréhension

Différence de sens

D'autres relations sémantiques décrivent des sens qui sont reliés mais qui n'ont pas de chevauchement.

D'abord, certains domaines sémantiques regroupent des mots qui ont des sens **incompatibles**. Ces mots viennent du même domaine (comme les couleurs, les relations familiales, les parties de la journée, etc.), et si un référent est désigné par un de ces mots, c'est impossible qu'il soit aussi désigné par un autre. Par exemple, si une voiture est *rouge*, elle ne peut pas être *bleue* ou *verte*. Notez que les mots incompatibles sont généralement aussi des cohyponymes (*rouge*, *bleu*, et *vert* sont des cohyponymes du mot *couleur*).

L'**antonymie** est un type spécial d'incompatibilité qui existe entre deux mots seulement. On peut distinguer deux types d'antonymie : gradable et non-gradable. Des **antonymes gradables** sont deux mots qui représentent les extrêmes d'une échelle, comme *pauvre* et *riche*, *grand* et *petit*, *beau* et *moche*, ou *proche* et *loin*. Une personne est plus ou moins *pauvre*, plus ou moins *riche*, mais si elle est *riche*, elle n'est pas *pauvre*.

Des **antonymes non-gradables** représentent deux cas possibles : *ouvert* ou *fermé*, *allumé* ou *éteint*, *vivant* ou *mort*. On ne peut pas être « un peu mort » ni « assez allumé ».

Une catégorie similaire à l'antonymie s'applique aux mots qui désignent les deux côtés d'une relation. Ces mots sont **contraires** : *acheter* et *vendre*, *propriétaire* et *locataire*, *parent* et *enfant*. Si on suppose que X *achète* quelque chose de Y, on sait que la phrase contraire s'applique : que Y a *vendu* cette chose à X. La différence entre les mots contraires et les antonymes est que les antonymes sont incompatibles (si la porte est ouverte, elle n'est pas fermée), mais les mots contraires décrivent la même relation de deux perspectives (si on achète quelque chose, quelqu'un l'a vendu).

Vérifier votre compréhension

Est-ce que les paires de mots suivantes sont des mots incompatibles, des antonymes gradables, des antonymes non-gradables, ou des mots contraires ?

entrer et sortir

matin et soir

gagner et perdre

rapide et lent

mardi et samedi

pair et impair

employeur et employé

chaud et froid

lieutenant et colonel

occupé et libre

non-gradables

contraires

incompatibles

non-gradables

non-gradables

mots contraires

gradables

gradables

incompatibles

Mettre en pratique

Considérez la négation des antonymes gradables suivants. Pour chaque expression, il y a deux interprétations possibles présentées. Laquelle est la plus probable selon vos intuitions ?

- Expression : *Pierre n'est pas grand.*
 - Interprétations :
 - A - 'Pierre est de taille moyenne ou incertaine'
 - B - 'Pierre est plutôt petit'
- *Pierre n'est pas petit.*
 - A - 'Pierre est de taille moyenne ou incertaine'
 - B - 'Pierre est plutôt grand'
- *Ce plat n'est pas bon.*
 - A - 'Ce plat est de qualité moyenne ou incertaine'
 - B - 'Ce plat est dégoûtant'
- *Ce plat n'est pas mauvais.*
 - A - 'Ce plat est de qualité moyenne ou incertaine'
 - B - 'Ce plat est délicieux'
- *Jean n'est pas poli.*
 - A - 'La politesse de Jean est moyenne ou incertaine'
 - B - 'Jean est plutôt impoli'
- *Jean n'est pas impoli.*
 - A - 'La politesse de Jean est moyenne ou incertaine'
 - B - 'Jean est plutôt poli'
- *Ce devoir n'est pas facile.*
 - A - 'Ce devoir est de difficulté moyenne ou incertaine'
 - B - 'Ce devoir est plutôt difficile'
- *Ce devoir n'est pas difficile.*
 - A - 'Ce devoir est de difficulté moyenne ou incertaine'
 - B - 'Ce devoir est plutôt facile'
- *Marie n'est pas riche.*
 - A - 'Marie a une quantité moyenne ou incertaine d'argent'
 - B - 'Marie est plutôt pauvre'
- *Marie n'est pas pauvre.*
 - A - 'Marie a une quantité moyenne ou incertaine d'argent'
 - B - 'Marie est plutôt riche'
- *Ce chien n'est pas gentil.*
 - A - 'Ce chien est d'une gentillesse moyenne ou incertaine'
 - B - 'Ce chien est plutôt méchant'
- *Ce chien n'est pas méchant.*
 - A - 'Ce chien est d'une gentillesse moyenne ou incertaine'
 - B - 'Ce chien est plutôt gentil'

Quelle interprétation est-ce que vous préférez pour chaque expression ? Est-ce que vous remarquez une différence entre les adjectifs positifs (comme *bon*, *poli*, et *riche*) et les adjectifs négatifs (comme *mauvais*, *impoli*, et *pauvre*) ? Si oui, pourquoi pensez-vous qu'il y a cette différence ?

(Inspiré par : Ruytenbeek, Nicolas, Steven Verheyen & Benjamin Spector. 2017. Asymmetric inference towards the antonym: experiments into the polarity and morphology of negated adjectives. *Glossa: a journal of general linguistics* 2(1). 92. 1-27.

<https://doi.org/10.5334/gjgl.151>.)

Sources

- Bolinger, Dwight. 1977. *Meaning and form*. London: Longman.
- Goldberg, Adele E. 1995. *Constructions: A Construction Grammar Approach to Argument Structure*. Chicago: University of Chicago Press.
- Lyons, John. 1963. *Structural semantics*. Oxford: Blackwell.



This work is released under a CC BY license, which means that you are free to do with it as you please as long as you properly attribute it.

Les prototypes

Objectifs

- Expliquer le rôle important de la catégorisation dans la sémantique
- Décrire les tendances cognitives dans la catégorisation et leurs effets sur le sens des mots

Jusqu'à ce point, nous avons utilisé la théorie des ensembles pour parler de la dénotation des mots. Selon cette théorie, la dénotation du mot *arbre* est l'ensemble de tous les arbres, la dénotation de *petit* est l'ensemble de tout ce qui est petit, etc. Dans ce chapitre, vous apprendrez certains problèmes avec cette théorie. Vous apprendrez aussi comment la théorie cognitive de la catégorisation peut nous offrir une explication plus utile de l'organisation du lexique.

Les conditions nécessaires et suffisantes

Regardez les définitions suivantes, qui viennent du [dictionnaire Larousse en ligne](#) :

- *montagne* – Élévation du sol, naturelle et très importante
- *laver* – Nettoyer avec de l'eau et le plus souvent un produit spécial (savon, lessive, détergent, etc.)
- *jeune* – Qui est peu avancé en âge

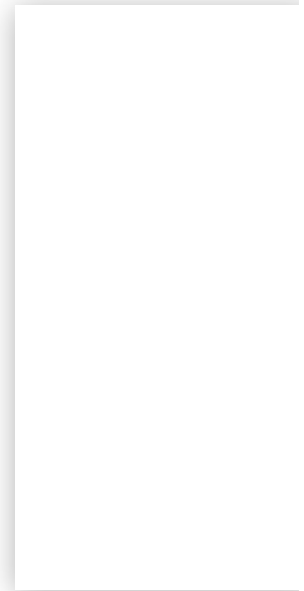
Quelles sont les qualités de ces définitions ? Quelles sortes d'informations est-ce qu'elles nous donnent sur ces mots ?

Les définitions du dictionnaire sont écrites principalement pour fournir les **conditions nécessaires et suffisantes** d'une catégorie. C'est-à-dire qu'une définition explique toutes les qualités qu'une chose doit avoir pour être désignée par ce mot. Par exemple, pour le mot *montagne* ci-dessus, la définition indique que c'est une élévation du sol (donc pas une *plaine*), naturelle (donc pas un *tas*), qui est très importante (donc pas une *colline*). Si un objet satisfait à toutes ces conditions, il est inclus dans l'ensemble des montagnes, et donc dans la dénotation du mot *montagne*.

Les définitions du dictionnaire n'introduisent généralement pas de complexité dans ces catégories. Par exemple, d'après cette définition, nous ne savons pas ce qui serait le *meilleur exemple* d'une montagne. Nous ne savons pas non plus s'il y a des choses qui sont *peut-être* des montagnes. Cependant, nous avons de bonnes raisons de croire que ces aspects d'une catégorie font partie de la dénotation des mots.

Vérifier votre compréhension

Sans regarder dans un dictionnaire, écrivez des définitions nécessaires et suffisantes des catégories de *Larousse*. Avez-vous mentionné toute



Les prototypes

Rosch (1978) a fait une série d'expériences pour découvrir comment les gens perçoivent les catégories désignées par des mots. Elle a trouvé les faits suivants :

- **Apprentissage** — Les enfants apprennent certains membres d'une catégorie avant d'autres. Par exemple, ils pourraient apprendre plus tôt qu'un corbeau est un *oiseau* et plus tard qu'un manchot est un *oiseau*.

- **Rapidité de jugement** — Quand on demande aux gens si quelque chose est un membre d'une catégorie, ils prennent plus ou moins de temps pour répondre. Par exemple, si on demande si une voiture est un *véhicule*, la personne va probablement répondre *oui* plus rapidement que si on demandait si un skateboard était un *véhicule*.
- **Ordre d'énumération** — Quand on demande aux gens d'énumérer les membres d'une catégorie, ils mettent toujours certaines choses avant d'autres. Par exemple, si on demande à quelqu'un d'écrire une liste des meubles dans sa maison, il va probablement écrire *chaise* avant *planche à repasser*.
- **Atténuation** — Les gens acceptent certains membres d'une catégorie seulement si leur appartenance est atténuée par une expression comme *presque*, *plus ou moins*, ou *en quelque sorte*. Par exemple, on accepte qu'un jambon-beurre est un *sandwich*, mais on dit qu'un hot dog est *presque* un sandwich.

Ces résultats indiquent que dans nos têtes, les catégories désignées par des mots ont des **prototypes**, des membres centraux, typiques et saillants. Les prototypes partagent un maximum de traits avec les autres membres de la catégorie (Les oiseaux en général ont des plumes, pondent des œufs, et peuvent voler. Les corbeaux, qui sont plutôt prototypiques, ont tous ces traits, alors que les manchots, moins prototypiques, ne volent pas). Les prototypes partagent un minimum de traits avec des objets hors de la catégorie (Nager est un trait associé aux poissons, pas aux oiseaux. Les corbeaux ne nagent pas, mais les manchots nagent). Les prototypes ont une valeur moyenne pour des traits mesurables (Les corbeaux ont une taille moyenne comparé aux autres oiseaux. Les manchots sont plutôt grands).

Notre concept de la dénotation sémantique qui fait référence aux ensembles n'est donc pas suffisant. Un ensemble a une frontière claire; ce qui fait partie ou non d'un ensemble est bien défini. Aussi, un ensemble n'est pas complexe; un membre d'un ensemble ne peut pas y appartenir plus qu'un autre. Les ensembles ne reflètent donc pas la réalité des catégories. Au lieu de définir les catégories par des conditions nécessaires et suffisantes, nous devons les définir par des prototypes.

Vérifier votre compréhension

- **Identifiez un prototype et un exemple atypique du mot « ville ». (Cliquez pour voir une réponse possible)**
- **Quelles sont les qualités de la ville prototypique ? (Cliquez pour voir une réponse possible)**
- **Quelles qualités distinguent la ville moins typique que vous avez choisie ? (Cliquez pour voir une réponse possible)**
- **Qu'est-ce que cette comparaison nous dit sur le sens du mot « ville » ?**

La catégorisation

Lakoff (1987) a proposé un nouveau concept des catégories qui regroupe les définitions traditionnelles et les prototypes. Selon sa théorie, les catégories lexicales sont des **modèles idéalisés**. Un modèle idéalisé est basé sur un prototype et applique ses conditions à une idée très simplifiée du monde.

Prenons le mot *chaussure*. Si on demandait à quelqu'un « Qu'est-ce qu'une chaussure ? », il répondrait probablement avec une définition très simple, comme « C'est quelque chose qu'on porte aux pieds ». Pour les distinguer des chaussettes, la personne ajouterait peut-être « Les chaussures sont durs » ou « On les porte au-dessus des chaussettes », mais c'est tout. Cette définition ne prend pas en compte plein d'exceptions, et n'explique pas les effets des prototypes. Alors pourquoi est-ce que les gens donnent des définitions très simples alors qu'ils ont une idée assez spécifique en tête de la chaussure prototypique (comme dans l'image ci-dessous) ?



Figure : Une chaussure prototypique (Photo par Ray Piedra sur Pexels)

La raison, selon Lakoff, est qu'en donnant ces définitions simples, les gens ont en tête une idée très simplifiée du monde (un modèle idéalisé). Dans ce modèle, on ne pense qu'à la situation normale où on porte des chaussures à l'extérieur au-dessus des chaussettes pour se protéger les pieds. Le modèle ne prend pas en compte des situations atypiques, comme s'habiller les pieds à l'intérieur ou dans l'eau, ou pour faire un sport spécifique comme le foot ou l'escalade. Sous ce modèle simple du monde, une définition simple suffit pour évoquer l'idée de la chaussure prototypique.

Le monde réel est bien entendu plein de complexités, et on voit toutes sortes d'objets qui satisfont à la définition (une chose qu'on porte aux pieds), mais qui ne sont pas typiques, comme les pantoufles dans l'image ci-dessous. Parce que les pantoufles correspondent aux conditions nécessaires et suffisantes, mais ne correspondent pas au modèle idéalisé, on les accepterait donc comme des chaussures, mais avec tous les avertissements des membres atypiques d'une catégorie : Les pantoufles sont *en quelque sorte* des chaussures, les pantoufles seront énumérées plus tard dans une liste de chaussures, etc.



Figure : Des chaussures atypiques (Photo par Lisa Fotios sur Pexels)

Mettre en pratique

Décidez si chacune des phrases suivantes est (complètement, un peu) vraie ou (complètement, un peu) fausse :

Phrase	complètement vraie	un peu vraie	un peu fausse	complètement fausse
<i>Le Fouquet's est un restaurant.</i>				
<i>KFC est un restaurant.</i>				
<i>Starbucks est un restaurant.</i>				
<i>Auchan est un restaurant.</i>				
<i>H&M est un restaurant.</i>				

Maintenant, faites la même chose pour ces phrases avec le marqueur d'atténuation *en quelque sorte* ajouté. Comment est-ce que cette expression change la vérité des phrases ?

Phrase	complètement vraie	un peu vraie	un peu fausse	complètement fausse
<i>Le Fouquet's est un restaurant en quelque sorte.</i>				
<i>KFC est un restaurant en quelque sorte.</i>				
<i>Starbucks est un restaurant en quelque sorte.</i>				
<i>Auchan est un restaurant en quelque sorte.</i>				
<i>H&M est un restaurant en quelque sorte.</i>				

Les marqueurs d'atténuation sont des expressions comme *en quelque sorte*, *plus ou moins*, *un peu*, ou *quasiment*. Quel est l'impact sémantique de ces expressions

sur les membres prototypiques d'une catégorie (comme le restaurant prototypique)
? Sur les membres non-prototypiques d'une catégorie ? Sur les non-membres d'une
catégorie ?

(Inspiré par : Lakoff, George. 1973. Hedges: A study in meaning criteria and the logic of fuzzy
concepts. *Journal of Philosophical Logic* 2(4). 458–508.

<https://doi.org/10.1007/BF00262952>.)

Sources

- Lakoff, George. 1987. *Women, fire, and dangerous things: what categories reveal about the mind*. Chicago: University of Chicago Press.
- Rosch, Eleanor. 1978. Principles of Categorization. In Eleanor Rosch & Barbara B. Lloyd (eds.), *Cognition and Categorization*, 27–48. Hillsdale, New Jersey: Lawrence Erlbaum Associates. <https://doi.org/10.2307/325356>.



This work is released under a CC BY license, which means that you are free to do with it as you please as long as you properly attribute it.

Le langage figuratif

Objectifs

- Identifier des cas de langage figuratif
- Distinguer la métaphore et la métonymie
- Décrire les concepts sources et cibles dans le langage figuratif
- Analyser l'effet du langage figuratif sur le changement linguistique

Tout le monde reconnaît que le langage figuratif, comme la métaphore, est un trait du langage poétique et de la littérature. Mais en fait, le langage figuratif est omniprésent dans toutes les formes du langage, de la poésie à la conversation informelle. Ce paragraphe que vous êtes en train de lire est plein de langage figuratif. Les mécanismes figuratifs (principalement la métaphore et la métonymie) sont même à la base de notre manière de penser des concepts abstraits (Lakoff & Johnson 1980).

La métaphore

La **métaphore** est un mécanisme figuratif par lequel un **concept cible** (l'idée que l'on veut exprimer) est exprimé en termes d'un **concept source** (le sens littéral des mots qu'on emploie) qui est autrement sans lien. Par exemple, on peut exprimer le concept cible de COMPRÉHENSION par le concept source de VISION en employant la métaphore COMPRENDRE EST VOIR, exemplifiée dans les expressions suivantes :

- Je *vois* ce que vous dites.
- J'ai un *point de vue* différent sur ce sujet.
- Il m'a *signalé* qu'il ne pourrait pas venir.
- Ces instructions sont très *claires*.
- Les détails de son argument sont *obscur*.
- Certaines idées restent *opaques*.
- Mon collègue est *brillant*, il apprend très vite.
- Je crois que j'ai *perçu* le problème.

Dans toutes ces expressions, un mot associé littéralement à la vision est employé figurativement pour parler de la compréhension. Ce ne sont pas des expressions poétiques.

C'est tout simplement l'une des manières normales de parler de la compréhension dans le langage de tous les jours.

Les métaphores expriment souvent des concepts abstraits en termes de concepts concrets. Au lieu de créer de nouveaux mots pour parler des concepts abstraits, nous adoptons des mots des domaines concrets. Par exemple, nous parlons de l'importance en termes de taille : IMPORTANT EST GRAND.

- C'est un *grand* moment pour le pays.
- Notre responsabilité est *énorme*.
- C'est un vrai *géant* de l'industrie.
- On peut excuser quelques *petits* erreurs.

Un concept abstrait qui est souvent exprimé de manière métaphorique est le temps. Il y a deux métaphores employées fréquemment en français pour parler du temps. Selon la première, LE TEMPS EST UN OBJET EN MOUVEMENT :

- Les vacances vont bientôt *arriver*.
- Les jours *passent* vite.
- Dans les semaines à *venir*...

Selon une autre métaphore, NOUS TRAVERSONS LE TEMPS :

- On a *passé* deux semaines en France.
- Lorsque on *arrive* à la fin du semestre...
- Quand je regarde *en arrière*, je n'ai pas de regrets.

Vérifier votre compréhension

Dans chacune des expressions suivantes, quel est le *concept source* et le *concept cible* de la métaphore ? Retournez la carte pour vérifier votre réponse.

Elle est ***haut*** placée dans la société.

 Retourner

Carte 1 sur 5



La métonymie

La **métonymie** est un mécanisme figuratif qui, comme la métaphore, exprime un concept cible en termes d'un concept source. Mais contrairement à la métaphore, avec la métonymie les deux concepts sont **contigus**. Cela veut dire que le concept source et le concept cible sont liés à la même situation ou au même contexte. Par exemple, considérez l'emploi du mot *tête* dans la phrase suivante :

- J'ai une image dans ma *tête*.

Ici, on veut dire qu'on pense d'une image. Le concept source *tête* désigne donc le concept cible *pensées*. Ces concepts sont contigus parce que les pensées sont traitées par le cerveau, qui se trouve dans la tête. Cette métonymie diffère d'un emploi métaphorique du mot *tête*, comme dans cette phrase :

- C'est la *tête* de l'état.

Dans cette phrase, le concept source *tête* désigne le concept cible *dirigeant*. Ces concepts ne sont pas contigus, mais on perçoit une similarité figurative entre la tête, qui est la partie

directrice du corps, et un dirigeant, qui est la partie directrice d'une organisation. C'est donc une métaphore.

Comme la métaphore, la métonymie est omniprésente dans le langage de tous les jours (Panther & Radden 1999). Considérez les exemples suivants de métonymie :

- *L'homme* mène une lutte contre la nature. (*l'homme* = l'ensemble des humains)
- *L'université* l'a admis. (*l'université* = le conseil d'admission de l'université)
- Elle *parle* espagnol. (*parle* = comprend et sait parler, lire, et écrire)
- Il prend la *parole*. (*parole* = tour à parler)
- Elle est *allée* à Harvard. (*aller* = être admise, s'inscrire, aller, faire des études...)
- J'oublie où *je* suis garé. (*je* = ma voiture)

Notez que la métonymie peut se baser sur toutes sortes de relations : une partie pour le tout, le tout pour une partie, le possesseur pour le possédé, une action pour sa suite, etc. Mais avec toutes ces relations, les concepts source et cible sont déjà associés en dehors de l'expression figurative. La métonymie est à la base de la dénotation parce qu'elle nous permet de désigner des choses plus abstraites ou complexes par une expression plus simple ou accessible.

Vérifier votre compréhension

Décidez si les expressions suivantes sont métaphoriques ou métonymiques, et expliquez pourquoi.

1) **L'Élysée** a promis de soutenir ce programme.

☐ métaphorique

☐ métonymique



Le changement sémantique

Si un mot est employé figurativement très souvent, ce nouveau sens sera figé dans la sémantique de ce mot. C'est comment les mots changent de sens. Par exemple, le mot *feu* vient d'un mot latin qui voulait dire 'cheminée'. Par métonymie, le mot pour 'cheminée' était employé pour désigner le feu dans la cheminée jusqu'à remplacer l'ancien mot pour 'feu'.

La métaphore est derrière un type de changement linguistique très commun. Ce changement s'appelle la **grammaticalisation**. C'est où le sens lexical d'un mot devient de plus en plus fonctionnel. Par exemple, le verbe *avoir* a un sens lexical 'posséder'. Mais ce verbe est aussi employé comme auxiliaire aux temps composés. Ce sens fonctionnel s'est développé à partir d'une métaphore : LES ACTIONS SONT DES POSSESSIONS. Dans la phrase *j'ai un livre*, *avoir* a un sens littéral (posséder), mais dans la phrase *j'ai lu un livre*, *avoir* a un sens métaphorique et fonctionnel.

À part le changement sémantique qui constitue la grammaticalisation, il y a d'autres changements associés à ce processus. Une fois qu'un mot a développé un sens fonctionnel, il a tendance à devenir plus court et moins indépendant. Par exemple, le mot latin *mente* 'avec l'esprit' a été employé avec un sens métaphorique ('manière') dans des expressions telles que *sola mente* 'de manière seule'. Ensuite, *mente* est devenu plus court (*ment*) et moins indépendant (un suffixe) pour marquer les adverbes en français aujourd'hui : *seulement*, *rapidement*, etc.

Le langage figuratif affecte donc non seulement la sémantique, mais toute la grammaire d'une langue : syntaxe, morphologie, et phonologie.

Mettre en pratique

Lisez la phrase ci-dessous, tirée d'un article de journal. Puis, appliquez la procédure qui suit, mot par mot, pour identifier les métaphores utilisées dans la phrase.

En se dotant d'un arsenal pour attirer et retenir les investissements avec le projet de loi pour « une industrie à zéro émission » de gaz à effet de serre, le réveil de l'Union européenne est salubre face aux Etats-Unis et à la Chine.

« L'Europe enfin mûre pour une politique industrielle ». *Le Monde*. 18 mars 2023.

1. Pour chaque mot, identifiez le sens du mot en contexte.
(Par ex., le mot *arsenal* dans ce contexte veut dire un ensemble de mesures que l'Union européenne peut prendre)

2. Décidez si le mot a un autre sens hors du contexte qui est plus simple ou concret. (Par ex., le mot *arsenal* hors de ce contexte veut dire un dépôt ou une collection d'armes et de munitions)
3. Décidez si le sens du mot en contexte peut être compris en comparaison avec son sens qui est plus simple ou concret. (Par ex., un ensemble de mesures qu'une organisation peut prendre est comme un dépôt d'armes parce que c'est une collection de choses utiles)
4. Si oui, comptez ce mot comme métaphorique.

Combien de métaphores avez-vous trouvées ? Quels mots dans la phrase sont métaphoriques ?

(Inspiré par : Pragglejaz Group. 2007. MIP: A Method for Identifying Metaphorically Used Words in Discourse. *Metaphor & Symbol*. Taylor & Francis Ltd 22(1). 1–39.
https://doi.org/10.1207/s15327868ms2201_1.)

Sources

- Lakoff, George & Mark Johnson. 1980. *Metaphors we live by*. Chicago: University of Chicago Press.
- Panther, Klaus-Uwe & Günter Radden (eds.). 1999. *Metonymy in Language and Thought*. Amsterdam: John Benjamins.



This work is released under a CC BY license, which means that you are free to do with it as you please as long as you properly attribute it.

L'implicature conversationnelle

Objectifs

- Séparer la signification sémantique et pragmatique d'un énoncé
- Lier le contenu d'un énoncé à ses implicatures par des principes logiques

La sémantique décrit comment les mots, les expressions, et les phrases sont associés à des sens dans une langue. Mais on ne s'appuie pas que sur sa compréhension de la langue parlée pour exprimer et interpréter le sens des énoncés. On s'appuie aussi sur sa compréhension du monde, sur les relations entre les interlocuteurs, sur le contexte du discours, et sur des principes logiques pour dire ce que nous voulons et comprendre ce que veulent dire les autres. Ces aspects du sens linguistique font partie de la **pragmatique**.

Un principe fondamental de la pragmatique est l'idée qu'en interprétant un énoncé, nous regardons derrière ce qui est dit explicitement pour déduire plus de sens. Ces sens qui ne sont pas exprimés explicitement, mais qui sont voulus et déduits par les interlocuteurs, s'appellent des **implicatures**.

La pertinence

La communication est rendue possible parce que nous supposons que nos interlocuteurs parlent d'une manière aussi **pertinente** que possible (Sperber & Wilson 1986). Cela veut dire que quand quelqu'un vous regarde et dit des mots, vous supposez automatiquement que (a) il veut communiquer quelque chose avec vous, (b) il croit que son message vous intéresse, et (c) il va le communiquer de la meilleure manière qu'il peut.

Imaginez que quelqu'un s'approche de vous sur votre campus universitaire et vous dit le suivant :

- *Je cherche le bâtiment des sciences physiques.*

Il se peut que cette personne soit folle et qu'elle dise n'importe quoi. Mais si vous supposiez que tout le monde qui vous parlait était fou, vous n'auriez jamais de communication réussie. Alors typiquement, vous allez supposer que cette personne dit ceci (a) pour vous

communiquer un message (b) qui vous concerne. Bien entendu, le sens littéral de cette phrase ne vous concerne pas : il n'est pas intéressant de savoir qu'un étranger cherche un bâtiment. Vous chercherez donc à déduire un autre sens raisonnable qui serait exprimé de cette manière. Le message pourrait vous concerner si l'étranger croit que vous connaissez le campus et où se trouvent ses bâtiments. Vous allez supposer (c) que cet étranger a partagé exactement le niveau de détail nécessaire : il n'a pas dit « Je cherche le campus » (il sait donc qu'il y est déjà), et il n'a pas dit non plus « Je cherche la salle numéro 34 » (il peut donc se débrouiller une fois qu'il trouve le bâtiment). Vous pourriez déduire alors que l'étranger vous demande de lui dire où se trouve le bâtiment des sciences physiques.

La supposition de la pertinence sert comme motivation pour déchiffrer le sens des énoncés et pour déduire des messages qui ne sont pas exprimés explicitement, si nécessaire.

Vérifier votre compréhension

Bob ne comprend pas la pragmatique. Lisez le scénario et décidez laquelle des trois suppositions de la pertinence Bob n'a pas faite.

Lisa chuchote discrètement : « Regarde la coiffure de cette femme, comme elle est ridicule... ».

Bob répond très fort : « Je suis d'accord, cette femme est vraiment moche ! »

La femme se retourne et donne une gifle à Bob et à Lisa.

- ☐ Bob n'a pas supposé que Lisa voulait lui dire quelque chose.
- ☐ Bob n'a pas supposé que ce que Lisa disait le concernait.
- ☐ Bob n'a pas supposé que Lisa communiquait de la meilleure manière qu'elle pouvait.

L'explicature

Continuons avec notre exemple : « Je cherche le bâtiment des sciences physiques. »

La sémantique considère seulement les mots de l'énoncé, non pas son contexte. Sémantiquement donc, le sens de cette phrase est incomplète. Il faut compléter le sens de la phrase par la pragmatique. Les suppositions engendrées par ce processus sont des **explicatures**, les sens communiqués explicitement par l'énoncé en contexte.

Les explicatures procèdent de la supposition de la pertinence. Prenons le mot *je* dans notre exemple. Qui est *je* ? Notez que ce n'est pas forcément la personne qui parle. Par exemple, si je sors du cinéma et j'exclame « *Je suis Iron Man* », le mot *je* ne fait pas vraiment référence à moi-même mais plutôt au personnage cinématique de Tony Stark que je cite. Mais dans le contexte d'un étranger qui interpelle quelqu'un sur un campus, la supposition la plus pertinente serait que *je* désigne le locuteur.

De même pour *le bâtiment des sciences physiques*. C'est possible que cette expression désigne un bâtiment sur un autre campus, ou un bâtiment imaginaire sur la Lune. Mais dans ce contexte, la supposition la plus pertinente est qu'elle désigne le bâtiment des sciences physiques sur le campus où a lieu cette conversation.

L'explicature de l'énoncé « Je cherche le bâtiment des sciences physiques » est donc que le locuteur cherche le bâtiment des sciences physiques qui se trouve sur le campus où les interlocuteurs sont.

Considérons brièvement un exemple où l'explicature diffère plus radicalement du sens sémantique de l'énoncé. Notre énoncé est le suivant :

- *Dessine-moi un mouton.*

Sans contexte, on dirait peut-être que l'explicature de cette phrase est que le locuteur demande à son interlocuteur de lui dessiner un mouton. Mais imaginez que vous entendez cet énoncé dans un cours de littérature française où le prof lit un passage de *Le Petit Prince* par Antoine de Saint Exupéry. Avec ce contexte, il faut arriver à des explicatures différentes :

- **Explicature incorrecte**
 - Le prof demande aux étudiants de dessiner un mouton pour lui.
- **Explicatures correctes**
 - Le prof lit « Dessine-moi un mouton », un passage de *Le Petit Prince*.
 - Dans le contexte du livre, le Petit Prince demande au narrateur de lui dessiner un mouton.

Voyez-vous combien le contexte peut changer les explicatures ? Un robot qui ne comprenait pas la pragmatique ne pourrait pas comprendre qu'en disant « Dessine-moi un mouton », le prof ne demande pas à ses étudiants de lui dessiner un mouton. Écouter un énoncé et arriver aux explicatures correctes est une fonction complexe de la capacité linguistique et logique de l'humain.

Vérifier votre compréhension

La même phrase peut avoir des sens différents selon le contexte. Imaginez des contextes où la phrase « Elle est enceinte » produit les explications suivantes. Retournez la carte pour voir une réponse possible.

« Elle est enceinte » = La femme du locuteur est enceinte.

 Retourner

L'implicature

La compréhension que nous recevons d'un énoncé va plus loin que les explications. En partant du principe de la pertinence, nous pouvons arriver à plusieurs suppositions qui ne sont pas communiquées explicitement par l'énoncé, mais implicitement et indirectement. Grice (1975) a identifié quatre **maximes** qui décrivent ce que nous supposons quand nous supposons que notre interlocuteur est pertinent dans sa communication :

1. **La maxime de quantité** — Nous supposons que les locuteurs fourniront autant d'informations que nécessaire, et pas plus.
2. **La maxime de qualité** — Nous supposons que les locuteurs diront la vérité telle qu'ils la comprennent selon les preuves qu'ils ont.
3. **La maxime de relation** — Nous supposons que les locuteurs diront des choses reliées au sujet de la conversation.

4. **La maxime de manière** — Nous supposons que les locuteurs essayeront de communiquer d'une manière claire et ordonnée.

Nous supposons que tout le monde comprend ces maximes. Lorsque quelqu'un semble en transgresser une (par exemple, il donne très peu de détails, ou il dit quelque chose de faux, ou il murmure), nous supposons donc qu'il y a une raison pour cette action, que ce n'est pas fait par hasard. À partir de cette supposition, nous pouvons déduire plus d'information qui n'est pas communiquée explicitement dans les mots, des **implicatures**.

Considérons une série d'exemples. D'abord, imaginez qu'un nouvel ami vous dit le suivant :

- *Je vais au cinéma vendredi avec quelques amis. J'ai encore une place libre parce qu'un de mes colocos ne peut pas venir.*

On va d'abord déchiffrer l'explicature de cet énoncé - *Je* désigne le locuteur dans ce cas, *aller au cinéma* veut dire en fait regarder un film au cinéma (pas simplement y aller), etc.

- **Explicature** : Votre nouvel ami va regarder un film au cinéma ce vendredi avec ses amis, et il a une place libre.

Mais l'énoncé semble transgresser la maxime de quantité. Si tout ce que le locuteur voulait communiquer était qu'il allait regarder un film au cinéma, il ne serait pas nécessaire de dire qu'il a une place libre. C'est trop d'information. Vous allez supposer qu'il avait une raison de fournir ce détail, et vous pourrez donc arriver à l'implicature suivante :

- **Implicature** : Votre nouvel ami vous invite de venir au cinéma avec lui et prendre la place libre.

Ensuite, imaginez que votre amie vous voit en pyjama et dit le suivant :

- *Oh là, très chic !*

L'explicature de cet énoncé serait que votre amie a dit que votre tenue est très chic. Mais est-ce qu'elle veut communiquer qu'elle le croit vraiment ? Cet énoncé semble transgresser la maxime de qualité, parce que vous savez que votre pyjama n'est pas chic (et vous savez que votre amie le sait aussi). Vous allez supposer qu'elle avait une raison de dire une chose fausse, et vous pourrez arriver à l'implicature qu'elle vous taquine.

Imaginez que vous demandez à votre colocataire s'il peut faire la vaisselle, et il dit le suivant :

- *J'ai énormément de devoirs ce soir.*

L'explicature est qu'il a énormément de devoirs ce soir, mais ce n'est pas une réponse directe à la demande. L'énoncé semble transgresser la maxime de relation. Vous pourrez déduire qu'il y a un lien entre la demande et sa réponse : il ne fera pas la vaisselle parce qu'il a trop de devoirs.

Enfin, imaginez que quelqu'un murmure une critique d'une autre personne à l'autre côté de la salle. Vous allez déduire par implicature que c'est un secret et il ne veut pas que l'autre personne l'entende, parce que sinon chuchoter serait une transgression de la maxime de manière.

Vérifier votre compréhension

Imaginez que vous êtes au supermarché, que vous avez une trentaine d'articles dans votre chariot, et que vous allez vers les caisses pour payer. Le caissier devant vous dit le suivant :

C'est la caisse rapide ici, 10 articles maximum.

Répondez aux questions suivantes sur l'explicature et l'implicature de ce que le caissier a dit.

Start Quiz

Mettre en pratique

Le 16 mars 2023, l'exécutif français a fait adopter une réforme impopulaire des retraites. En réponse, les tweets suivants ont été postés, rassemblés sous le hashtag #ironie.

*Bravo le @gouvernementFR vous faites preuve d'un courage incroyable.....
#ironie*

J'adore ce gouvernement qui aide les français 😊 #ironie

Tiens, le gouvernement a mis en place une réforme des retraites de force qui devrait être plus juste. À partir de maintenant, nous allons gagner plus d'argent en travaillant plus longtemps ! #ReformeDesRetraites #France #article49_3 #Greve16mars #Revolution #Ironie

Utilisez les concepts de ce chapitre pour répondre aux questions suivantes :

- À part la présence du hashtag, qu'est-ce qui permet de comprendre que ces tweets sont ironiques ? Si quelqu'un voulait communiquer une approbation sincère de l'action du gouvernement, comment est-ce que son tweet serait différent ?
- Qu'est-ce que ces expressions ironiques communiquent qu'une condamnation direct (par exemple : *@gouvernementFR vous faites preuve d'une lacheté épouvantable*) ne communiquerait pas ? Pourquoi utiliser l'ironie au lieu d'une expression plus claire et simple ?
- Comment peut-on définir l'ironie selon les concepts de l'explicature et l'implicature ?

(Inspiré par : Karoui, Jihen, Farah Benamara, Véronique Moriceau, Nathalie Aussenac-Gilles & Lamia Hadrich Belguith. 2015. Towards a Contextual Pragmatic Model to Detect Irony in Tweets. In, vol. 2: Short Papers, 644. ACL: Association for Computational Linguistics. <https://doi.org/10.3115/v1/P15-2106>.)

Sources

- Grice, H. Paul. 1975. Logic and Conversation. In P. Cole & J. Morgan (eds.), *Syntax and Semantics, Vol 3*, 41–58. New York: Academic Press.
- Sperber, Dan & Dierdre Wilson. 1986. *Relevance: Communication and Cognition*. Oxford: Blackwell.



This work is released under a CC BY license, which means that you are free to do with it as you please as long as you properly attribute it.

Les actes de langage

Objectifs

- Identifier les actes que réalise un énoncé
- Comparer les moyens variés de réaliser un acte de langage
- Expliquer le rôle de la politesse dans la réalisation des actes de langage

Comme on a vu dans le chapitre précédent, un énoncé peut faire beaucoup plus que déclarer simplement un fait ou une croyance. Nous utilisons le langage pour faire toutes sortes d'**actes de langage**. Le lien entre la forme d'un énoncé et l'acte qu'il est censé faire est une question importante dans la pragmatique.

Ce qu'on fait avec le langage

Quand nous utilisons le langage, qu'est-ce que nous faisons ? À un niveau de base, c'est clair que nous *parlons* (ou bien que nous *écrivons*, *signons*, etc.). Lorsque vous énoncez une phrase, vous êtes en train de *prononcer* des mots, de *dire* quelque chose. Ces actes évidents (*parler*, *écrire*, *signer*, *prononcer*, *dire*, etc.) s'appellent des **actes locutoires**, parce qu'ils sont reliés à l'acte même de produire du langage.

Presque toujours, quand nous parlons nous faisons des choses en plus de prononcer des mots ou des phrases. Nous faisons un acte communicatif comme *informer*, *demander*, *remercier*, *plaindre*, etc. Ceux-ci s'appellent des **actes illocutoires**, et ils sont le genre d'interaction que nous essayons de produire par notre énoncé.

En dehors de notre contrôle direct, ce que nous disons produit certains effets sur les gens. Un acte illocutoire que je pourrais faire est *raconter une blague*. Si ma blague est bonne, j'*amuserai* mon interlocuteur. Si ma blague n'est pas bonne, ou si mon interlocuteur n'est pas de bonne humeur, peut-être que je l'*embêterai*. Ces actes qui concernent l'effet produit pour celui qui entend l'énoncé (*amuser*, *embêter*, *effrayer*, *persuader*, *inspirer*, etc.) s'appellent des **actes perlocutoires**.

Sous certaines conditions, l'acte même de dire quelque chose peut produire un changement institutionnel dans le monde. Si j'achète un ours en peluche et je dis « Je

l'appellerai Freddy », le fait que je l'ai dit confère à l'ours ce prénom. Dès ce moment, il est Freddy. Si je suis patron et je dis à mon employé « Vous êtes licencié », il n'est plus employé par le fait que je l'ai dit. Ces sortes d'actes, où le fait de dire quelque chose le réalise (*promettre, nommer, avertir, déclarer la guerre*, etc.) s'appellent des **actes performatifs**. Pour qu'un acte soit performatif, il faut que les conditions requises soient satisfaites. Si une juge déclare qu'un accusé est « coupable » au moment approprié d'un procès, l'accusé est alors coupable au regard de la loi. Mais si la juge, en rentrant chez elle, dit à son mari qu'il est coupable, cet énoncé ne produit pas le même effet.

Vérifier votre compréhension

Imaginez le scénario suivant :

- Un père dit à sa fille adolescente : « N'oublie pas de faire tes devoirs avant de sortir. » La fille se fâche et crie que c'est pas juste.

Classifiez les actes suivants :

Le père a {dit} quelque chose.

Le père a {fâché} sa fille.

Le père a {rappelé} à sa fille de faire ses devoirs.

Le père a {causé} un argument.

Le père a {parlé} français.

Est-ce qu'on peut appeler l'énoncé du père un acte performatif

Les actes indirects

Parfois un énoncé semble superficiellement constituer un type d'acte illocutoire, mais par le principe de pertinence (le sujet du chapitre précédent), il constitue par implicature un acte illocutoire différent. Par exemple, je pourrais dire « Cette salle est très froide », qui semble superficiellement (et par explicature) être censé *informer* mes interlocuteurs de la température de la salle. Mais par implicature, on pourrait supposer que ma raison pour dire

cela est pour *demande* que quelqu'un monte le réglage du thermostat. C'est donc un **acte indirect de langage**.

La politesse

Pourquoi faire un acte de langage indirectement au lieu de le faire directement ? Une raison est la politesse. Tout le monde veut les choses suivantes :

- On veut être respecté.
- On veut être autonome (c'est-à-dire ne veut pas qu'on lui impose des obligations).

Ces désirs s'appellent la **face** (Brown & Levinson 1987). Un acte de langage peut porter atteinte à la face. Par exemple, si je *critique* quelqu'un, cet acte porte atteinte à son désir d'être respecté, et si je *demande un service*, cet acte porte atteinte au désir d'autonomie. La politesse comprend les stratégies que nous employons pour atténuer le risque à la face et pour valoriser notre propre face et celle des autres.

Si je veux demander un service, comme monter le réglage du thermostat, mais le faire directement porte atteinte à la face, je peux le faire indirectement. Parce que superficiellement, « Cette salle est très froide » ressemble à l'acte d'*informer*, il porte moins atteinte à la face que l'impératif « Monte le réglage du thermostat ». Le degré de risque dépend des circonstances. On peut demander directement à son ami de lui prêter un stylo, mais il y a un très grand risque de demander au Roi anglais de vous prêter sa couronne, même indirectement.

Lorsqu'un acte de langage porte atteinte à la face, le locuteur peut choisir parmi plusieurs stratégies. Il peut faire l'acte indirectement. Il peut aussi atténuer l'acte en reconnaissant ou en réduisant l'imposition (« Je sais que c'est un grand service, et je ne demanderais pas si ce n'était pas très important, mais est-ce que je pourrais emprunter ta voiture demain soir ? Ce ne sera que pendant deux heures. »). Cette stratégie s'appelle la **politesse négative** (qui n'est pas la même chose que l'impolitesse) parce qu'elle vise l'aspect « négatif » de la face, le désir d'autonomie. On pourrait aussi adoucir l'acte en ajoutant des expressions positives qui montrent du respect à l'interlocuteur (« Tu es toujours très généreux, et tu es un très bon ami à moi. C'est pourquoi je pensais te demander si je pourrais emprunter ta voiture demain soir. »). Cette stratégie s'appelle la **politesse positive** parce qu'elle vise l'aspect « positif » de la face, le désir d'être respecté.

Vérifier votre compréhension

Quand un groupe a une réputation pour l'impolitesse, c'est parfois dû à une stratégie différente de politesse. Par exemple, les serveurs aux restaurants aux États-Unis et en France ont tendance à employer des stratégies différentes pour montrer leur politesse envers les clients. Aux États-Unis, beaucoup de serveurs passent souvent voir chaque table pour parler aux clients pendant leur repas et demander si tout va bien. En France, les serveurs ont tendance à laisser les clients tranquilles. Parfois les Américains sont frustrés aux restos français parce qu'il faut trouver un serveur pour demander un service. Parfois les Français sont frustrés aux restos américains parce que leur conversation est souvent interrompue.

Laquelle de ces stratégies priorise la politesse « positive » ?

☐ la stratégie des serveurs américains

Mettre en pratique

Lisez les phrases suivantes, qui étaient produites par des étudiants sénégalais à Dakar. Puis, répondez aux questions.

- *Bonjour Chef, est-ce que ça serait possible de prendre une journée de vacances la semaine prochaine ?*
- *S'il vous plaît, est-ce que vous pouvez passer le dictionnaire ? Je veux voir un mot.*
- *Monsieur, pourriez-vous s'il vous plaît reporter mon travail à plus tard ? Je n'ai pas eu assez de temps pour bien travailler.*

Quel acte illocutoire est-ce que ces phrases accomplissent ? À quel acte illocutoire ressemblent-elles superficiellement ?

Pourquoi est-ce que cet acte porte atteinte à la face ? (C'est-à-dire, comment est-ce que faire cet acte présente un risque pour la face ?) Quelles stratégies de politesse dans ces phrases (quels mots / quelles expressions) visent à atténuer cet acte menaçant pour la face ? Ce sont des stratégies de politesse positive ou de politesse négative ?

(Inspiré par : Johns, Andrew & J. César Félix-Brasdefer. 2015. Linguistic politeness and pragmatic variation in request production in Dakar French. *Journal of Politeness Research*. De Gruyter Mouton 11(1). 131–164. <https://doi.org/10.1515/pr-2015-0006>.)

Sources

- Austin, John L. 1962. *How to do things with words: The William James lectures delivered at Harvard University in 1955*. (Ed.) James O. Urmson. London: Oxford University Press.
- Brown, Penelope & Stephen C. Levinson. 1987. *Politeness: Some universals in language usage*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Searle, John R. 1969. *Speech acts: An essay in the philosophy of language*. New York: Cambridge University Press.



This work is released under a CC BY license, which means that you are free to do with it as you please as long as you properly attribute it.